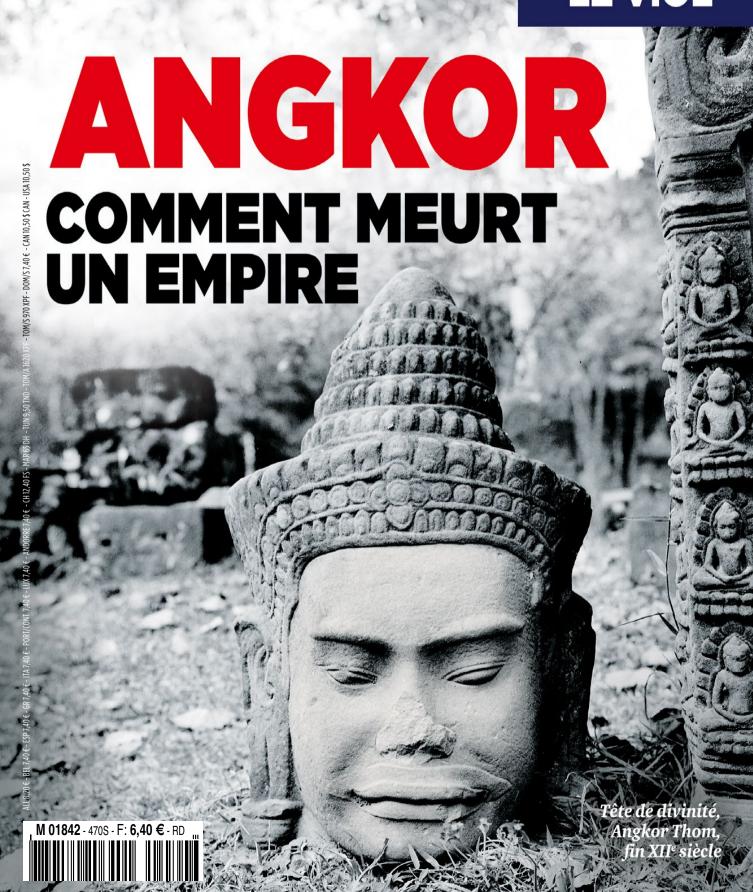
MLF 1970 **LA CAMPAGNE CONTRE LE VIOL** 

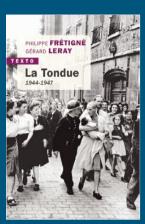


# **TEXTO**

# **ENTREZ DANS L'HISTOIRE!**







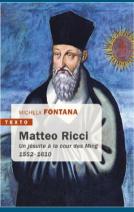


12,90€



10,50€





12.50€



10.50€



11.50€



9,50€



12,90€





10€



À partir de mars 2020 pour deux **TEXTO** achetés votre libraire vous offre l'édition collector de L'Égypte ancienne en 100 questions\*

L'édito/3 **l'Histoire** 

Revue mensuelle créée en 1978. éditée par Sophia Publications 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris

Président et directeur de la publication : Claude Perdriel

Directeur général : Philippe Menat

Directeur éditorial adjoint : Guillaume Malaurie Directeur délégué : Jean-Claude Rossignol Conception graphique: Dominique Pasquet

Pour toute question concernant votre abonnement
Tél.: 0155567119
Courriel: abo. histoire@groupe-gli.com
L'Histoire, service abonnements
4, rue de Mouchy, 60438 Noailles Cedex
Belgique: Édigroup Belgique, tél.: 070 233 304
Suisse: Édigroup SA, tél.: 022 860 8401
Tarif France: 1 an, 12 n<sup>∞</sup>: 67 €
1 an, 12 n<sup>∞</sup> + 4 n<sup>∞</sup> Hors-série. Collections: 89 €

Tarif autres pays : nous consulter

Achat de revues et d'écrins L'Histoire, 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris Tél.: 01 70 98 19 24

#### RÉDACTION DOCUMENTATION RÉALISATION

Tél.: 01 70 98 suivi des 4 chiffres

Courriel rédaction : courrier@histoire.presse.fr Directrice de la rédaction : Valérie Hannin (1949) Assistantes et coordinatrices de la rédaction,

en charge des partenariats :

Véronique Rotondi, Claire Cellier Wallet (1951)

Conseillers de la direction :

Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney Rédactrice en chef : Héloïse Kolebka (1950) Rédactrice en chef adjointe responsable

des Collections : Géraldine Soudri (1952)
Rédacteur en chef adjoint : Olivier Thomas (1954) Secrétaire général de rédaction :

Raymond Lévêque (1955) assisté de Grégoire Morelli **Chef de rubrique** : Ariane Mathieu (1953) Rédaction: Julia Bellot (1960), Lucas Chabalier,

Huguette Meunier

Rédaction-révision-correction : Hélène Valay Directrice artistique : Marie Toulouze (195 Service photo : Jérémy Suarez-Lalouni (1958)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pierre Assouline, Jacques Berlioz. Patrick Boucheron. Catherine Brice, Bruno Cabanes, Johann Chapoutot, Joël Cornette, Clément Fabre, Anaïs Fléchet, Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard, Emmanuel Laurentin, Julien Loiseau, Pap Ndiaye, Fabien Paquet, Olivier Postel-Vinay, Yann Potin, Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Claire Sotinel, Pierre-François Souyri, Laurent Theis Annette Wieviorka, Olivier Wieviorka, Michel Winock

#### CORRESPONDANTS

Dominique Alibert, Claude Aziza, Vincent Azoulay, Antoine de Baecque, Esther Benbassa Jean-Louis Biget, Françoise Briquel-Chatonnet, Guillaume Calafat, Jacques Chiffoleau, Alain Dieckhoff, Jean-Luc Domenach, Hervé Duchêne, Olivier Faron, Christopher Goscha, Isabelle Heullant-Donat, Gilles Kepel, Matthieu Lahaye, Marc Lazar, Olivier Loubes, Gabriel Martinez-Gros, Marie-Anne Matard-Bonucci, Guillaume Mazeau, Nicolas Offenstadt, Pascal Ory, Michel Porret, Yann Rivière, Boris Valentin, Sylvain Venayre, Catherine Virlouvet, Nicolas Werth

**Ont collaboré à ce numéro** Gaétan Baron, Cécile Francfort, François Mathou,

Rémi Upravan

#### **FARRICATION** Responsable de fabrication :

Christophe Perrusson (1910)

ACTIVITÉS NUMÉRIOUES

Bertrand Clare (1908)

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Responsable administratif et financier :

Nathalie Tréhin (19 18)

Comptabilité: Teddy Merle (1915) MARKETING DIRECT ET ABONNEMENTS

Responsable du marketing direct : Linda Pain Responsable de la gestion : Isabelle Parez

VENTES ET PROMOTION
Directeur: Valéry-Sébastien Sourieau (19 11)

Ventes messageries : VIP Diffusion Presse, Frédéric Vinot (N° Vert 08 00 51 49 74) Diffusion librairies Pollen/Dif'pop Tél.: 01 43 62 08 07, fax: 01 72 71 84 51

COMMUNICATION Isabelle Rudi (1970)

**RÉGIE PUBLICITAIRE** 

44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris Tél.: 01 44 88 suivi des 4 chiffres

Courriel: pnom@mediaobs.com Directeur général : Corinne Rougé (93 70) Directeur commercial: Jean-Benoît Robert (97.78) Directeur de marché : Christian Stefani (93 79)

Publicité littéraire : Quentin Casier (9754) Responsable Web : Romain Couprie (8925) Studio: Brune Provost (8926)

Gestion: Catherine Fernandes (89 20)

## La « grande ville »

vrai dire elle n'a pas encore livré tous ses secrets. Lorsque les Français l'ont découverte dans les années 1860, elle les a immédiatement fascinés. La cité abandonnée, écrit le scientifique Henri Mouhot dans son récit de voyage, « l'emporte pour le grandiose sur tout ce que l'art des Grecs ou des Romains a jamais édifié ». Joyau de l'Indochine française, le temple d'Angkor Vat devint le clou des expositions coloniales. En 1931, à Vincennes, on en érigea une reproduction grandeur nature. Dans ce dévoilement, les archéologues de l'EFEO ont joué un rôle actif : fondée à Saigon en 1900, cette École française d'Extrême-Orient a assuré la gestion du site jusqu'au coup d'État de 1970.

Les études ont repris en 1992 avec de nouveaux movens, bouleversant la manière dont on considère le site. Ce centre monumental exceptionnel, investi à la fin du IXe siècle, était au XIIe siècle, sous le règne de Jayavarman VII, une capitale d'empire. Depuis 2012, une technique de balayage par rayon laser (le lidar) a révélé l'existence d'une centaine de canaux, de bassins mais aussi d'îlots urbains enfouis sous la jungle, dont la présence était jusqu'alors insoupçonnée.

Dans ce « Grand Angkor » de plus d'un millier de km² (4 fois la superficie de Paris), les simulations permettent d'imaginer une population de plusieurs centaines de milliers d'habitants, peut-être 1 million (le chiffre de la Rome d'Auguste), population sans laquelle de telles constructions ne seraient pas imaginables, et qui ferait d'elle au xIIe siècle l'une des trois premières villes du monde, comparable seulement à cette date à Bagdad ou à Kaifeng.

De cette capitale et de sa population nous avons cependant peu de traces. Une source écrite, le témoignage d'un voyageur et diplomate chinois du xıııe siècle, Zhou Daguan, ébahi par tant de merveilles. Pas de corps non plus, ni de dépôts funéraires. Cela s'explique, nous dit Christophe Pottier, qui dirige aujourd'hui la Mission archéologique

franco-khmère, par l'incinération des cadavres selon les rites hindous, mais aussi par les conditions climatiques.

Reste à expliquer le déclin. Les « découvreurs d'Angkor » (le site n'avait jamais été délaissé par les pèlerins) en avaient livré une version devenue canonique : l'« effondrement » de la cité avait une date, 1431, celle d'une expédition lancée par le souverain du petit royaume d'Ayutthaya, aujourd'hui en Thaïlande. Comme Rome mille ans plus tôt, la ville avait cédé sous les coups des Barbares.

Ce qui explique l'abandon d'Angkor c'est une « mégamousson» qui, au xıv<sup>e</sup> siècle, fit alterner pluies diluviennes et terribles sécheresses

On voit les choses autrement aujourd'hui. Le site déclina, nous dit Roland Fletcher, bien avant le milieu du xve siècle. L'effondrement n'a pas eu lieu, et la bataille mythique fut tout au plus une expédition secondaire. Ce qui explique l'abandon d'Angkor c'est une crise climatique majeure, une « mégamousson » qui, au xive siècle, fit alterner pluies diluviennes et terribles sécheresses. Les infrastructures hydrauliques de ces exceptionnelles plaines rizicoles n'y ont pas résisté. S'ensuivit le délitement des structures impériales, la réduction du territoire et finalement le délaissement d'une capitale devenue disproportionnée.

Les amateurs de catastrophe finale sauront trouver là la préfiguration de notre destin prochain. Les historiens de ce dossier préfèrent rappeler que la civilisation khmère a survécu, donnant leur chance aux marchands de Phnom Penh. En attendant d'autres effondrements. Sic transit gloria mundi.

L'Histoire

**VOUS NOUS ÉCRIVEZ** 

#### ■ Sénèque avant Voltaire

Une lectrice nous rappelle que, concernant les catastrophes naturelles (Les Collections de L'Histoire *n*° 86). *les Anciens* n'ont pas attendu les Lumières pour expliquer les causes physiques de ces phénomènes. « Dix-sept siècles avant Voltaire, Sénèque cherchait déjà des causes matérielles aux séismes. Face aux "coquilles" trouvées dans les Alpes, Voltaire conclut à des déchets largués par les pèlerins en route vers Compostelle, tandis que le philosophe grec Xénophane (v. 570 av. J.-C.v. 475 av. J.-C.) identifiait sans peine dans les "coquilles" de sa région des fossiles marins et en déduisait que jadis la mer recouvrait les terres. Anaxagore, originaire d'Asie Mineure, était capable de prédire les tremblements de terre "en fouillant la boue d'un puits": or on sait aujourd'hui que l'un des indicateurs d'un séisme à venir est la variation du niveau d'eau dans les puits suite aux microfractures causées dans les sous-sols par la croûte terrestre en mouvement. Platon assure que l'humanité a perdu plusieurs fois la mémoire de ses découvertes suite à des cataclysmes ravageurs. Voilà qui relativise l'idée selon laquelle nous sommes au sommet de l'évolution...»

#### Irène Loriant

#### Annonce

André Barbet (Annecy) donne sa collection complète de L'Histoire. Vous pouvez le contacter au 09 77 78 94 55 ou par mail à andrebar@wanadoo.fr





Origine du papier : Autriche Taux de fibres recyclées : 0%Eutrophisation :  $PTot = +0,008 \, kg/tonne \, de papier$ Ce magazine est imprimé che Elcograf Spa (Italie), certifié PEFC

#### Robinson Crusoé, commerçant d'opium



ervé Lavergne revient sur notre dossier « Les guerres de l'opium » ( $n^{\circ}467$ ), en nous communiquant un extrait de Robinson Crusoé (1719), durant lequel le héros voyage en Chine pour le commerce de l'opium, et en tire des conclusions qui semblent annoncer voire en-

courager, avec un siècle d'avance, la « première guerre de l'opium » et la diplomatie de la canonnière. Lord Melbourne avait-il lu Daniel Defoe avant d'envoyer un corps expéditionnaire à Canton?

« Il est à remarquer que nous nous ébahissons de la grandeur, de l'opulence, des cérémonies, de la pompe, du gouvernement, des manufactures, du commerce et de la conduite de ces peuples. non parce que ces choses méritent de fixer notre admiration ou même nos regards, mais seulement parce que [...] nous ne nous attendons pas à v trouver rien de si avancé. [...] Qu'est-ce que leur commerce auprès du commerce universel de l'Angleterre, de la Hollande, de la France ou de l'Espagne ? [...] Notre cité de Londres fait plus de commerce que tout leur puissant empire. Un vaisseau de guerre anglais, hollandais ou français, de 80 canons, battrait et détruirait toutes les forces navales des Chinois. [...] Il en est de même de notre fortification et de l'art de nos ingénieurs dans l'attaque et la défense des villes : il n'y a pas à la Chine une place fortifiée qui pût tenir un mois contre les batteries et les assauts d'une armée européenne tandis que les armées des Chinois ne pourraient prendre une ville comme Dunkerque [...]. Ils ont des armes à feu, il est vrai ; mais elles sont lourdes et grossières et sujettes à faire long feu; ils ont de la poudre, mais elle n'a point de force; enfin ils n'ont ni discipline sur le champ de bataille, ni tactique, ni habileté dans l'attaque, ni modération dans la retraite. Aussi, j'avoue que ce fut chose bien étrange, pour moi, quand je revins en Angleterre, d'entendre nos compatriotes débiter de si belles bourdes sur la puissance, les richesses, la gloire, la magnificence et le commerce des Chinois. »

Sauf mention contraire de son auteur, toute lettre parvenue à la rédaction de L'Histoire est susceptible d'être publiée dans le magazine. Par souci de brièveté et de clarté. la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

#### ■ Indigène ou autochtone?

J'attire votre attention sur l'usage d'un terme impropre dans la version française de l'excellent entretien mené avec Pekka Hämäläinen sur « L'empire sioux » ( $n^{\circ}$  468). Le terme « indigène » y est utilisé pour rendre l'anglais *indigenous*. On peut lui préférer « autochtone », qui a été officialisé par les Nations unies, notamment en 2007 lors de l'adoption de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Si en anglais ou en espagnol le mot ne pose pas problème, il entretient une fâcheuse confusion dans le contexte français avec les « indigènes » de l'empire colonial français, soumis à un statut infamant.

Corinne David-Ives

#### La réponse de la rédaction

Le terme « indigène » peut certes renvoyer au statut d'« indigénat » de l'empire colonial français, mais il est bon de rappeler qu'il est sémantiquement l'exact équivalent du terme « autochtone », avec simplement une étymologie différente puisqu'il provient du latin tandis qu'« autochtone » vient du grec.

#### L'Histoire La rédaction de L'Histoire est res-

La réadction de L'HISTOITE est res-ponsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite ens les consentament de l'auteur ou de

Joute representation ou reproduction integrale ou partielle, faites ans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du Code de propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. :014 4074 770. Fax: 0146346719). L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui sem-bleatit contraire au vintrés le mouveum profésiels de bleatit contraire au vintrés le mouveum profésiels de blerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de blerait contraire auxinterets morauxou materiets ae la publication. Les nom, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service internet aux organismes liés: contractuellement avec L'Histoire, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

#### Commission paritaire n° 0423 K 83242. ISSN 0182-2411.

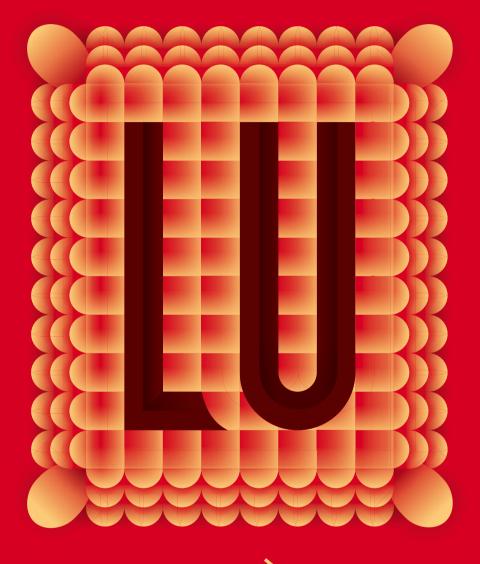
L'Histoire est publiée par Sophia Publications. Président et directeur de la publication : Claude Perdriel. Dépôt légal mars 2020. © 2020 Sophia Publications.

**CHÂTEAU** DES DUCS DE **BRETAGNE** 

MUSÉE D'HISTOIRE **DE NANTES** 

# EXPOSITION

04.04.2020 > 03.01.2021



1846 UN SIÈCLE 1957 D'INNOVATION

www.chateaunantes.fr #expochateau #expolu



















Festival

# 2021 : les « Passeurs de livres » s'invitent à Alès



n nouveau festival de sciences humaines devrait voir le jour à Alès en 2021 : les Rendez-vous des Passeurs de livres. Franck Belloir, directeur de la librairie Jean de Léry, y réfléchit depuis plusieurs années. C'est sur son stand au salon du livre des Rendez-vous de l'histoire de Blois que l'idée lui est venue : « Je trouvais cela fascinant de voir que les gens faisaient la queue pour assister à des conférences ! Il y a un réel intérêt du public. »

Alors pourquoi ne pas tenter l'expérience dans les Cévennes ? A 40 kilomètres au nord de Nîmes, Alès est une ville de tradition industrielle mais aussi de culture. Elle ne manque pas d'atouts : un théâtre dynamique (Le Cratère) et de belles salles pour accueillir un salon du livre et un public que l'on espère nombreux pour venir écouter historiens, géographes, ethnologues et sociologues. Franck Belloir explique: « C'est une terre de migration. D'exode d'abord: les Cévenols ont été nombreux à quitter la région en quête de travail au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais aussi de refuge et de résistance : les protestants, bien sûr, après la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685, les républicains espagnols après la guerre d'Espagne, et les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces échanges induisent une culture vivante, une richesse d'idées... Il y a quelque chose à faire ici : un grand festival! » C'est d'ailleurs cette idée de mouvement et de transmission qui a inspiré le titre de « Passeurs de livres ». Il fait aussi référence à ce trait fort de la culture cévenole que Philippe Joutard avait déià signalé à partir d'enquêtes orales sur la mémoire historique dans ces movennes montagnes. Cette passion du livre venue souvent de très loin, au-delà des frontières françaises, n'était pas le privilège des seuls notables mais était largement partagée par le monde populaire. C'est l'expression de la culture huguenote - étudiée notamment par Patrick Cabanel - qui a laissé maintes traces, dépassant les limites de la communauté protestante.

La première édition qui aura pour thème « L'étranger » devrait se tenir du vendredi au dimanche fin octobre ou début novembre 2021. Save the date.

#### Voyage sonore VILAR ET CASARÈS

Jean Vilar, Maria Casarès, Rosy Varte... Autant de grandes voix éteintes qui revivent grâce aux archives sonores. La BNF et le CNRS se sont associés pour lancer un site et des podcasts sur la dimension acoustique et auditive (comment l'écoutait-on ?) de cet art. Voyage sonore accessible sur http://classes.bnf.fr/echo

#### Tulle HISTOIRE LOCALE

La première Biennale européenne d'histoire locale, organisée notamment par Jean Boutier, se tiendra à Tulle du 11 au 13 septembre 2020. Parmi les intervenants attendus : Gérard Noiriel pour la conférence inaugurale, Bibia Pavard sur les femmes à l'ère du suffrage universel, Sébastien Poublanc sur l'histoire locale en bande dessinée.

# New York MURALISTES MEXICAINS



Pied de nez aux propos du président Trump, le musée Whitney à New York rend hommage aux artistes mexicains qui ont, selon le sous-titre de l'exposition, « réinventé l'art américain » entre 1925 et 1945. Plus de 200 œuvres de 60 artistes venus de 40 musées et 20 collections privées constituent une rétrospective unique.

#### Corse NOUVEAU MUSÉE



Le musée archéologique de Mariana-Prince-Rainier-III-de-Monaco ouvre à Lucciana, près de Bastia. C'est là que fut notamment retrouvé un sanctuaire dédié à Mithra. L'inauguration coïncide avec les Journées européennes de l'archéologie, du 19 au 21 juin.

#### Drôle de guerre MÉMOIRE

René Rioul, professeur retraité, a créé un site consacré à la période maijuin 1940 qu'il enrichit chaque mois de nouveaux récits de témoins, civils ou militaires. Rens. : www.juin40.fr

#### Sécu

#### **ENCORE UN MOIS!**

Le Comité d'histoire de la Sécurité sociale récompense deux thèses et deux masters traitant de la protection sociale. Dossiers à envoyer avant le 30 avril à chss@sante.gouv.fr

#### Polémique L'HONNEUR DE VICHY



Le conseil scientifique du mémorial de la Shoah va débattre de la dénomination « régime de Vichy », qui heurte le maire, Frédéric Aguilera, et une partie de ses administrés. Il est vrai que la ville n'est pas pour grand-chose dans les turpitudes et compromissions du gouvernement de Pétain et Laval. L'essentiel restant de continuer à transmettre l'histoire.

#### Orléans

#### **ENTERRÉES VIVANTES** ?

Trois femmes, en tailleur ou agenouillée, mains liées dans le dos, ont été exhumées à l'automne 2019 près de la porte Saint-Jean à Orléans. Pour l'archéoanthropologue Laure Ziegler, il pourrait s'agir de condamnées à mort,



enfouies vivantes, un châtiment attesté par des sources écrites médiévales mais qu'aucune fouille n'avait encore confirmé. Jusqu'à elles.

#### De Gaulle QUADRUPLE ANNIVERSAIRE



Les 130 ans de sa naissance (1890), les 50 ans de sa mort (1970), les 80 ans de son Appel et de l'Ordre de la Libération (18 juin et 16 novembre 1940) : 2020 sera l'année de Gaulle. Le musée de l'Ordre de la Libération organise chaque

mois une soirée culturelle : le 14 mai, autour de la BD consacrée à Romain Gary dans la série *Les Compagnons de la Libération*.

#### Vatican

#### HABEMUS ARCHIVA!

Depuis le 2 mars 2020, les archives vaticanes sur le pontificat de Pie XII (1939-1958) sont accessibles aux chercheurs – soit plus de 120 fonds et séries rassemblant 16 millions de pages dans une bonne douzaine de langues. Plusieurs centres français (universités de Paris Sorbonne, Lyon-II, Brest, Limoges, Sciences Po Bordeaux, Institut catholique...) se sont déjà mobilisés pour relever ce défi. Les 17, 18 et 19 juin 2020, un premier bilan sera présenté dans la capitale italienne lors d'un colloque organisé par l'École française de Rome et l'Institut historique allemand.

#### Saint-Cloud

#### **GRAND SIÈCLE**

L'académicien Pierre Rosenberg, ancien président-directeur du Louvre, a donné au département des Hauts-de-Seine sa collection personnelle: 45000 ouvrages, 3500 dessins, 650 tableaux, de la fin du xve siècle à nos iours. Un trésor que le département a décidé de présenter au public dans l'ancienne caserne Sully, près du pont de Saint-Cloud. Ouverture prévue en 2025.



Retrouvez plus d'informations sur www.lhistoire.fr



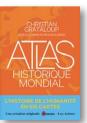
Le site de référence des passionnés d'histoire











#### **Vous pourrez**

- Vous abonner au magazine en version papier ou numérique
- Acheter le dernier numéro de L'Histoire
- Compléter votre collection

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET TWITTER





#### Agenda

#### 20 avril

#### Paris. EHESS

Hélène Dumas évoque les « Métis de la survie : fuite, mensonge, travestissement, sauvetage des enfants pendant le génocide des Tutsi au Rwanda ».

#### 20 et 27 avril

#### Paris, Sorbonne

Agnès Rouveret présente « L'art de Rome et de l'Italie, du viº au IIIº siècle av. J.-C. » et Manuel Royo, « La ville romaine : architecture publique, architecture privée ».

#### 22 avril

#### Paris, BNF

« Les frontières de la Pologne, 1920-1923 : traités de paix, autodétermination, affrontements sur le terrain » par Frédéric Dessberg.

#### 23 avril

#### Paris, musée des Arts décoratifs

Philippe Chassaigne nous met en appétit avec « La culture alimentaire des Britanniques à l'époque de l'apogée victorien ».

#### 27 avril

#### Toulouse, université Jean-Jaurès

Benjamin Duinat nous entretient des « Contiguïtés et ruptures. Gros plan sur les sociétés de frontières du Pays basque au temps de la guerre des Limites, 1827-1856 ».

#### 28 avril

#### Alès, médiathèque

Christian Ingrao rappelle « Le déchaînement de la violence nazie » dans le cadre des activités organisées par Alès Agglomération Art et histoire et la médiathèque.

#### 30 avril

#### Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales

Suite au versement d'une partie des fonds archéologiques collectés par le service de la MSH Mondes (Nanterre), une journée d'étude est consacrée aux archives des fouilles de Khirokitia (Chypre) et aux papiers d'Albert Grenier. Avec Élisabeth Bellon, Odile Daune-Le Brun, Cécile Fabris...

#### Vie de l'édition

#### Le Félin sort ses griffes

Et change tout : le logo, la charte graphique, le site... La ligne éditoriale se recentre sur l'histoire avec une dizaine de titres par an, pour moitié dans la collection « Histoire et sociétés » (Histoire de Corse, L'Empire ottoman, Les Intellectuels français et la guerre d'Espagne), pour moitié dans la collection « Résistance-Liberté-Mémoire », qui s'accompagne également d'une version poche.

#### Le Ciham

Le Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales lance une collection « Mondes médiévaux » consacrée aux aires chrétiennes et musulmanes et dirigée par Laurence Moulinier-Brogi. Un premier volume porte sur les Écritures médicales, le second, Église, dissidences et société dans l'Occitanie médiévale est attendu.

#### An 40

Quatre-vingts ans après la défaîte française face à l'Allemagne et l'Appel du général de Gaulle, Gallimard publie dans la collection « Folio histoire » Les Français de l'an 40 de Jean-Louis Crémieux-Brilhac et La France à l'envers. La guerre de Vichy, 1940-1945 d'Alya Aglan.



Retrouvez plus d'informations sur www.lhistoire.fr

#### Les gens

#### François-Michel Le Tourneau



#### Prix Sophie-Barluet

Destiné à soutenir des ouvrages novateurs en sciences humaines et sociales, le prix Sophie-Barluet 2019 a été remis à François-Michel Le Tour-

neau pour *L'Amazonie*. *Histoire*, *géographie*, *environnement* (CNRS Éditions, 2019).

#### Michèle Baj-Strobel



#### Prix du livre d'histoire des Outre-Mer

C'est l'ethnologue Michèle Baj-Strobel, spécialiste de l'imagerie islamique du Sénégal, qui a reçu le prix pour Les Gens de l'or. Mé-

moire des orpailleurs créoles du Maroni (Plon, « Terre humaine », 2019).

#### Jack Lang

#### A la tête de l'IMA



A l'unanimité, Jack Lang a été reconduit par le conseil d'administration comme président de l'Institut du monde arabe pour une durée de trois ans. Ce sera son troisième mandat

à la tête de l'institution qui, grâce à la donation de Claude et France Lemand (1300 œuvres), devient le plus grand musée d'art du monde arabe en Europe.

#### Faux



#### Galilée, la Lune et le faussaire

En mars 1610, Galilée fait imprimer le Sidereus nuncius (Le Messager des étoiles) avec cinq eaux-fortes représentant la surface lunaire. En 2005, un marchand de livres anciens italien en vend un exemplaire, intitulé SNML, avec des dessins de Lune attribués à Galilée, à la librairie new-yorkaise Martayan Lan. Deux ouvrages publiés entre 2006 et 2011 concluent à son authenticité. Mais un opiniâtre spécialiste du livre ancien prouve le contraire. Les experts viennent de publier un troisième livre, SNML. Anatomie d'une contrefaçon (Zones sensibles, 2020) montrant comment ils ont pu être abusés...



# La police des Lumières

ORDRE ET DÉSORDRE DANS LES VILLES AU 18° SIÈCLE

exposition

[四] (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)

11 mars > 29 juin 2020

ARENIVES NATIONALES

60 rue des Francs-Bourgeois // 75003 Paris
www.archives-nationales.culture.gouv.fr

du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 samedi et dimanche de 14 h à 17 h 30 fermeture le mardi et le 1° mai métro : ligne 1 (Hôtel de Ville) ligne 11 (Rambuteau)

exposition réalisée avec le concours exceptionnel de la Bibliothèque nationale de France

(BnF | Bibliothèque nationale de France

L'Histoire Le Monde

e AP-HP / F. Marin // design graphiqu

#### L'ÉDITO

3 La « grande ville »

#### **FORUM**

#### Vous nous écrivez

4 Robinson Crusoé. commerçant d'opium

#### **ON VA EN PARLER**

6 2021 : les « Passeurs de livres » s'invitent à Alès

#### ÉVÉNEMENT

#### Société

**12** Comment le viol est devenu un crime

Par Séverine Liatard



#### **ACTUALITÉ**

#### Santé

20 Quarantaine, le retour du refoulé

Par Anne Marie Moulin

#### Archéologie

**24** Romulus, l'introuvable tombeau

Par Vincent Jolivet

#### Édition

26 L'odyssée du père Poidebard Par Taline Ter Minassian

#### Tribune

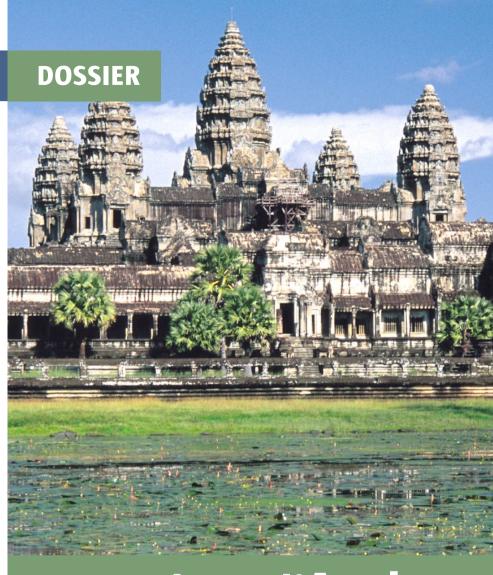
28 Kafka aux Archives Par Raphaëlle Branche, Gilles Morin et Thomas Vaisset

#### **Hommage**

**30** Jean Daniel parmi les siens Par Mona Ozouf

COUVERTURE: Tête de divinité, fin du xIIe siècle, photographiée dans les ruines d'Angkor Thom en janvier 1962 (Roger-Viollet).

Ce numéro comporte un encart abonnement L'Histoire sur les exemplaires kiosque France, un encart abonnement Édigroup sur les exemplaires kiosque Belgique et Suisse et un encart Sophia Boutique sur les exemplaires abonnés.



# 32 La chute d'Angkor

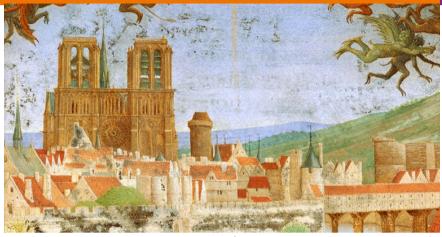
Nouvelles hypothèses sur le déclin d'Angkor Entretien avec Roland Fletcher **Ouelles sources?** La chance de Phnom Penh

Carte: XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, l'apogée de l'Empire khmer Chronologie

- Yasovarman Ier, le fondateur Par Dominique Soutif
- La troisième ville du monde? Entretien avec Christophe Pottier Baphuon, le temple reconstruit Plans: le « Grand Angkor »; Angkor Thom, cœur battant de la ville

# YORK, THE METROPOLITAN MUSEUM OF ART, 1975.1.2490, DIST. RMN-GP/IMAGE OF THE MMA - TOMASZ KIZNY - MICHAL GAWLIKOWSKI

#### L'ATELIER DES CHERCHEURS



60 Au Moyen Age, **Paris** se gouvernait seul



**68 Sandarmokh,** un charnier de la Grande Terreur

Par Nicolas Werth et Irina Flise



**76** Décryptage d'image. **Le Bellérophon** de Palmyre Par Maurice Sartre

#### **GUIDE**

#### **LIVRES**

- **78** « Otages, une histoire » de Gilles Ferragu

  Par Maurice Sartre
- 80 La sélection de « L'Histoire »

#### Revues

86 La sélection de « L'Histoire »

#### Bande dessinée

88 « Le Siècle d'Emma » d'Éric Burnand et de Fanny Vaucher Par Pascal Ory

#### Classique

89 « La Peur en Occident » de Jean Delumeau Par Laurent Theis

#### **SORTIES**

#### **Expositions**

90 « 1940 : les Parisiens dans l'exode » au musée de la Libération de Paris Par Huguette Meunier

92 « D'Alésia à Rome, l'aventure archéologique de Napoléon III » à Saint-Germain-en-Laye

#### Cinéma

- **94** « L'Affaire Collini » de Marco Kreuzpaintner **Par Antoine de Baecque**
- 95 « L'Ombre de Staline » d'Agnieszka Holland Par Nicolas Werth

#### Médias

96 « 1945, la République des enfants perdus » de Frédéric Tonolli sur France 5 Par Olivier Thomas

#### **CARTE BLANCHE**

98 Le « Non! » de Miguel de Unamuno Par Pierre Assouline

#### France Culture



Retrouvez dans l'émission de Xavier Mauduit « Le Cours de l'histoire » une séquence en partenariat

avec *L'Histoire* avec Christophe Pottier et Gabrielle Abbe (*cf. p. 32*) le vendredi 10 avril à 9 h 05



Ras le viol Si le viol est aujourd'hui considéré comme un crime (ci-dessus : marche à Paris contre les violences sexuelles en 2019), il a longtemps, au contraire, suscité la honte des femmes qui en étaient victime et de leur famille. Sur le tableau ci-dessous, Lucrèce se donne la mort pour éviter le déshonneur après son viol par Tarquin (atelier de Jan Massys, vers 1550).

Page de droite : l'actrice Adèle Haenel dénonçant l'obtention d'un César en 2020 par Roman Polanski.



Ça veut dire, 'ce n'est pas si grave de violer

# COMMENT LE VIOL EST DEVENU Seigner Polanski, c'est cracher au visage det Unit de la victimes.

Entré dans le Code pénal en 1791, le viol n'a été défini et véritablement puni qu'à la fin des années 1970. Une évolution du droit et des mœurs qui doit beaucoup à la campagne menée par les féministes du MLF.

**UN CRIME** 

Par Séverine Liatard

epuis l'affaire Harvey Weinstein – les révélations en 2017 de harcèlement et d'agressions sexuels de la part du producteur de cinéma américain -, les femmes sont de plus en plus nombreuses à oser porter plainte pour viol. Selon le ministère de l'Intérieur, en France, les plaintes ont vu une hausse de 17 % en 20181. Cette libération de la parole est le fruit d'un long combat, initié dans les années 1970 par les féministes du Mouvement de libération des femmes (MLF).

Si le MLF, fondé en 1970, s'est surtout fait connaître par sa lutte pour la légalisation de l'avortement, le viol est aussi, dès l'origine, au cœur de ses combats. La même année, dans la revue *Partisans*, la féministe Emmanuelle de Lesseps² livre le récit de son viol commis deux ans auparavant par un jeune étudiant. Elle décrit ses tentatives désespérées pour convaincre son agresseur de ne pas passer à l'acte, sa paralysie et sa peur,

ainsi que les mécanismes de sa culpabilité dont elle essaie de se dégager par l'écriture.

La parole se libère également au printemps 1972, lors de journées de dénonciation des crimes commis contre les femmes, organisées à la Mutualité par le MLA (Mouvement pour la liberté de l'avortement), Choisir, les Féministes révolutionnaires et des adhérentes du Planning familial. Pour la première fois, des femmes violées ou harcelées sexuellement partagent en public leur souffrance.

Ces témoignages permettent de lever le voile sur un tabou. Le viol est en effet alors souvent perçu comme une initiation sexuelle, une agression sans conséquences, voire un acte d'amour. Les victimes, quant à elles, sont très souvent traitées en coupables, soupçonnées d'avoir été imprudentes ou provocantes au motif qu'elles ont parlé à des inconnus ou sont sorties tard le soir, seules, sans protecteur.

C'est pourquoi, en juin 1974, une manifestation de nuit



L'AUTEURE
Historienne et
productrice
d'émissions et de
documentaires
radiophoniques,
Séverine Liatard a
notamment publié
Colette Audry,
1906-1990.
Engagements et
identités d'une
intellectuelle
(PUR, 2011).

rassemble boulevard Sébastopol à Paris plusieurs centaines de féministes pour protester contre cette manière implicite de limiter leur droit à circuler la nuit.

#### « Nous sommes des mortes-vivantes »

L'année 1975 marque le début d'une nouvelle campagne relayée amplement par la presse. Durant l'été précédent, deux campeuses belges ont été violées une nuit entière par trois hommes dans les calanques de Marseille. « Nous sommes des mortes-vivantes », déclarent publiquement Anne Tonglet et Araceli Castellano, qui décident de porter plainte. Leurs agresseurs, rapidement appréhendés, affirment que leurs victimes étaient consentantes. En septembre, le tribunal correctionnel de la cité phocéenne poursuit alors les accusés pour « coups et blessures ».

Si le Code pénal (1791 puis 1810) considère le viol comme un crime, dans les faits la justice n'a pas pour habitude >>>

Très souvent, comme ici, le viol est requalifié en « attentat à la pudeur » et jugé en correctionnelle. Dans l'espoir de sensibiliser la société, les avocates des jeunes femmes, soutenues par des militantes féministes, exigent un renvoi aux assises, lors d'un procès public. Première victoire : quelques mois plus tard, l'affaire est renvoyée devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, à Aixen-Provence. Les coupables risquent une peine de dix à vingt ans de prison.

Diverses actions se mettent alors en place. Lors du défilé du 1er mai 1976, des cortèges de femmes se mobilisent avec banderoles et panneaux pour dénoncer le viol. Dans la plupart des manifestations, l'initiative dégénère. Des femmes sont insultées, certaines frappées par des militants d'organisations ouvrières qui considèrent cette mobilisation comme incongrue et provocante. Le mois suivant, un grand meeting non mixte se tient à la Mutualité - « Dix heures contre le viol » - rassemblant plus de 4000 femmes.

A l'issue de discussions entre les différents groupes du MLF, un « Manifeste contre » le viol<sup>3</sup> est rédigé : « Quand une femme dit non, ce n'est pas oui, c'est non! » Les féministes pointent la responsabilité d'une société patriarcale dans cette « chasse aux femmes établie par certains hommes » et rappellent que le viol n'est pas un simple avatar de la drague, mais un crime. Elles accusent également la société d'accepter, voire d'encourager, au nom d'une présumée « loi de la nature », une sexualité masculine dominatrice et violente. Elles s'élèvent a contrario contre l'idée répandue d'une sexualité féminine passive, voire masochiste, qui s'accommoderait de relations sexuelles brutales et soumises. Le viol est un meurtre symbolique, accompagné parfois d'un meurtre réel.

#### Le MLF a 50 ans!



e Mouvement de libération des femmes est une des composantes de ce que ■l'on appelle la « deuxième vague » féministe. Sa date de naissance fait l'objet de controverses. Certaines militantes considèrent que le MLF a été fondé dans la foulée de Mai 68 par Antoinette Fouque le 1er octobre 1968. Mais la majorité des féministes et des historiens datent plutôt son émergence de 1970. C'est en effet le 21 mai de cette année que se tient à l'université de Vincennes la première réunion publique non mixte de femmes ; que paraît en juillet le numéro spécial de la revue Partisans intitulé « Libération des femmes, année zéro » et que se déroule la manifestation du 26 août durant laquelle une dizaine de militantes déposent des fleurs sous l'Arc de triomphe en l'honneur de la femme du Soldat inconnu, considérée comme étant

« encore plus inconnue ». C'est à cette occasion que la presse s'inspire du Women's Liberation Movement américain pour baptiser ces mobilisations « Mouvement de libération de la femme ».

La libération défendue par le mouvement est avant tout une libération des corps, à travers la libéralisation sexuelle et la légalisation de l'avortement et de la contraception. A partir de 1973, différentes tendances se dessinent : les « féministes révolutionnaires » qui font de la lutte contre le patriarcat leur priorité ; le courant « lutte des classes » composé de militantes qui lient luttes des femmes et lutte des classes ; le courant « différentialiste », constitué du groupe Psychanalyse et Politique, pour qui il existe une différence fondamentale entre les femmes et les hommes (et donc une identité féminine).

#### MOTS CLÉS

#### Choisir

Ou Choisir la cause des femmes est une association fondée par Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi en 1971 pour obtenir la légalisation de l'avortement après la publication du « Manifeste des 343 » (femmes qui ont avorté).

#### **MLAC**

Le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, association dont fait partie le MLF, créé en 1973, dirigé vers la lutte pour la légalisation de l'avortement et promouvant la diffusion de l'information sexuelle et de la contraception. Le MLAC avait établi des comités locaux chargés de pratiquer l'avortement.

▶ ▶ La honte doit changer de camp, la justice également. Mais si le MLF a bénéficié dans sa lutte pour le droit à l'avortement du soutien de la gauche, et des humanistes en général, il en est tout autrement à propos du viol.

La guerre entre les sexes va rapidement occuper le devant de la scène. De fait, si la campagne contre le viol saisit l'opinion, elle a aussi pour effet de souder le «bloc du patriarcat mâle<sup>4</sup>» contre les femmes. Certains militants d'extrême gauche, anciens alliés des féministes, n'hésitent pas à dénoncer le puritanisme de ces

#### Si le MLF a bénéficié dans sa lutte pour le droit à l'avortement du soutien de la gauche, il en est tout autrement à propos du viol

revendications ainsi que l'appel à la répression. Dans une civilisation, certes malade du capitalisme, Kamel Chaabouni dans Libération se demande si les femmes ne sont tout de même pas responsables de leurs agressions: « Le fait de ne pas porter de soutien-gorge ou de porter des jeans moulants, de se parfumer,



#### 1978 : le procès d'Aix

L'avocate Gisèle Halimi, à la tête du mouvement féministe Choisir, accompagne le 2 mai 1978 au palais de justice d'Aix-en-Provence Anne Tonglet et Araceli Castellano. Les deux jeunes Belges ont été tabassées et violées quatre ans auparavant à Marseille par trois hommes. Le crime avait d'abord été requalifié en délit de « coups et blessures » et « attentat à la pudeur ». Grâce à la mobilisation des féministes du MLF et de Gisèle Halimi l'affaire fut finalement portée aux assises et les violeurs condamnés à des peines de quatre à six ans de réclusion criminelle. A l'issue de ce procès qui fit grand bruit, la sénatrice Brigitte Gros déposa un projet de loi sur le viol, voté en 1980.

#### Notes

- 1. Cf. « Les Français et les représentations sur le viol et les violences sexuelles », Rapport d'enquête Ipsos-Mémoire traumatique et victimologie, dirigé par Murielle Salmona, 2019.
- **2.** E. de Lesseps, « Le viol », *Partisans* n° 54-55, cité dans *MLF*, *textes premiers*, Stock, 2009, pp. 236-244.
- **3.** « Manifeste contre le viol », *Libération*, 16 juin 1976.
- **4.** Cf. F. Picq, *Libération des femmes. Quarante ans de mouvement*, Brest, éd. Dialogues, 2011, p. 304.
- **5.** « Le débat après les assises contre le viol : aujourd'hui des réactions masculines », *Libération*, 8 juillet 1976.
- **6.** « Les imposteuses », *Charlie Hebdo* n° 274, 12 février 1976.
- **7.** « A propos des imposteuses » et « Ode funèbre pour les zizis violeurs », *Charlie Hebdo* n° 275, 19 février 1976.
- **8.** Cf. A. Cohen, « Le port d'armes automatiques pour nous défendre et pour vivre », *Libération*, 26-27 juin
- **9.** « Justice patriarcale et peine de viol », *Alternatives* n° 1, juin 1977.
- 10. Cf. Elle l'a bien cherché, documentaire de Laetitia Ohnona, Memento productions-Arte France, 2018, 51 mn.

de se maquiller, est-il sans effet? La femme qui s'habille ainsi porte, à mon avis, une part de responsabilité si elle est violée<sup>5</sup>. »

Dans Charlie Hebdo, Xéxès traite les féministes d'« imposteuses » en affirmant que les violeurs sont des victimes avant d'être des agresseurs6. La semaine suivante, Cavanna lui répond en défendant les féministes et Rita Thalmann, secrétaire nationale de Choisir, lui réplique également : «Le violeur - tu l'appelles victime – est souvent un mec tristement ordinaire, rarement un obsédé sexuel, mais toujours un fasciste. [...] On veut baiser auand et avec aui ca nous chante. C'est clair, non? Ni sur ton ordre. ni sur celui de Bigeard<sup>7</sup>. »

#### Viol de gauche, viol de droite, même combat

Les féministes doivent donc se battre sur deux fronts : contre une société qui ne mesure pas la gravité du viol et contre une partie de l'extrême gauche qui, opposée à toute forme de répression, considère cette campagne comme une revendication réactionnaire. Certains militants accusent les féministes d'être « manipulées par la bourgeoisie » et « la droite sécuritaire » et proposent que les violeurs rendent des comptes non pas devant des tribunaux « bourgeois » mais par exemple devant des assemblées de travailleurs hommes et femmes.

Des avocates féministes comme Josyane Moutet, Colette Auger ou Monique Antoine se positionnent également contre les peines de prison pour les violeurs parce qu'elles sont contre la prison comme arme répressive de manière générale et que ces peines n'ont, selon elles, aucune vertu rééducative. Elles proposent d'autres moyens de lutte, comme la mise à l'épreuve ou une réparation

# Certaines féministes, minoritaires, préconisent de recourir à l'autojustice, avec le port d'armes automatiques

▶ ▶ pécuniaire. Certaines féministes, minoritaires, préconisent de recourir à l'autojustice, avec le port d'armes automatiques et l'organisation d'expéditions punitives<sup>8</sup>.

A toutes ces objections le MLF réplique notamment par la voix de l'avocate Gisèle Halimi, célèbre depuis le procès de Bobigny en 1972 où elle avait défendu une jeune fille violée poursuivie pour avoir avorté il-légalement. Pourquoi soulever le problème de la répression uniquement à propos du viol et non pour les autres crimes ? Cela revient une fois encore à ne pas considérer cet acte comme un crime. De leur côté, les Féministes révolutionnaires

rétorquent à leurs anciens camarades que s'ils décident d'être contre la répression, il ne faut plus inculper personne, ni meurtriers ni patrons, et qu'on peut donc jeter les ouvriers par dizaines du haut des échafaudages en toute tranquillité<sup>9</sup>.

Elles récusent également l'argument selon lequel les femmes devraient combler la « misère sexuelle » de certains hommes et notamment celle des travailleurs immigrés, d'autant qu'elles sont persuadées que les violeurs sont des messieurs Tout-le-Monde. Trois ans auparavant, l'écrivaine féministe Annie Cohen relatait dans *Libération* l'histoire de Maï, jeune militante du MLF d'origine vietnamienne, violée



« Viol de nuit, terre des hommes » Le 1<sup>er</sup> mai 1976, certaines féministes dont les banderoles sont jugées provocantes sont bousculées par le service d'ordre de la CGT.

#### CHRONOLOGIE

#### 1791

Premier Code pénal. Le viol (non défini) est puni de dix années de fers ; douze si la victime a moins de 14 ans ou si le coupable a été aidé par des complices.

#### 1810

Code pénal de Napoléon. Le viol ou « tout autre attentat à la pudeur [c'est-à-dire agression sexuelle] consommé ou attenté avec violence contre des individus de l'un ou de l'autre sexe » est puni de la réclusion criminelle dans une maison de force, entre cinq et dix ans. Le viol sur mineur de moins de 15 ans est condamné aux travaux forcés. Le devoir conjugal est inscrit comme une obligation.

#### 1832

Modification du Code pénal avec la dissociation du viol et de l'attentat à la pudeur avec violence. L'auteur du premier est condamné aux travaux forcés, à perpétuité si la victime a moins de 15 ans. Pour le second, à la réclusion criminelle, ou à des travaux forcés si la victime a moins de 15 ans.

#### 1857, 25 juin

La Cour de cassation donne une première définition juridique du viol dans l'arrêt Dubas : « le fait d'abuser d'une personne contre sa volonté, soit que le défaut de consentement résulte de la violence physique ou morale exercée à son égard, soit qu'il résulte de tout autre moyen de contrainte ou de surprise pour atteindre, en dehors de la volonté de la victime, le but que se propose l'auteur de l'action ».

#### 1980, 23 décembre

La définition du viol est modifiée. Le terme désigne désormais « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise ». Il est puni de cinq à dix ans de réclusion criminelle, ou de dix à vingt ans quand il est commis sur une personne vulnérable ou un mineur de moins de 15 ans.

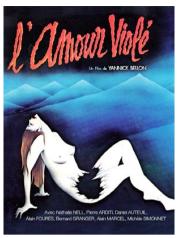
#### 1992

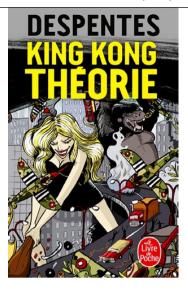
Réforme du Code pénal. Les menaces, comme moyen employé par le coupable, sont ajoutées à la définition du viol, qui est puni de quinze à vingt ans de réclusion criminelle. Le viol conjugal fait son entrée dans la loi.

#### 2018

Réforme Schiappa. Les raisons d'aggravation de la peine pour vingt ans à la place de quinze sont multipliées. Le viol conjugal y est notamment inclus. La définition du viol est élargie : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. »







Lutte culturelle Dans L'Amour violé, sorti en 1978, la réalisatrice Yannick Bellon filme le viol dans toute sa violence. Le film fait scandale mais obtient un grand succès public. En 2006, Virginie Despentes raconte dans King Kong Théorie son viol à 17 ans : une « guerre civile, l'organisation politique par laquelle un sexe déclare à l'autre : "Je prends tous les droits sur toi, je te force à te sentir inférieure, coupable et dégradée." ». A gauche : manifestante féministe du collectif Nous toutes en 2018 à Lyon.

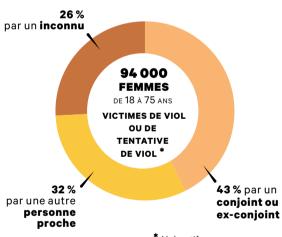
▶ ▶ chez elle par un camarade travailleur immigré d'origine africaine dont elle soutenait la lutte. La jeune femme attendit plusieurs jours avant d'en parler au comité, craignant que l'affaire nuise à la cause des travailleurs immigrés et que celle-ci soit récupérée par la presse à des fins racistes. Refusant finalement de se taire au nom de la révolution, elle fut accusée par ses camarades de compromettre la lutte « principale » : celle des opprimés. Si les féministes reconnaissent que la justice frappe effectivement les accusés de manière discriminatoire (selon leur statut social ou leur origine), elles refusent de se laisser violer au nom de la lutte contre le capital, ou d'être les opprimées des opprimés.

#### Le procès qui change tout

En mai 1978 s'ouvre à Aix-en-Provence le procès qui doit juger aux assises les violeurs d'Anne Tonglet et Araceli Castellano. Gisèle Halimi, en charge de l'affaire, milite depuis le début pour la tenue d'un procès public afin de provoquer un débat susceptible d'alerter les consciences sur la gravité du problème, comme à Bobigny en 1972.

Les audiences sont très suivies par la presse française À SAVOIR

#### Les chiffres en France



\*déclaratif en moyenne par an entre 2011 et 2018

**62 000 FEMMES VICTIMES DE VIOL** 

32 000 FEMMES VICTIMES DE TENTATIVE DE VIOL



D'après le ministère de l'Intérieur, chaque année en moyenne entre 2011 et 2018, 94000 femmes de 18 à 75 ans ont déclaré avoir été victimes de viol ou de tentatives de viol. Source : enquête « cadre de vie et sécurité », 2019. et internationale et les deux ieunes femmes bénéficient du soutien des féministes et de personnalités comme le poète Pierre Emmanuel de l'Académie française, l'écrivaine Françoise Mallet-Joris ou le professeur de médecine Alexandre Minkowski. Au terme de débats houleux, le meneur du viol est condamné à six ans de prison, les deux autres prévenus à quatre ans pour tentative de viol. La circonstance aggravante de « crime en réunion » n'a pas été retenue par le jury. Dans la foulée de l'affaire, d'autres accusations sont portées aux assises sur tout le territoire et de lourdes condamnations sont prononcées contre les violeurs.

Pour que les mentalités changent, il faut pour l'instant utiliser les moyens légaux. Les avocates et les féministes proches de Choisir en viennent donc à considérer que la prison peut devenir exemplaire à l'égard de violeurs qui nient la gravité de leurs actes. En outre, le fait que le viol soit passible de réclusion criminelle est susceptible de faire changer la vision sociale du viol. S'appuyant sur les travaux des avocates, sur les écrits et les témoignages recueillis par les mouvements féministes, la ▶▶▶



# Le viol reste la seule infraction criminelle dans laquelle la victime se sent systématiquement coupable

▶▶ sénatrice Brigitte Gros dépose l'année du procès une proposition de loi sur le viol : « Une femme qu'on viole est une femme qu'on torture, une femme violée est une femme blessée, meurtrie, abaissée, humiliée, parfois sa vie entière. Le viol, c'est vrai, est un crime intolérable, sa répression mais aussi sa prévention sont devenues une nouvelle exigence de civilisation », proclame-t-elle à la tribune (28 juin 1978).

A sa suite, de nombreuses propositions sont déposées au Sénat et à l'Assemblée nationale par les différents groupes politiques. La loi est finalement examinée au Parlement le 11 avril 1980 et publiée au *Journal officiel* en décembre de la même année. Lors des débats, la droite et la gauche s'opposent surtout sur la durée de la peine, les associations habilitées à se porter partie civile ou l'accueil des victimes. Il s'agit de réformer une législation qui datait du xix<sup>e</sup> siècle et qui avait pour



#### Lutte continuelle

Depuis une quarantaine d'années la parole des victimes se libère et les campagnes de mobilisation contre le viol se multiplient (de gauche à droite : affiche de l'association Mémoire traumatique et victimologie, couverture du *Nouvel Observateur* de novembre 2012).

but de protéger les « familles » atteintes dans leur honneur quand une des leurs était violée et non de protéger les femmes.

Dans sa définition juridique, le viol est désormais qualifié d'agression sexuelle impliquant « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise ». Il est puni de cinq à dix ans de réclusion criminelle, une peine pouvant aller jusqu'à vingt ans si la victime est une personne vulnérable ou un(e) mineur(e) de moins de 15 ans.

S'il n'y a pas eu de manifestations aussi massives que pour le droit à l'avortement, la mobilisation des féministes contre le viol fut donc intense. Les débats qui ont agité l'opinion entre le dépôt du projet de loi en 1978 et son adoption en 1980 ont encouragé les femmes à porter plainte, contribuant ainsi à briser la loi du silence. La sortie d'enquêtes et de témoignages sur le viol a également suscité une prise de conscience de la société, tout comme par exemple un téléfilm diffusé en prime time dans « Les Dossiers de l'écran » en 1977, suivi d'une discussion avec deux femmes violées et Gisèle Halimi.

Un an plus tard, *L'Amour violé* de Yannick Bellon remporte un grand succès au cinéma.

Le dispositif judiciaire a encore été renforcé depuis par la loi de 1992 qui pénalise le viol entre époux ou la loi de 2018 qui modifie la définition du viol et l'allongement à trente ans de la prescription. Cependant le problème est bien loin d'être résolu. Les femmes violées qui décident de porter plainte doivent aujourd'hui encore subir des violences symboliques. Les faits sont toujours minimisés et le non-consentement remis en cause. Le viol reste la seule infraction criminelle dans laquelle la victime se sent systématiquement coupable. Les délais d'instruction sont longs, en moyenne quatre ans, et une plainte sur dix seulement finit aux assises<sup>10</sup>. Les stéréotypes sexistes ont la vie dure: 42 % des Français pensent que si la victime a eu une attitude provocante en public, la responsabilité du violeur doit être atténuée. Un tiers des sondés considèrent le viol comme un malentendu. La permanence de ce phénomène prouve que les pouvoirs publics doivent encore agir et que la « culture du viol », entendue comme l'ensemble des représentations genrées de la sexualité permettant et encourageant les violences sexuelles, est bien loin d'être endiguée.

#### **POUR EN SAVOIR PLUS**

**C. Bard (dir)**, Dictionnaire des féministes, PUF, 2017.

**J.-Y. Le Naour, C. Valenti,** *Et le viol devint un crime,* Vendémiaire, 2014.

MLF, textes premiers, Stock, 2009.

- **J. Mossuz-Lavau**, Les Lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France, 1950-2002, Payot, 2002.
- **F. Picq,** Libération des femmes. Quarante ans de mouvement, Brest, éd. Dialogues, 2011.
- G. Vigarello, Histoire du viol, xvı<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle, Seuil, 2000.

Viol de nuit, terre des hommes, un documentaire de Séverine Liatard, réalisé par Séverine Cassar, « La Fabrique de l'histoire », France Culture, 31 octobre 2011.

hobie, Bacillophobie, Basophobie, Bélénophobie, Blemmophob 🕞 CSLLV 21 érophobi phie, Coulrophobie, Dentophobie, Didaskaleinophobie, Dysmorphophobie opo débats dibrairie cinéma edaliophobie, Hydrophobie, Hylophobie, Nomophobie, Nosocomephobie, Nosophobie, Nudophobie, Pédiophobie, Pédophobie, Pharmacophobie, Tokophobie, Trypophobie, Xénoglossophobie, Ablutophobie, Aichmophobie, Acrophobie, Administrativophobie, Aérodrom Alopophobie, Amatophobie, Amaxophobie, hobie, Anuptaphobie, Apéirophobie, Aphrophobie, Apiphobie, Apopathodiaphulato Atélophobie. Athazagoraphobie. Atvchiphobie. Automysophobie. Basophobie, Bélénophobie, Blemmophobie, Brontophobie, Butyropho Carpophobie, Catapédaphobie, Cherophobie, Claustrophobie, daskaleinophobie, Dysmorphophobie, Dysmola peunie, Ecclesiophobie, Emétophobie, Géphyrophobie, Germophobie, Glossophobie, Gymnophobie, Hexakosioihexekontahexaphobie, Hippopotomonstrosesquippedal pégiaphobie, Ithyphallophobie, Medorthophobie, Kénophobie, Kéraunophobi

pbie, plácodromophobie, Sidérophobie, Sotériophobie, Spectrophobie, Spélaionophobie, Stasopéphore phobie, Thalassophobie, Thanatophobie, Tokophobie, Trypophobie, Xénoglossophobie, Albie, Trypophobie, Achluophobie, Achmophobie, Aichmophobie, Acrophobie, Administrativophobie, Ophobie, Aérophobie, Agoraphobie, Algophobie, Alopophobie, Amatophobie, Amaxophologinophobie, Angrophobie, Anthropophobie, Anuptaphobie, Apéirophobie, Aphrophobie, Apiphobie, Angrophobie, Apopathophobie, Aquaphobie, Arachibutyrophobie, Arithmophobie, Anophobie, Astraphobie, Astrophobie, Atélophobie, Athazagoraphobie, Atychiphobie, Automysophobie, Aviophobie, Bacillophobie, Basophobie, Bélénophobie, Blemmophobie, Brontophobie, Cancérophobie, Cardiophobie, Carpophobie, Catapédaphobie, Cherophobie, Claustophobie, Cancérophobie, Cardiophobie, Carpophobie, Catapédaphobie, Cherophobie, Claustophobie, Camérophobie, Didaskaleinophobie, Dysmorphophobie, Dysmorphophobie, Glossophobie, Écolophobie, Epistaxiophobie, Éreutophobie, Géphyrophobie, Germophobie, Glossophobie, Camérophobie, Epistaxiophobie, Éreutophobie, Géphyrophobie, Germophobie, Glossophobie, Camérophobie, Epistaxiophobie, Éreutophobie, Géphyrophobie, Germophobie, Glossophobie, Camérophobie, Glossophobie, Camérophobie, Epistaxiophobie, Éreutophobie, Géphyrophobie, Germophobie, Glossophobie, Camérophobie, Camérophobie, Glossophobie, Camérophobie, Glossophobie, Camérophobie, Camérophobie

eucosélophobie, Lilapsophobie, Maskaphobie, Mycophobie. Mysophobie.

ophob@ Néophobie, Néophobie alimentaire, Nicophobie, Nomophobie, Nosocomephobi

Phasmophobie Philophobie, Phobie sociale, Pyrophobie, Radiophobie,

obie UNIVERSITÉ e, Kéraunophobie, Hydrophobie, Hylophobie, Hypégiaphobie, Ithyphallophobie, Medorobie UNIVERSITÉ e, Kéraunophobie, Hydrophobie, Lévis et phobie, Lies solve la line de la l

Haptophobie, Hématophobie, Hexakosi



# Quarantaine, le retour du refoulé

Abandonnée au xx<sup>e</sup> siècle, cette mesure sanitaire est née à Raguse il y a six cents ans.

Par Anne Marie Moulin\*

#### Wuhan

En Chine, le 20 février 2020, des repas sont délivrés aux habitants mis en quarantaine depuis le 23 janvier.

epuis le xx° siècle, les quarantaines, symboles de barbarie et d'ignorance, ont mauvaise presse, même si, en sourdine, des mesures d'isolement, baptisées de plus jolis noms (comme « confinement »), ont encore cours en cas d'épidémies ou de maladies contagieuses. La Chine a donc surpris en installant au mois de janvier 2020 une quarantaine géante à Wuhan, retranchant le territoire de cette métropole industrielle et ses

11 millions d'habitants du reste du monde, au prix d'une récession économique.

C'est à Raguse (actuelle Dubrovnik) en 1383, puis à Venise en 1423 qu'ont été prises les premières mesures d'isolement sanitaire forcé. Il s'agissait pour ces deux puissantes cités maritimes de prévenir la peste du Levant, en imposant aux navires en provenance des zones infectées un isolement de 30 ou 40 jours. Pourquoi ce terme de quarantaine ? Le chiffre

40, hautement symbolique (le Déluge a duré 40 jours dans la Bible, le Christ a passé 40 jours dans le désert...), suggère une parenté entre impureté et infection : 40 jours pour la purification des accouchées lors des relevailles, pour la sortie du deuil et de la souillure de la mort, etc.

#### A Marseille, en 1720

La pièce maîtresse du dispositif de mise en quarantaine était le lazaret (le terme a été auparavant utilisé pour les léproseries), inventé dans les cités italiennes au xive siècle. Ces prisons pour passagers contagieux, ou supposés tels, furent établies à partir du xve siècle sur le pourtour méditerranéen, souvent sur une île ou une presqu'île. Elles étaient flanquées d'une administration chargée de vérifier les passeports sanitaires des bateaux et des voyageurs. Les édiles des cités italiennes ont réquisitionné les médecins quand ceux-ci tendaient à choisir la fuite, selon le vieil adage en cas de peste, cito longe tarde (« pars tôt, loin et reviens tard »). Ils ont (déjà!) distingué les cas de maladie avérée, par exemple les pestiférés avec bubons (ganglions), et les sospetti, les suspects, et évité de les mélanger.

Attention néanmoins à l'anachronisme. En l'absence de connaissance de la transmission microbienne, le terme contagion attesté dans la littérature médicale désigne alors le contact corporel, ou le partage d'un milieu aérien contaminant par les miasmes s'élevant des immondices et des eaux stagnantes, voire le seul regard.

Les lazarets ont toujours eu une funeste réputation en raison de la contrainte et des terribles conditions d'enfermement. Avec tous leurs défauts, les quarantaines ont toutefois probablement limité les catastrophes. C'est en tout cas la transgression de la quarantaine à Marseille en 1720 par l'équipage du Grand Saint-Antoine qui introduisit la peste dans la cité phocéenne, avec ses milliers de morts. Ce fut la dernière peste d'Europe.

A la fin du xviiie siècle, le continent respire. Dans les années qui suivent la Révolution, François Broussais, figure dominante de l'école médicale française, nie la contagion en s'appuyant sur les principes de la médecine d'Hippocrate et de Galien. Ce qui déclenche la maladie, c'est le déséquilibre des humeurs (pléthore). Une vie saine est donc la meilleure prévention contre la maladie. Un de ses disciples, le docteur Clot (plus connu sous le nom de Clot bey) au Caire, lors de la peste de 1835, prône la diète et le stoïcisme face aux fatalistes et aux

#### C'est à Raguse en 1383, puis à Venise en 1423 qu'ont été prises les premières mesures d'isolement sanitaire forcé

#### MOT CLÉ

**Ouarantaine** Surveillance sanitaire inaugurée dans les ports au xive siècle autour de la Méditerranée. Elle déclenchait l'internement pendant 40 jours en movenne des voyageurs soupçonnés d'être malades de la peste et la désinfection des marchandises. Écourtée au xxe siècle en fonction des connaissances biologiques puis passée de mode, elle a retrouvé une actualité lors des épidémies dites émergentes (Ebola, Coronavirus).

tenants de la contagion. Il se fait en public inoculer du pus de bubon pesteux et n'en éprouve aucune incommodité.

Au xixe siècle, les quarantaines retrouvent néanmoins un regain d'activité face à un nouveau fléau venu d'Asie : le choléra. En 1893 à Dresde une convention internationale est signée sur les quarantaines à l'égard des voyageurs et des marchandises. L'Angleterre renâcle à l'embargo sur les marchandises de son vaste empire. Avec l'accélération des transports, c'est désormais le

#### Peste

Costume d'un chirurgien quarantenaire du lazaret de Marseille en 1819.



**Grippe espagnole** Des malades en quarantaine dans des tentes à Lawrence, dans le Massachushetts en 1918. La grippe espagnole fit au moins 40 millions de morts, plus que la Grande Guerre.

**22** / Actualité



▶ ▶ pèlerinage de la Mecque qui inquiète les grandes puissances. L'immense lazaret d'El Tor dans la péninsule du Sinaï en Égypte, construit en 1898, donne en 1905 son nom à la forme pathogène du vibrion cholérique qui a été identifié par Robert Koch en 1893 à Calcutta.

La vieille controverse entre partisans de la contagion et de l'infection par le milieu aérien s'éteint avec la découverte des microbes par la génération pasteurienne. Le germe, la bactérie avant le virus, fait le lien entre la contagion interhumaine et l'infection. Le délai des

#### Lazaret

Vue du lazaret des pestiférés de Marseille. Dans cette prison étaient isolés les voyageurs malades et leurs cargaisons (aquarelle du xviiie siècle).

quarantaines est désormais réglé et écourté, en fonction de la survie du microbe dans l'organisme, dès lors qu'on dispose d'examens microscopiques qui font la preuve de la maladie.

Aujourd'hui, en promouvant l'« isolement communautaire » au domicile, assorti d'une surveillance médicale deux fois par jour, la médecine moderne n'efface pas seulement une terminologie angoissante, elle instaure un nouvel ordre rationnel reposant sur une meilleure connaissance des paramètres biologiques, comme le temps d'incubation de la maladie et de la contagiosité et sur un respect du consentement des intéressés. Cet isolement a été expérimenté lors de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014.

Mais lorsque la quarantaine concerne une région, et presque un continent, elle peut se retourner contre elle-même : comment maintenir inactive une ville entière et gérer des déplacements minimaux? Une réalité déjà perçue au cours du passé mais dont l'épisode actuel du coronavirus fournit une illustration sur une scène mondiale suivie au quotidien par toute la planète en état d'alerte. On souhaiterait d'ailleurs que pareille mobilisation s'opère autour d'autres conflits qui font rage. Inévitablement, l'épidémie interpelle le moraliste. ■

\* Directrice de recherche émérite au CNRS

#### Peut-on mourir de peur ?

plusieurs reprises dans l'histoire, la peur a été tenue pour la maladie elle-même. Annihilant la résistance naturelle, elle serait directement à l'origine de décès. Ainsi au cours des catastrophes comme les épidémies, l'Antiquité a identifié l'antidote de la peur : la sérénité que le sage puise dans l'amitié, les loisirs studieux ou les activités désintéressées. D'où découle au xVIII<sup>e</sup> siècle, pour les héritiers de la médecine hippocraticogalénique, toute une série de préconisations pour une vie équilibrée, une sexualité sans excès, une alimentation abondante et saine, bref la modération en toutes choses.

Au xixe siècle, la « peur bleue » décrit l'état du malade cholérique, transformé en cadavre vivant en quelques heures, par suite d'une déshydratation intense due à la diarrhée et aux vomissements incoercibles. Mais la peur « bleue » est aussi celle du témoin glacé d'effroi à cette vue, qui décède rapidement dans *Le Hussard sur le toit*, le film tourné d'après le roman de Giono sur une épidémie de choléra en Provence.

Sous d'autres noms, la peur reste nocive dans les temps modernes. Le Canadien Hans Selye a décrit sous le nom de « stress » un ensemble de réactions physiologiques avec sécrétion de corticoïdes par la glande surrénale, susceptibles de permettre à l'organisme de s'adapter mais aussi de le détériorer. Aujourd'hui la biologie s'intéresse à la peur primaire, celle qui aggrave l'usure de l'organisme et annihile les défenses naturelles. Une hormone de l'hypophyse, comme l'ocytocine, l'hormone de l'accouchement, pourrait en contrer les effets. En tout cas, cela aurait été démontré récemment chez le rat, l'animal préféré du laboratoire et la vedette du conditionnement expérimental.

A. M. M.

#### MOT CLÉ

#### Contagion

Du latin contagio. de cum (co-) et d'un dérivé du radical de tangere (« toucher), synonyme de contact. Le terme désigne dans la littérature médicale antique la transmission d'une maladie par contact corporel. Puis, par extension, les ravages d'une maladie sans préjuger de son mécanisme de transmission (directe d'un individu à l'autre par les liquides organiques, ou indirecte par le milieu aérien ambiant).

#### 100 pages pour comprendre l'invention de la modernité



## Romulus, l'introuvable tombeau

La prétendue découverte annoncée le 21 février 2020 de la tombe de Romulus n'a pas convaincu les historiens.

Par Vincent Jolivet\*



#### **Découverte**

Ci-dessus: les structures redécouvertes lors de fouilles en février 2020 et présentées, dans un premier temps, comme la tombe de Romulus.

n 1899, l'archéologue vénitien Giacomo Boni nommé l'année précédente directeur du Forum romain et du Palatin – fait une extraordinaire découverte devant la Curie romaine, alors englobée dans l'église de San Adriano: celle du Volcanal, un sanctuaire. Sanctuaire dont le pavement de pierre noire scellait un cippe inscrit en latin archaïque. Non loin de là, Boni signale, sans y prêter un intérêt particulier, une salle hypogée de 2 mètres de largeur pour 3 mètres de hauteur. Elle contient - à côté d'un bloc arrondi interprété depuis comme un autel – une cuve ou vasque dans laquelle Boni recueille « des galets, des fragments de vases en



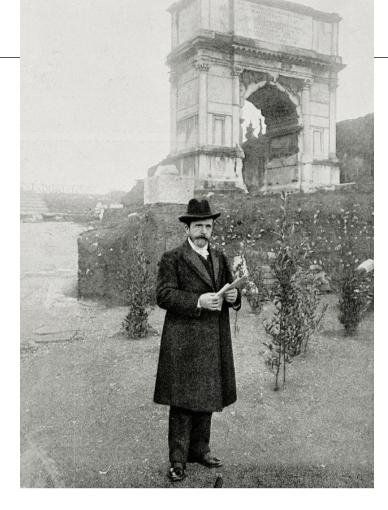
**Cinéma** Affiche du film de Matteo Rovere (2019) avec Alessio Lapice dans le rôle de Romulus.

céramique grossière et de céramique à vernis noir, des valves de pétoncles, des fragments d'enduit rouge ». Il interprète cette salle, dont une paroi semble avoir présenté plusieurs niches surmontées par une inscription médiévale, comme une « fosse sépulcrale », et l'associe probablement au cimetière médiéval dont de multiples tombes, certaines en forme de sarcophage, ont été révélées à proximité.

La salle hypogée disparaît dans les années 1930, au cours des travaux de destruction de l'église destinés à remettre au jour l'édifice antique. Mais l'archéologue qui préside à ces travaux, Alfonso Bartoli, prend le soin de la préserver lors de la construction du nouvel escalier d'accès à la Curie. C'est donc cette partie de la fouille ancienne qui a été redécouverte en février 2020 et présentée, dans un premier temps, comme la tombe de Romulus, avant d'être requalifiée, plus modestement, comme son possible cénotaphe. La conférence de presse tenue le 21 février 2020 par la directrice du parc archéologique du Colisée, Alfonsina Russo, a suscité un buzz impressionnant sur Internet et les réseaux sociaux. et ceci bien au-delà de l'Italie.

#### Un tombeau d'1,40 mètre

Ce serait assurément un mauvais procès à faire aux auteurs de la redécouverte que de leur reprocher de n'avoir pas immédiatement publié un dossier complet sur ces travaux, même si



Archéologue Giacomo Boni devant l'arc de Titus dans le Forum romain.

d'un secteur de stratigraphie préservé, qui permettra peutêtre d'y voir plus clair.

Ouelle morale tirer de cette histoire? Qu'il existe depuis plusieurs années une dérive apparemment incontrôlable de l'archéologie, en Italie comme ailleurs, à la recherche du scoop. Mais aussi que celui-ci gagne en puissance à se rattacher à une figure paternelle dominante – en l'occurrence, celle de Romulus, dont on s'efforce depuis des décennies, contre toute vraisemblance, de multiplier les preuves de l'existence. Avant son tombeau ont été successivement découverts à Rome, avec le même degré de proba-

#### On cherche depuis des décennies, contre toute vraisemblance, les preuves de l'existence de Romulus

les opérations réalisées dans ce secteur fondamental du Forum, depuis plus de dix ans, n'ont effectivement fait l'objet, à ce jour, d'aucune communication scientifique suffisamment détaillée. Le considérable travail collectif évoqué - « archéologues, architectes, experts en technologies digitales, historiens » laisse pour l'instant le curieux cruellement sur sa faim. Ce que nous en savons actuellement ne permet guère d'aller au-delà des hypothèses. Le contexte archéologique, aussi bien au niveau vertical (détermination des terminus ante quem et post quem) qu'horizontal (contemporanéité avec d'autres monuments voisins) est encore à peu près inconnu. La datation du sarcophage présumé au viesiècle av. J.-C., et peut-être à la fin de ce siècle – en liaison, par conséquent, avec la fondation de la République romaine? -, n'a été avancée, semble-t-il, que sur la base du tuf gris local dans lequel a été taillée la cuve. Le mobilier probablement résiduel évoqué par Boni, pour sa part, ne peut guère être antérieur au IVe siècle av.

J.-C. Sur le plan topographique, il est dit que la salle hypogée est « en axe » avec le Volcanal, mais aucun plan ne vient corroborer cette assertion, et plus de 40 m séparent les deux secteurs.

#### Attirer le grand public

Une chose est sûre, en tout cas: si cette cuve était celle d'un cénotaphe en mémoire de Romulus, compte tenu de ses dimensions (1,40 m de long), elle offrirait la preuve que les Romains ne prêtaient pas à leur héros fondateur le physique bodybuildé et la stature (1,86 m) d'Alessio Lapice, l'acteur campanien qui l'incarna au cinéma dans le film de Matteo Rovere Il Primo Re (2019). Et l'absence de tout décor sur la cuve, et de toute inscription sur le cippe présumé, devrait sans doute être attribuée à la proverbiale sobriété des anciens Romains - qui ressortirait également des modestes dimensions de la salle. La poursuite des travaux prévoit le déplacement de la cuve pour réaliser une fouille plus profonde (si celle-ci ne repose pas directement sur le tuf), et l'exploration

#### **MOTS CLÉS**

#### Cénotaphe

Monument élevé à la mémoire d'un mort mais qui ne contient pas ses restes.

#### Cippe

Stèle en pierre de forme carrée ou ronde, portant une inscription.

#### Hypogée

Dans l'Antiquité, se dit de toute cavité souterraine (carrière, crypte, temple), et en particulier tombeau souterrain. bilité proche de zéro, le sillon qu'il aurait creusé et la muraille qu'il aurait édifiée sur le Palatin (1987); la grotte dans laquelle il aurait tété la louve avec Rémus (2007); le palais qu'il aurait fait construire sur le futur site du Forum (2008).

Un moyen, assurément, d'attirer l'attention du « grand public » et de drainer ainsi des crédits indispensables à de nouvelles recherches - ceci toutefois au détriment des archéologues qui ne peuvent produire sur leurs sites moins prestigieux qu'un travail sérieux et documenté. Il serait donc opportun de mettre d'accord l'ensemble de la profession sur une éthique de communication des données de fouilles qui soit plus respectueuse du métier des archéologues, et plus soucieuse de la rigueur des informations communiquées aux non-spécialistes. Giacomo Boni, mort en 1925, et enterré dans la roseraie qu'il avait lui-même créée sur le Palatin, pourra peut-être alors dormir en paix. ■

<sup>\*</sup> Archéologue, directeur de recherches au CNRS

## L'odyssée du père Poidebard

En 1918, ce jésuite français participe à une mission britannique sur les routes de la Perse.

Par Taline Ter Minassian\*



L. Nordiguian, J.-C. Voisin, La Grande Guerre au Moyen-Orient, Antoine Poidebard sur les routes de Perse, 1918, Beyrouth, Presses de l'université Saint-Joseph, 2019.

#### **Expédition**

Antoine Poidebard devant sa Ford sur la route de Kermanshah à Hamadan, 8 avril 1918.

#### Notes

1. La Perse, officiellement neutre, était soumise à l'impéralisme des puissances. En 1907, un accord entre la Russie et la Grande-Bretagne a délimité des zones d'influence.
2. Voir Taline
Ter Minassian,
Reginald Teague-Jones.
Au service secret de l'Empire britannique,
Grasset, 2012.

roit dans ses bottes, cintré dans un manteau de peau retournée, il fixe l'objectif sous son casque colonial. Qui pourrait croire qu'un père jésuite se cache sous cet habit? A ses côtés, devant l'auto-mitrailleuse Ford, se tient son ordonnance britannique tandis qu'à l'arrière, un frêle garçon est assis sur le chargement. Que pouvait bien faire le flamboyant père Poidebard (1878-1955) sur la route de Kermanshah à Hamadan en avril 1918 ? Archéologue, agent de renseignement et aviateur, Poidebard vécut une grande partie de sa vie à Beyrouth avant de léguer ses archives, ses carnets et de nombreuses photographies à

l'université Saint-Joseph fondée par les Jésuites en 1875. A partir de ce fonds, le directeur de la photothèque de la Bibliothèque orientale, Lévon Nordiguian, publie un livre-album qui suit chaque étape de la mission à laquelle participa Poidebard à la fin de la Grande Guerre.

#### Le « Jésuite volant »

On connaissait les exploits du « Jésuite volant » dans la Syrie et le Liban sous mandat français : le père Poidebard y devient aviateur et développe au-dessus du désert syrien de nouvelles méthodes de prospection archéologique au moyen de la photographie aérienne. Mais sa participation quelques années auparavant, en mars-septembre 1918, à une

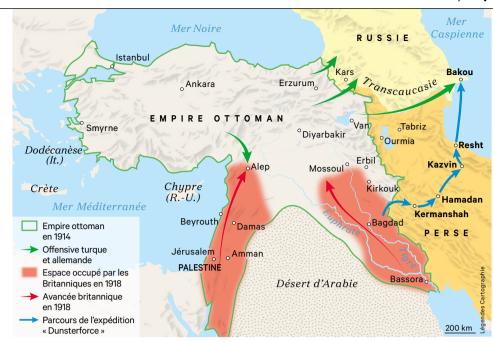
mission sur les routes de la Perse est beaucoup moins connue. Celle-ci s'inscrivait dans le vide créé par l'effondrement du front oriental après la révolution russe : l'avance turque risquait de submerger le Caucase jusqu'à Bakou, et peut-être de réussir au-delà de la Caspienne la jonction avec le Turkestan. Un véritable cauchemar pour les Britanniques qui craignaient que Turcs et Allemands ne parviennent à se frayer un chemin sur la route des Indes.

Pour conjurer ce scénario, l'état-major britannique conçut deux missions à travers le territoire « neutre » de la Perse¹. La Malmiss, dirigée par le général Malleson, devait rallier le Turkestan russe par le nord-est.



La Dunsterforce était dirigée par le général Dunsterville – qui inspira à Rudyard Kipling le héros de Stalky & Co. Déployée depuis Bagdad et comptant entre 350 et 400 hommes, elle devait tracer sa route par le nord-ouest de la Perse jusqu'au Caucase.

Ces deux missions, aussi périlleuses qu'inutiles, avaient pour objectif de gagner à la cause des Alliés les régions frontières particulièrement vulnérables d'une Russie en pleine guerre civile : la Transcaucasie et la région transcaspienne. Associé en tant que représentant du gouvernement français à la Dunsterforce, Antoine Poidebard accompagna donc les Britanniques dans cette folle entreprise: mille kilomètres en Ford à travers les pistes boueuses d'une Perse en proie au chaos et à la famine, une navigation sur la Caspienne - la seule mer que la quille d'un navire anglais n'avait jamais fendue! - et une expédition en avion au secours des chrétiens



d'Ourmia, la mission tourna à plus d'une reprise à la tragicomédie. Les carnets et les photographies de Poidebard, tout comme celles de Jean-Claude Voisin sur les pas de Poidebard cent ans plus tard, permettent ainsi une plongée inédite dans ce théâtre méconnu et passionnant de la Première Guerre mondiale où se croisèrent agents jésuites et espions anglais². ■

\* Professeure à l'Inalco

#### Dunsterforce

En 1918, les Britanniques tentent de stopper l'avancée des Turcs et des Allemands vers l'est.

# Écoutez ce qu'hier nous prépare



LE COURS
DE L'HISTOIRE
DU LUNDI
AU VENDREDI
9H05

Xavier Mauduit



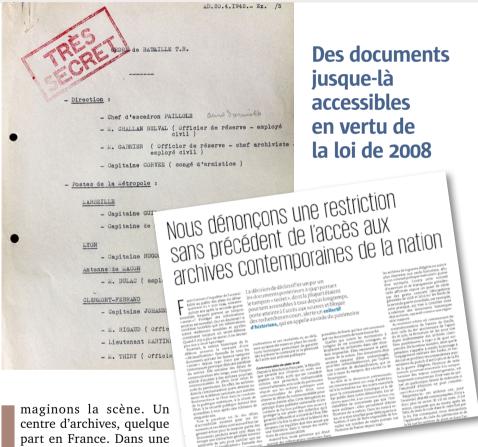
L'esprit d'ouverture.

# MANUEL COHEN – LE MONDE, VENDREDI 14 FÉVRIER 2020

#### **Kafka aux Archives**

L'application stricte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 au Service historique de la Défense d'une instruction générale interministérielle datant de 2011 portant sur les milliers de documents classés « secret-défense » bloque leur communication et déclenche la colère des historiens. Explications.

Par Raphaëlle Branche\*, Gilles Morin\*\* et Thomas Vaisset\*\*\*



salle, un groupe d'archivistes habilités secret-défense est assis. Devant eux, des cartons dont ils extraient avec soin le contenu feuille par feuille. Ouand une mention de secret est indiquée sur un document, et après lecture, ils glissent le document dans une enveloppe kraft cachetée en attendant l'autorisation de déclassification accordée par le service producteur du document d'archive. Si l'autorisation est donnée, ils appliquent au document un tampon « déclassifié ». Marquant la pièce de manière indélébile, ils

#### « Très secret »

A gauche, document du SHD datant de 1942 tamponné « très secret » (photographié en 2016). Au titre du code du patrimoine de 2008, il était communicable. A droite, la tribune des historiens publiée dans *Le Monde* du 14 février 2020. la rendent ainsi communicable au public. Qu'ont en commun ces centaines de milliers de documents qui attendent ce coup de tampon, rangés sur les étagères des dizaines de kilomètres de rayonnage des centres d'archives?

Cette procédure inédite bloque de fait l'accès à des documents écrits entre 1940 et 1970 qui étaient jusque-là accessibles en vertu de la loi de 2008. Au moment de leur production, ils ont été considérés comme

recelant des informations dignes d'être protégées par le secret-défense - y compris à une époque où ce secret n'était pas défini par un système de classification. Selon l'administration concernée, il peut s'agir de noms d'espions, de localisation de caches d'armes, de télégrammes échangés entre Paris et Dakar, de la liste des journaux interdits dans les casernes pendant la guerre d'Algérie ou encore des tonnes de papier toilette à acheminer sur les bateaux en partance pour l'Indochine. Or, si le contexte est fondamental pour comprendre un document, il explique aussi la nécessité (ou non) de garder le secret. Les signataires d'une tribune parue dans Le Monde le 14 février 2020 ont ainsi pu s'étonner que les plans préparés par les unités françaises impliquées dans le Débarquement puissent encore avoir besoin d'être déclassifiés. A qui en effet pourrait profiter aujourd'hui ce secret?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, au Service historique de la Défense (SHD), des dizaines de milliers de documents marqués secrets attendent d'être déclassifiés formellement avant d'être communiqués. Courteline se réjouirait des recrutements massifs de vacataires qui vont, pendant des mois, voire des années, tamponner, tamponner. La situation ferait aussi jubiler Kafka comme n'ont pas manqué de le faire remarquer douze



chercheurs étrangers de renom dans une lettre ouverte au président de la République. Ces documents en effet étaient librement communicables depuis des années et ont déjà permis l'écriture de centaines de travaux scientifiques. Certains ont été cités dans des livres, montrés dans des expositions et des documentaires. Il est probable que L'Histoire en a déjà reproduit. Kafka et Courteline se régaleraient donc, mais les archivistes et les historiens s'alarment. Les citoyens aussi, car leur libre accès aux archives de la nation est menacé.

#### La recherche fragilisée

Que se passe-t-il? Le problème est présenté comme juridique et technique. Alors que le Code du patrimoine, réformé en 2008, a rendu librement communicables, après un délai de cinquante ans, les archives dont « la communication porte atteinte au secret de la défense nationale, aux intérêts fondamentaux de l'État dans la conduite de la politique extérieure. à la sûreté de l'État. à la sécurité publique »1, une instruction générale interministérielle (l'IGI 1300) sur la « protection du secret de la défense nationale », révisée, elle, en 2011, est venue exiger que la déclassification des documents ne soit plus de fait à l'expiration du délai, mais réalisée pièce par pièce. Pourquoi une telle modification soudaine des règles de

communication des archives ? Zèle bureaucratique, rivalité entre services de l'État, risque réel de compromission de secrets ? Les hypothèses sont nombreuses.

L'application de cette IGI n'a en effet pas été immédiate. Elle s'est peu à peu mise en place dans les différents centres d'archives où les documents conservés ont été versés sans avoir été déclassifiés. Les archivistes s'étaient déjà alarmés de l'absurdité de la situation quand, en 2015, une dérogation générale avait porté sur l'ensemble des fonds de la Seconde Guerre mondiale. Il avait fallu déclassifier ces fonds devenus librement communicables: trois ans de travail furent nécessaires aux Archives nationales pour 700 mètres linéaires de documents. L'absurdité se répète et touche désormais le SHD où les documents secrets sont pléthore.

Combien de travaux bloqués entre-temps? Combien de projets scientifiques, y compris financés par l'État, interrompus? Les chiffres donnent le vertige. La recherche historique sur des sujets ayant pu être considérés comme relevant de près ou de très loin du secret-défense depuis 1940 est, de fait, à l'arrêt complet. Les perspectives de travail sont bouchées : sur de nombreuses questions, impossible d'envisager des sujets de master ou de thèse dans les années à venir, impossible d'envisager des communications scientifiques,

#### Paradoxe

L'application de l'instruction est d'autant plus surprenante qu'Emmanuel Macron a fait des gestes en matière d'accessibilité des archives. Il est ici. le 13 septembre 2018. en compagnie de la fille de Maurice Audin. Ce jour-là, il a annoncé l'ouverture de tous les fonds qui concernent les disparus de la guerre d'Algérie.

impossible aussi de publier puisque la publication de tout document non déclassifié expose son auteur à une poursuite pour « compromission du secret de la défense nationale ».

La réponse à cette question présentée comme technique est en réalité politique. L'IGI 1300 date de 2011. Pourquoi n'en décider l'application systématique que depuis le 1er janvier 2020 ? Pourquoi menacer de sanction toute personne citant des documents classifiés antérieurs à 1970 au nom du Code pénal de 1994? Pourquoi menacer de poursuites que nul n'a jamais encourues auparavant des chercheurs et des archivistes? Pourquoi une telle contradiction avec l'évolution de la politique française en matière d'archives publiques depuis au moins la loi de 2008 ? Le président Emmanuel Macron a récemment souhaité faciliter les recherches historiques sur les disparus de la guerre d'Algérie. Avant lui, les présidences avaient toutes indiqué soutenir les travaux portant en particulier sur la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Algérie, deux périodes concernées par les restrictions récentes. Pourquoi contredire cette volonté claire d'ouverture?

La situation actuelle fragilise la recherche, entrave la connaissance historique, nuit à la réputation de la France à l'étranger et contredit les différentes paroles présidentielles. C'est pourquoi l'association des archivistes français et les milliers de signataires de la pétition lancée à la suite des tribunes parues dans *Le Monde* demandent que la recherche historique sur la France d'après 1940 puisse reprendre son cours dans le cadre légal fixé depuis 2008. ■

#### Note

1. Avec une exception de taille: sont par nature incommunicables, avec tous les problèmes qu'une telle catégorie pose, les « archives publiques dont la communication est susceptible d'entraîner la diffusion d'informations permettant de concevoir, fabriquer; utiliser ou localiser des armes nucléaires, biologiques ».

<sup>\*</sup> Professeure d'histoire à l'université Paris-Nanterre \*\* Chercheur associé au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, université Paris-I \*\*\* Maître de conférences à l'université Le Havre Normandie

**30** / Actualité

### Jean Daniel parmi les siens

Jean Daniel est mort le 19 février. En novembre 1964, il lançait un hebdomadaire : Le Nouvel Observateur.

Par Mona Ozouf\*



omme il est loin ce jour de novembre 1964 qui vit la naissance du *Nouvel* Observateur! Et comme ils sont jeunes, eux, sur la photo! De gauche à droite, voici Jean (Daniel), le patron, souverain mélancolique pénétré de sa responsabilité. Puis Katia (Kaupp), la rebelle, venue au journal pour parler de la mode, mais déjà décidée à y faire entrer la cause des femmes, le droit à l'avortement, et le célèbre manifeste des 343 salopes. Au-dessus, Michèle (Bancilhon mais aussi Daniel),

Le patron
De gauche à droite:
Jean Daniel,
Katia D. Kaupp,
Michèle Bancilhon,
Claude Perdriel,
Michel Cournot et
Serge Lafaurie
le 4 février 1965.

photographe douée, icône de la fidélité, et beauté solaire. Au centre Claude (Perdriel), vibrionnant de projets et d'idées, qui tient, à tous les sens du terme, le journal entre ses mains. Puis Michel (Cournot), entré pour le cinéma, mais destiné à arpenter la forêt des livres, en zigzag, comme les enfants en promenade et les papillons. Enfin Serge (Lafaurie), le beau Serge, rafistoleur des papiers mal fichus, impitoyable élagueur des galimatias, veillant en matelot au cap à tenir.

Tous sont graves: à peine peuton deviner, derrière les lunettes de Claude, un soupçon de jubilation. Ils présentent sobrement leur enfant de papier, pourtant bourré de promesses merveilleuses, capable de réunir Pierre Mendès France et Françoise Sagan, Michel Leiris et Sempé, et qui tourne sans aménité autour du phare de la politique française, de Gaulle soi-même. Bernard Frank y assassine la biographie que Francois Mauriac lui a consacrée, « une Poméranie qui n'en finirait pas ». Et Sartre enfin en fait un « personnage nuisible », cible d'un édito fluvial.

Mais nous, nous étions perplexes. Nous ? Les anciens de *France-Observateur*. L'un de nous pourtant, François Furet, avait été chaud partisan de la fusion avec l'équipe de *L'Express*. Nous n'en regrettions pas moins notre pauvre petit journal aux abois, fabriqué chaque semaine dans une improvisation haletante, et qui se mourait d'arbitrer les conflits entre les cent et une

#### La fermeté pour les principes et la compassion pour les hommes

« tendances » du PSU. Surtout, nous avions une inquiétude : ces gens de L'Express, si éclatants, si professionnels, auraient-ils, à l'égard du communisme, la fermeté doctrinale que nous réclamions? Tous, nous avions plus ou moins tâté des eaux glacées du militantisme communiste, et voici que Sartre nous invitait à déceler, sous l'apparente rigidité de l'URSS, « une instabilité sociale, des brassages, des disgrâces» (magnifique euphémisme). Bref, «un constant appel d'air». Cet appel d'air nous faisait frissonner.

Mais nous avions tort, et voilà qui invite à ne pas chicaner l'hommage que nous devons à Jean Daniel pour avoir su, au long de tant d'années et au milieu de tant d'insultes, allier en lui des vertus contradictoires: la fermeté pour les principes et la compassion pour les hommes, la détermination courageuse et la nuance, la modération et l'enthousiasme. Et fédérer, autour du Nouvel Observateur, devenu Nouvel Obs puis L'Obs, et plus simplement encore pour nous « Le journal », Katia, Claude, Michèle, Serge, Michel et les autres. Tous les autres, qui ne sont pas sur la photo. ■

#### DATES CLÉS

1950, 13 avril

Première parution de L'Observateur politique, économique et littéraire

#### 1954

Le journal change de nom et devient France Observateur.

#### 1964, 19 novembre

Le journal, en perte de vitesse, est relancé par l'arrivée de Claude Perdriel et de Jean Daniel qui le rebaptisent Le Nouvel Observateur.

#### 1971

Le journal milite pour la légalisation de l'avortement en publiant le « Manifeste des 343 » femmes ayant avorté.

#### 1995

Le Nouvel
Observateur devient
le premier magazine
d'actualité français
devant L'Express.

#### 1999

Il lance un site d'information en continu sur Internet, nouvelobs.com

#### 2008, juin

Denis Olivennes prend la direction du journal à la place de Jean Daniel.

2014, 23 octobre Le Nouvel Observateur devient L'Obs.



<sup>\*</sup> Chroniqueuse d'histoire au Nouvel Observateur



# DOSSIER

- Nouvelles hypothèses sur le déclin d'Angkor p. 34
- Carte : xII<sup>e</sup>-xIII<sup>e</sup> siècle, l'apogée de l'Empire khmer p. 37
  - Yasovarman I<sup>er</sup>, le fondateur p. 42
  - La troisième ville du monde ? p. 44
  - Plan: le « Grand Angkor » p. 46
  - Plan : Angkor Thom, cœur battant de la ville p. 47
    - La construction d'un mythe p. 52
      - Mission de sauvetage p. 58

# La chute d'Angkor

Depuis la redécouverte d'Angkor par les Français au xix<sup>e</sup> siècle, on s'interroge sur cette immense cité engloutie par la jungle. Combien d'habitants la peuplaient ? Qu'est-ce qui les a décimés ? Une guerre ? Une épidémie ? De nouvelles hypothèses viennent bouleverser

la donne : Angkor, qui n'avait d'ailleurs jamais été oubliée des Cambodgiens, n'est qu'une des capitales de l'Empire khmer ; elle est en outre bien plus vaste qu'on ne le pensait ; et l'explication de son abandon est désormais recherchée du côté de l'histoire climatique.

**Joyau khmer** Les vestiges d'Angkor Vat, le plus vaste temple de la cité, édifié au xır<sup>e</sup> siècle. Avec ses cinq tours, ses douves et sa muraille de 3,6 km, il est devenu l'emblème du Cambodge : reproduit grandeur nature à l'Exposition coloniale de Vincennes en 1931, il orne aussi les drapeaux des régimes cambodgiens successifs.

# Nouvelles hypothèses sur le déclin d'Angkor

**Entretien avec Roland Fletcher** 



L'explication abandonnée Depuis le xixe siècle, on attribuait la chute d'Angkor à une défaite militaire décisive, en 1431. On sait aujourd'hui que cet événement n'explique pas tout (bas-relief du temple du Bayon représentant la marche des armées khmères, vers 1200).

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les historiens s'interrogent sur les raisons du déclin d'Angkor. Pour Roland Fletcher, qui s'appuie sur des découvertes récentes, l'abandon de la cité au XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle est dû à une crise climatique majeure.

#### L'Histoire : Pourquoi parle-t-on de la « chute d'Angkor » ?

Roland Fletcher: A cause d'une idée fausse, celle de l'effondrement de la civilisation khmère en 1431; 1431, c'est la date probable d'une attaque menée contre Angkor par le royaume voisin d'Ayutthaya (dans l'actuelle Thaïlande), érigée en tournant majeur par les savants français puis les élites cambodgiennes à la fin du xix<sup>e</sup> siècle. C'était en effet la seule information dont les chercheurs disposaient alors pour expliquer l'abandon d'Angkor, et elle avait en outre l'avantage de correspondre parfaitement à leurs attentes, à leurs modèles d'explication de l'histoire. Les historiens européens ont aussitôt fait le parallèle avec la chute de Rome : une civilisation s'effondre parce qu'elle est attaquée depuis l'extérieur. Mais c'est une grossière erreur : la civilisation khmère ne s'est pas du tout effondrée.

Autre erreur, qui tient pour le coup à des considérations politiques contemporaines : le moment 1431 est souvent interprété comme une attaque par les Thaïs, et semble préfigurer les tensions ultérieures entre Cambodge et Thaïlande. Or Ayutthaya n'était pas thaï au début du xve siècle, l'organisation politique et sociale que l'on désigne comme thaï à l'époque se situait plus au nord. Le dirigeant d'Ayutthaya utilisait d'ailleurs des titres khmers et l'historien Michael T. Vickery a bien su montrer, à partir du fragment inédit « 2/k.125 » des Chroniques d'Ayutthaya qu'il a découvert en 1971 à la Bibliothèque nationale de Bangkok, qu'Ayutthaya se considérait au début du xve siècle comme appartenant à la même entité politique que Phnom Penh, et donc que toute une région du Cambodge.

Cette double erreur repose avant tout sur les Chroniques royales du Cambodge, compilées au xix<sup>e</sup> siècle à partir d'un mélange de sources orales et de chroniques des royaumes voisins. Les chroniques cambodgiennes, écrites sur des palmes et qui devaient donc être recopiées régulièrement, avaient été entièrement perdues, et leur réécriture au xix<sup>e</sup> siècle a résulté d'un programme politique expressément nationaliste : elles n'apprennent pas grand-chose de fiable sur le xive siècle. Ce sont les missionnaires et les savants français qui commencèrent, à partir des années 1860, à chercher dans ces textes douteux la conquête extérieure seule à même d'expliquer les ruines qu'ils avaient sous les yeux. Non pas qu'ils aient découvert ces ruines : le naturaliste



L'AUTEUR Professeur d'archéologie à l'université de Sydney, Roland Fletcher est spécialiste d'archéologie globale et de théorie de l'archéologie. Il a initié le projet Greater Angkor et a notamment publié en 1995 The Limits of Settlement Growth (Cambridge University Press).

français Henri Mouhot, auquel son exploration de 1860 a longtemps valu le titre pompeux de « découvreur d'Angkor » (cf. p. 52), suivit pour s'y rendre les conseils d'un prêtre bouddhiste, et un site aussi imposant n'était bien sûr pas inconnu des populations locales. Il était toujours en partie occupé par des monastères et les dirigeants du Cambodge continuaient d'y aller occasionnellement, même si les difficultés que connaissait depuis le xviii siècle le royaume face à ses voisins en rendaient l'entretien de plus en plus problématique. Toujours est-il que les Français découvrirent alors, dans les *Chroniques royales*, à la date de 1431, le récit d'une attaque contre Angkor menée par les armées d'Ayutthaya.

L'existence d'inscriptions dans les pierres d'Angkor pour les périodes antérieures au xiv<sup>e</sup> siècle permit vite de s'apercevoir que les Chroniques royales étaient légendaires et peu fiables pour ces périodes anciennes, mais l'on décida commodément qu'elles devenaient fiables au xIV<sup>e</sup> siècle, là justement où l'on ne pouvait plus s'appuyer que sur elles. Jusqu'à ce qu'en 1907 on découvre la Chronique de Luang Prasoet, texte siamois du xvII<sup>e</sup> siècle, dont les *Chroniques royales* sont probablement inspirées, et qui mentionne elle aussi la prise d'Angkor en 1431. Cette chronique fait partie des Chroniques d'Ayutthaya, lesquelles présentent le grand avantage de rapporter les défaites autant que les victoires : on peut donc estimer qu'elles sont à peu près fiables.

Il ne fait donc pas de doute qu'Angkor fut bien prise en 1431. La question qui se pose, en revanche, est de savoir ce que « prendre Angkor » voulait dire. Aveuglés par leur certitude d'avoir affaire à de nouvelles invasions barbares contre une nouvelle Rome, les historiens s'étaient longtemps imaginé une grande bataille, un massacre : pourquoi sinon abandonner une ville aussi extraordinaire ? Une inscription sur pierre découverte récemment en Thaïlande apporte des éléments de réponse : datée du xve siècle, elle mentionne la prise d'Angkor, mais

#### À SAVOIR

#### Qu'est-ce que l'Empire khmer?

Les « découvreurs » d'Angkor au xixe siècle parlaient de royaume pour désigner l'entité politique dont Angkor est la capitale. On considère plutôt aujourd'hui qu'il s'agit d'une agrégation de royaumes et beaucoup d'historiens, notamment dans le monde anglo-saxon, n'hésitent pas à parler d'Empire khmer. Cet empire apparaît en 802 de la réunion des royaumes khmers sous l'unique autorité de Jayavarman II. A la fin du ixe siècle, ses successeurs s'installent à Yasodharapura (l'actuelle Angkor). Ils exercent leur pouvoir sur un vaste territoire qu'ils maillent de routes, de canaux, d'hôpitaux et de relais d'étapes, qu'ils soumettent à un système de taxation centralisé et dans lequel ils sont capables de déployer une main-d'œuvre importante pour faire construire des édifices monumentaux. Cette emprise territoriale s'estompe dès la fin du xille siècle, avec l'expansion des royaumes voisins et l'émergence de pouvoirs locaux autonomes. Par la suite, la migration de la cour vers le sud-est entérine l'abandon des prétentions impériales. A partir du xve siècle, les historiens ne parlent plus d'« empire » mais de « royaume» du Cambodge.

Ayutthaya,

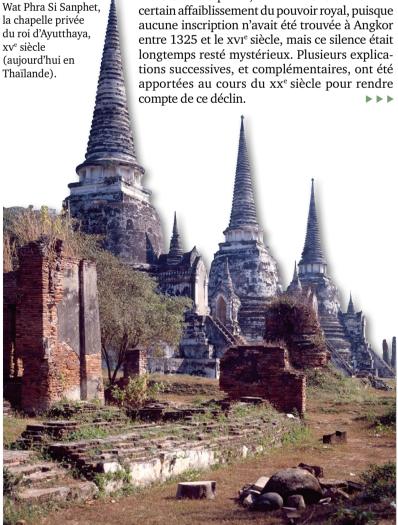
la rivale

Restes du

▶ ▶ ▶ dans le cadre d'une expédition bien plus large dirigée depuis Ayutthaya vers le nordouest. Cela suggère que l'attaque contre Angkor n'était qu'une opération marginale, une conséquence plutôt que le but : peut-être Angkor étaitelle déià presque abandonnée quand Avutthava s'en est emparé. On pense de plus en plus qu'une bonne partie de l'élite avait déjà quitté la ville dès les années 1380-1390. Cela expliquerait des détails longtemps négligés de la Chronique de Luang Prasoet: le roi d'Ayutthaya se contente de placer l'un de ses fils sur le trône d'Angkor avant de retourner à Ayutthaya, en n'emportant avec lui que deux familles et des statues d'animaux. On avait longtemps pensé que le texte, fragmentaire, ne conservait qu'une partie de la liste du butin, ou que la description en était codée, mais l'interprétation semble plus simple aujourd'hui: il n'y avait déjà plus rien à piller à Angkor en 1431. La question, dès lors, n'est plus celle de la chute d'Angkor en 1431, mais celle de son déclin avant cette date.

#### Comment a-t-on expliqué ce déclin?

Avant même les découvertes récentes dont je viens de vous parler, on avait conscience d'un certain affaiblissement du pouvoir royal, puisque aucune inscription n'avait été trouvée à Angkor entre 1325 et le xvie siècle, mais ce silence était longtemps resté mystérieux. Plusieurs explications successives, et complémentaires, ont été apportées au cours du xx<sup>e</sup> siècle pour rendre compte de ce déclin.



#### CHRONOLOGIE

Vers 600 Construction du temple d'Ak Yum. sur le futur site d'Angkor.

Fin viiie siècle Établi au sud du Cambodge, le roi khmer Jayavarman II se lance à la conquête des territoires au nord et à l'ouest.

802 Fondation de l'Empire khmer par Jayavarman II, qui se proclame « monarque universel ».

889-910 Règne de Yasovarman Ier, qui fonde une nouvelle capitale, Yasodharapura, actuelle

1177 Sac d'Angkor par les Chams.

1181-v. 1218 Règne de Jayavarman VII, qui s'empare du pouvoir après avoir chassé les Chams. Il construit la ville fortifiée d'Angkor Thom et fait du bouddhisme mahayana la religion d'État.

1296 Le voyageur chinois Zhou Daguan visite Angkor. Son récit est le seul témoignage d'époque sur la ville.

1431 Prise d'Angkor par le roi d'Ayutthaya. La cité cesse d'être la capitale du royaume khmer. Vers 1560 Angkor est partiellement réinvestie par la cour royale et redevient un lieu de pèlerinage.

1794 Le Siam (Thaïlande) annexe la région d'Anakor.

1860 Le naturaliste Henri Mouhot visite le site d'Angkor ; la publication de son récit révèle l'existence d'Angkor au public occidental.

1863 Protectorat français sur le Cambodge.

1900 la Mission Archéologique permanente en Indochine, fondée deux ans plus tôt, prend le nom d'École française d'Extrême-Orient (EFEO).

1907 Rétrocession par le Siam de plusieurs provinces, dont celle d'Angkor, au royaume du Cambodge.

1908 Création par l'EFEO de la Conservation d'Angkor pour la préservation, la mise en valeur et l'étude du site d'Angkor.

1931 Exposition coloniale de Vincennes. Reproduction grandeur nature du centre du temple d'Angkor Vat.

1953 Indépendance du Cambodge, qui recouvre la pleine autorité sur la conservation du site, mais laisse la gestion scientifique à l'EFEO.

1970-1975 Coup d'État contre le prince Sihanouk, suivi d'une guerre civile. La zone d'Angkor est occupée par les Khmers rouges. En 1973, fermeture de l'EFEO à Siem Reap.

1975-1979 Kampuchéa démocratique des Khmers rouges. Près de 2 millions de morts.

1979-1991 Les Khmers rouges sont chassés par les troupes vietnamiennes. Guerre civile ; le site d'Angkor est miné et pillé.

1991 Accords de paix signés à Paris entre les différentes factions. Réouverture de centres de l'EFEO, à Phnom Penh puis à Angkor.

1992, décembre Inscription d'Angkor sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le site est retiré en 2004 de la liste des monuments en péril.



# XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle : l'apogée de l'Empire khmer

L'Empire khmer atteint son extension maximale entre la fin du xule et le milieu du xule siècle, grâce à la dynamique de conquête impulsée par Jayavarman VII. A son apogée, le souverain khmer règne sur une grande partie de la péninsule indochinoise. A partir de la fin du xule siècle, cependant, l'empire doit faire face à la montée en puissance des royaumes voisins de Sukhothai, du Dai Viet, du Champa et du Lan Xang (actuel Laos), et à l'autonomisation de certains pouvoirs locaux. Devenue le centre d'un royaume rival, Ayutthaya lance des raids contre Angkor. Prise une première fois en 1352, la capitale est définitivement abandonnée peu après un nouveau sac en 1431.

Dans les années 1950, on a avancé l'hypothèse d'épidémies, un épuisement après le règne grandiose de Jayavarman VII (1181v. 1218), marqué par l'érection de nombreux temples : ou encore l'influence du facteur religieux. Alors que les souverains khmers défendaient, jusqu'à la fin du xIIe siècle, un mélange de bouddhisme et d'hindouisme, Jayavarman VII renforça son pouvoir en imposant comme religion d'État le bouddhisme mahayana, très hiérarchique, visant à contrôler l'ensemble de la vie sociale, et accompagnant d'imposantes constructions en pierre - d'où les temples nombreux que l'on conserve de son règne. Il s'agissait d'une stratégie politique pour se démarquer des précédents dirigeants

«Jayavarman VII renforça son pouvoir en imposant comme religion d'État le bouddhisme mahayana, très hiérarchique»

khmers et universaliser son pouvoir sur la région : Jayavarman VII avait l'ambition d'établir un véritable empire khmer. A l'ouest d'Angkor, en Birmanie et en Thaïlande, la religion dominante était en revanche le bouddhisme theravada, plus modeste architecturalement et très centré sur l'individu – un équivalent bouddhiste du protestantisme. Le bouddhisme theravada a progressivement gagné vers l'est au cours

# MOT CLÉ

# Dendrochronologie

Méthode scientifique permettant de dater des pièces de bois en comptant et en analysant la morphologie des anneaux de croissance des arbres. ▶ ▶ du XIII<sup>e</sup> siècle, et son rôle déstabilisateur a servi à expliquer l'affaiblissement des souverains d'Angkor. Il permet en tout cas d'expliquer en partie le peu de monuments que l'on conserve à Angkor pour le XIII<sup>e</sup> siècle : contre la pierre du mahayana, le theravada construit en bois, et l'on conserve effectivement des plateformes de pierre qui semblent avoir porté des monuments en bois aujourd'hui disparus. Le XIII<sup>e</sup> siècle est ainsi apparu comme une période d'affaissement du pouvoir royal où Angkor, fragilisée par des épidémies et appauvrie par des règnes trop dispendieux, aurait décliné.

Surtout, à la faveur des explications marxistes alors à la mode, et de la grille de lecture

# **Quelles sources?**

our écrire l'histoire de l'Angkor médiévale, archéologues et historiens disposent de plusieurs types de sources.

■ Les vestiges monumentaux : temples, aménagements hydrauliques, digues et chaussées, à côté desquels les nouvelles



Fouilles sur le site de Bam Penh Reach en 2007 : de gauche à droite, le Cambodgien Chhay Rachna, l'Australien Dan Penny et le Français Christophe Pottier.

technologies permettent désormais d'identifier d'autres modèles d'aménagements, plus discrets mais tout aussi structurants.

# ■ Les inscriptions épigraphiques :

on dispose d'environ 1350 inscriptions, en khmer ou en sanskrit, retrouvées dans les vestiges d'anciens temples. Elles ont été utilisées pour établir la chronologie angkorienne canonique, mais on se méfie aujourd'hui de leur récit biaisé, dépendant des intentions de leurs commanditaires.

# Les chroniques royales :

rédigées sur feuilles de palme et recopiées à mesure que le matériau se dégradait, elles ont été transmises depuis l'époque médiévale dans le cas d'Ayutthaya. Celles du Cambodge ont en revanche été compilées au xix<sup>e</sup> siècle à partir d'un mélange de sources orales et de chroniques des royaumes voisins : on les a donc longtemps considérées comme trop peu fiables, mais on s'aperçoit aujourd'hui qu'elles peuvent être exploitées à condition de faire méticuleusement la part de la mythologie, de l'invention et de l'histoire à proprement parler.

# **■** Les témoignages directs de voyageurs :

le plus célèbre est celui du Chinois Zhou Daguan, qui décrit la cité et les mœurs de ses habitants à l'occasion d'une mission effectuée en 1296 (Mémoires sur les coutumes du Cambodge).

# « A partir des années 1320, la région a connu des fluctuations très sévères de la mousson »

économique qu'elles poussaient à appliquer au passé, des historiens, dont l'Américain Michael T. Vickery, ont mis en avant, dans les années 1970, une autre thèse. L'essor du commerce maritime en Asie du Sud-Est aurait déterminé un glissement des sociétés de l'intérieur des terres vers les côtes. Le Britannique Oliver W. Wolters avait expliqué en 1970 la chute de Srivijaya, sur l'île indonésienne de Sumatra, par le développement du commerce chinois dans la région, qui aurait favorisé les villes côtières au détriment de Srivijaya. Michael T. Vickery transpose en 1977 cette explication au cas d'Angkor : au xiiie siècle, un commerce chinois croissant dans le bassin du Ménam aurait profité, grâce à leurs ports, aux régions de Phnom Penh et d'Ayutthaya, tandis qu'Angkor, dont la puissance tenait à une économie agricole, aurait décru progressivement. Cet argument présente toutefois quelques limites. L'impact du commerce maritime sur la structure urbaine de la région est manifeste à partir du xvie siècle, avec le développement du commerce européen ; il est plus douteux en revanche pour la période du commerce chinois. D'autant que le commerce maritime entre la Chine, l'Inde et l'Asie du Sud-Est existait depuis le IX<sup>e</sup> siècle, profitant notamment au Champa (au sud de l'actuel Vietnam) : pourquoi l'impact ne s'en serait-il fait ressentir à Angkor qu'au xıııe siècle?

Toutes ces explications sont fondées, et se complètent sans s'annuler, mais aucune, prise isolément, ne suffit à éclairer le déclin d'Angkor.

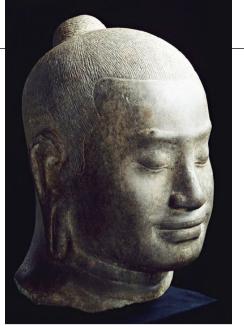
# Où en est-on aujourd'hui?

L'époque où nous vivons est plus préoccupée par les défis environnementaux que par les modèles économiques, et cette nouvelle grille de lecture a apporté à son tour des éléments de réponse. Cette approche n'est pas tout à fait inédite. Dans les années 1950 déjà, Bernard Philippe Groslier, premier archéologue français à avoir pris la mesure de l'ampleur du site, auquel il a consacré une grande partie de sa vie, envisageait des facteurs environnementaux de déclin. Très influencé par l'histoire de Fernand Braudel et son attention aux rapports entre les hommes et leur milieu, il était convaincu que le problème d'Angkor était la déforestation, qui aurait entraîné l'accumulation de sédiments dans les canaux et les réservoirs, tout en rendant la ville plus vulnérable aux intempéries. Les Khmers auraient épuisé leur milieu, et la région d'Angkor aurait fini par n'être plus vivable.

Aujourd'hui nous disposons de méthodes scientifiques pour étudier des aspects climatiques du passé négligés jusqu'alors. Des études de dendrochronologie menées au Vietnam par le climatologue Brendan M. Buckley en 2010 ont ainsi apporté un élément neuf qui permet de mieux comprendre le déclin de la ville : une crise climatique majeure a frappé la région au xive siècle. Les anneaux des arbres étudiés par Buckley ont montré que, probablement dès le début du xive siècle, et à coup sûr à partir des années 1320, la région a connu des fluctuations de la mousson extrêmement sévères, avec alternance de pluies très violentes et de terribles sécheresses. Ces fluctuations sont sans commune mesure avec ce que la région a connu depuis le xviie siècle, et il est donc difficile de s'imaginer à quoi pouvaient ressembler ces « méga-moussons ».

Les infrastructures hydrauliques d'Angkor, qui faisaient une partie de sa puissance (cf. p. 44), n'ont pas pu y résister. Elles avaient pourtant été conçues pour gérer ce type de risque, et étaient très ingénieuses : les vastes réservoirs (les barays) stockaient l'eau pour les périodes de pénurie, tandis que les nombreux canaux l'évacuaient en temps de pluie. Quelle que soit la saison, ce système permettait de disposer de la bonne quantité d'eau pour assurer la production rizicole: cette garantie d'une production régulière de riz explique le succès d'Angkor jusqu'à la fin du xıre siècle. Mais tout système d'infrastructures, aussi sophistiqué soit-il, est conçu pour résister à un niveau prévisible d'aléas, et les mégamoussons du xive siècle dépassèrent largement toute prédiction possible : l'afflux d'eau endommagea gravement les canaux, les réservoirs ne purent pas être remplis, et la ville se retrouva sans réserve la sécheresse venue.

Mon équipe, celle du projet Greater Angkor (« Grand Angkor ») mené par l'université de



# Jayavarman VII, le dernier grand roi

Jayavarman VII est le seul souverain d'Angkor dont le visage soit bien connu grâce à plusieurs statues, comme celle conservée au musée Guimet (ci-contre). Fils du roi Dharanindravarman II, il s'illustre notamment en 1177, au lendemain du sac d'Angkor par les Chams. Après avoir défait ces derniers sur le site même d'Angkor, il s'empare du pouvoir en 1181 et lance la reconstruction de l'Empire

khmer, qui atteint sous son règne sa plus vaste extension. Soucieux d'établir un empire universel, il renforce son pouvoir en imposant comme religion d'État le bouddhisme mahayana et en menant un vaste programme de constructions monumentales: baray de Preh Khan, murailles d'Angkor Thom, début des travaux du temple d'État du Bayon, sans oublier les nombreuses statues ajoutées à des fondations antérieures (Angkor Vat, Bakheng, Bakong). Dans le reste de l'empire, les sources mentionnent la construction d'une centaine d'hôpitaux, de dizaines de gîtes d'étape, de temples, de ponts et de routes.

Sydney, avait déjà trouvé, en fouillant les infrastructures hydrauliques, des indices de ces dégâts, sans parvenir à les expliquer. D'un côté, on retrouvait de grands réservoirs dont les issues avaient été bouchées par des murs. Cela semblait indiquer un besoin de conserver toute l'eau possible, et donc de graves pénuries d'eau. Mais d'un autre côté, au sud d'Angkor, on retrouvait de grands canaux remplis de tonnes de sable

# MOT CLÉ

# Méga-mousson

Ce phénomène consiste en un dérèglement du cycle annuel des moussons, avec une alternance de moussons d'une longueur et d'une intensité exceptionnelles et de périodes de sécheresse pouvant dépasser la dizaine d'années.
Ces méga-moussons auraient frappé la région d'Angkor à partir du xive siècle.



# **Pouvoir royal**

La terrasse des Éléphants qui borde le palais royal (aujourd'hui en ruine), à l'est. Elle a été construite à la fin du xII<sup>e</sup> siècle par Jayavarman VII. Elle portait une tribune d'où le roi assistait aux cérémonies.

À SAVOIR

# Hindouisme ou bouddhisme?



Comme le reste de l'Asie du Sud-Est, l'Empire khmer a subi l'influence des religions venues d'Inde: l'hindouisme (ou brahmanisme) et le bouddhisme du « grand véhicule » (mahayana). Les deux religions s'implantent au Cambodge de manière simultanée, aux environs du ve siècle, et cohabitent pacifiquement durant les siècles suivants. Si le bouddhisme fut la religion de quelques souverains et apparaît dans certains motifs architecturaux, la plupart des fondations angkoriennes sont marquées par une forte domination du culte hindou et de ses principales divinités (notamment Shiva et Vishnou), comme en témoigne le motif du

temple-montagne, censé représenter le mont Meru, centre de l'univers dans la cosmologie brahmanique. A la fin du xII° siècle, Jayavarman VII bouleverse cet équilibre en adoptant comme religion officielle le bouddhisme mahayana. Au lendemain de son règne, c'est toutefois le bouddhisme du « petit véhicule » (theravada), venu de Thaïlande et de Birmanie, qui s'implante de façon pérenne dans l'Empire khmer pour devenir, à compter du xIV° siècle, la religion de l'écrasante majorité des Cambodgiens (ci-contre : un bonze à Angkor Vat).

n'a sans doute fait qu'apporter le coup de grâce à Angkor. La population de la ville avait entamé son déclin dès le XIII<sup>e</sup> siècle, où l'on a identifié déjà de graves épisodes de sécheresse, et lorsque le système hydraulique a été mis à mal au siècle suivant, les souverains d'Angkor n'avaient plus ni la main-d'œuvre nécessaire pour le réparer ni de véritable raison de le faire à tout prix. Un État prémoderne comme Angkor était par ailleurs tout à fait incapable d'empêcher la fuite de sa population: si un fermier, sentant la situation se détériorer, choisissait d'envoyer sa femme et ses enfants auprès de parents dans les régions avoisinantes, il n'y avait rien qui puisse l'en empêcher, et la ville a pu se vider très rapidement.

On rejoint là une question théorique qui m'intéresse plus largement, celle d'ailleurs qui m'avait conduit à étudier le cas d'Angkor: l'instabilité inhérente aux très grands systèmes urbains. L'idée que je défends est que, dans beaucoup de cas, le système matériel finit par ne plus correspondre au système social: au bout d'un certain temps, la population vit dans un milieu qui ne lui est plus du tout adapté. On trouve ce problème dans

▶▶ aux grains épais, signe du passage d'immenses quantités d'eau déferlant à une grande vitesse. Ces indices contradictoires, et pourtant presque contemporains, indiquant en même temps de graves pénuries et des quantités d'eau diluviennes, nous les avions notés, mais sans parvenir à en rendre compte : il a fallu la découverte de ce phénomène des méga-moussons, avec leur alternance de sécheresses et d'inondations, pour pouvoir enfin leur ménager une place dans l'explication du déclin d'Angkor.

Les chroniques cambodgiennes comme celles d'Ayutthaya, qui se concentrent uniquement sur les événements politiques, ne relatent pas cette crise climatique. En revanche, dans la tradition orale de la région d'Angkor, on trouve une légende, enregistrée pour la première fois au xv1º siècle, qui raconte le grand déluge d'Angkor: le dirigeant de la cité aurait agacé les nagas, les grands serpents ancestraux, les déterminant à inonder la ville. De tels récits de déluge existent partout dans le monde, mais il est intéressant que celui-ci n'apparaisse qu'au xv1º siècle: peut-être tient-on là la seule trace textuelle de cette crise environnementale majeure.

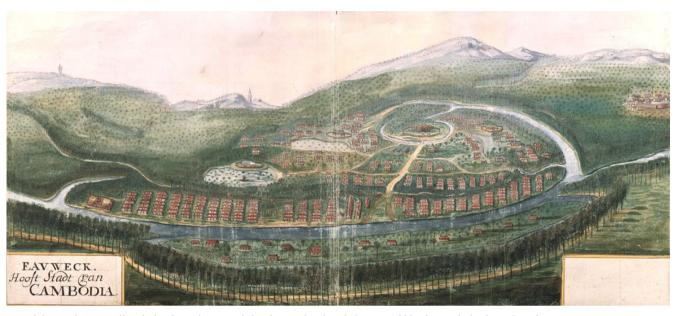
Cette crise, pourtant, n'explique pas tout : il aurait suffi de réparer les canaux pour remédier à la situation. C'est là que la thèse environnementale rejoint les autres facteurs mis en avant par les historiens depuis plus d'un siècle. Reconstruire des infrastructures coûte extrêmement cher, mais s'il n'y a pas d'autre solution, on s'y résout. Seulement, si ce sont les infrastructures d'une ville déjà en difficulté qui sont frappées, alors on ne se donne pas la peine de les réparer, et le déclin s'accélère. La crise climatique du xive siècle

« Angkor, c'est tout sauf une civilisation perdue : c'est le regard jeté par la civilisation khmère sur l'âge d'or de sa naissance »





# La chance de Phnom Penh



La cité de Lovek (aquarelle néerlandaise du xvii° siècle) devient le siège de la royauté khmère après la chute d'Angkor en 1431.

n ne sait rien de l'histoire d'Angkor entre son abandon au début du xve siècle et le milieu du siècle suivant. Ce que l'on sait, c'est qu'autour de 1550 le centre de gravité de la région s'est déplacé des plaines rizicoles du Tonlé Sap vers les rives commerçantes du Sud-Est, en direction de Lovek, nouveau siège du pouvoir royal khmer, et de la ville marchande voisine de Phnom Penh. Ses élites cosmopolites ont su tirer profit de l'expansion rapide du commerce maritime chinois et de l'éloignement de la menace siamoise

pour imposer leur suprématie économique sur le pays. Le royaume connaît alors une certaine prospérité commerciale jusqu'au milieu du xvııº siècle, avant d'entrer dans une longue période de déclin marquée par la pression croissante des royaumes voisins du Siam (Thaïlande) et du Vietnam. En 1863, c'est un Cambodge réduit autour de la nouvelle capitale d'Oudong, au nord de Phnom Penh, que le roi Norodom Ier accepte de livrer en protectorat aux Français, pour échapper à la mainmise de ses voisins.

des villes comme Paris ou Londres, pourvues de vieilles infrastructures qui impliquent constamment des frais de rénovation considérables, pour répondre aux attentes de la population. J'avais l'intuition que le même problème avait contribué au déclin d'Angkor : l'inertie des infrastructures de la ville, inadaptées à une population moins nombreuse qu'elle ne l'avait été par le passé, a fini par ne plus être tenable. La découverte de la crise climatique du xIVe siècle a confirmé mon pressentiment : la population a atteint à cette époque le point de rupture où remettre en état des infrastructures vieilles de cinq cents ans était devenu moins pertinent pour elle que d'aller construire ailleurs des infrastructures nouvelles et mieux adaptées à ses besoins.

Il n'y a donc pas eu de chute brutale d'Angkor ni d'effondrement de la civilisation khmère. Les dirigeants ont seulement abandonné Angkor pour Phnom Penh, directement reliée à la mer par le Mékong – ce qui rejoint la thèse de la transition économique dans la région. Ils avaient plus besoin, désormais, de s'enrichir par le commerce

maritime que d'entretenir des temples à grands frais : Angkor n'était plus assez utile pour faire office de capitale. Pour autant, ils ont gardé certains liens avec la ville. On ne sait pas combien de temps Ayutthaya a contrôlé Angkor – sans doute pas plus de quelques années –, mais dès la fin de la crise climatique, au xvre siècle, les Khmers étaient de retour à Angkor. Des textes khmers mentionnent la ville dans les années 1530-1550, et les dirigeants khmers manifestent vers la même époque leur puissance en redorant les tours d'Angkor Vat.

Du xvi<sup>e</sup> siècle à nos jours, Angkor a conservé le même statut : celui d'un symbole incontournable de l'identité khmère, puis cambodgienne. Il est d'ailleurs important de souligner que ce nom d'Angkor, qui dérive de *nokor*, « la ville », n'apparaît qu'après 1431 − on l'appelait avant Yasodharapura. Angkor, c'est tout sauf une civilisation perdue : c'est le regard jeté par la civilisation khmère sur l'âge d'or de sa naissance. Angkor, c'est le nom d'une nostalgie. ■

(Propos recueillis par Clément Fabre.)

# Yasovarman I<sup>er</sup>, le fondateur

C'est à la fin du x<sup>e</sup> siècle que le grand roi Yasovarman I<sup>er</sup> fonda une cité connue aujourd'hui sous le nom d'Angkor. C'est lui, aussi, qui posa les bases d'un empire centralisé, maillant le vaste territoire khmer.

# Par Dominique Soutif

etit à petit, pendant la période dite préangkorienne, qui s'étend du début de notre ère à la fin du VIIIe siècle, les chefferies de l'ancien pays khmer se transformèrent en royaumes, qui se fédérèrent graduellement à force de conquêtes et d'alliances. Au début du 1xe siècle avait émergé, au nord du grand lac Tonlé Sap, un pouvoir fortement centralisé : l'Empire khmer (cf. p. 44). Ces évolutions politiques vont de pair avec de nombreux changements dans la langue, l'écriture, le rituel religieux, l'architecture, la statuaire et une intensification des échanges avec l'extérieur, dont découlent de nouvelles productions techniques (métallurgie, céramique, etc.).

Même si ces évolutions sont difficiles à dater, et furent sans doute progressives, les historiens les ont longtemps associées au règne de Jayavarman II (802-850). Pourtant, on sait aujourd'hui que ce roi ne régnait pas à Angkor proprement dit. Il installa successivement sa capitale au sommet du plateau du Kulen, puis à Hariharalaya, respectivement à 35 km au nord et à 15 km au sud-est d'Angkor. Il fallut attendre le souverain Yasovarman I<sup>er</sup> (889-910) pour qu'une nouvelle capitale soit fondée. Actuelle Angkor, elle s'appela, durant toute la période angkorienne, Yasodharapura, du nom de son fondateur.

Le règne de Yasovarman I<sup>er</sup> s'accompagna d'un programme de construction de très grande ampleur. Son œuvre, abondamment commémorée dans les inscriptions, est si immense qu'on suppose qu'une partie des fondations qui lui sont attribuées ont en fait été réalisées par ses fils.



L'AUTEUR Chercheur à l'École française d'Extrême-Orient, Dominique Soutif a notamment mis en place depuis 2009, avec Julia Estève. Chea Socheat et Edward Swenson, un programme de recherche archéologique et épigraphique sur les monastères de Yasovarman Ier.

Les grands travaux entrepris par les rois d'Angkor suivaient manifestement un schéma imposé: d'abord un temple consacré aux ancêtres, ensuite un temple d'État (c'est-à-dire abritant la divinité principale du règne, en l'occurrence un temple-montagne ou -pyramide), enfin diverses édifications d'intérêt public (routes, réseaux hydrauliques, hôpitaux). Les deux principales fondations religieuses bâties sous le règne de Yasovarman Ier sont aisément identifiables et constituent un bon témoignage du changement de capitale. En effet, le temple que le souverain dédia à ses parents et à ses grands-parents maternels se trouve au centre du baray de Lolei, un grand lac artificiel de près de 3 km<sup>2</sup> installé par son père, Indravarman Ier, à Hariharalaya. En revanche, son temple d'État, le Phnom Bakheng, fut fondé au sommet de la colline qui domine la plaine d'Angkor; il est aujourd'hui le principal vestige visible de son règne.

Malgré les transformations ultérieures du site, qui empêchent de reconstituer le plan de la « première » Angkor, la position et les dimensions de cette pyramide de 80 mètres de côté permettent d'imaginer l'ampleur des infrastructures mises en place pour la connecter au reste de la cité, à commencer par le palais qui, selon les récents travaux de Jacques Gaucher, était déjà implanté sur le site où s'édifiera, au xII°-XIII° siècle, la cité royale d'Angkor Thom.

On sait, grâce aux inscriptions, que certains sanctuaires bénéficiaient d'importantes dotations en terres, en bétail, en objets de culte précieux, mais aussi en main-d'œuvre. Le petit temple de Lolei nous a ainsi fourni des listes



comportant les noms de plus de 3 000 personnes affectées au service de quatre divinités. On peut alors aisément imaginer les « moyens humains » considérables mobilisés par l'immense Phnom Bakheng et ses 109 tours-sanctuaires.

# L'art de la démesure

Cependant, c'est avec la fondation de nombreuses infrastructures publiques que la démesure du programme de construction lancé par Yasovarman Ier s'exprime pleinement. Elle est emblématique de la volonté des rois khmers de marquer durablement leur temps. Une des fondations les plus monumentales de son règne est le Baray oriental, un gigantesque réservoir d'eau de 7,2 km de long sur 1,8 km de large, véritable ressource de la capitale, la gestion de l'eau étant un enjeu fondamental dans un tel empire agricole. Ses dimensions impressionnantes ne seront dépassées qu'au x1e siècle avec la construction du Baray occidental (8 km sur 2,1 km).

Les autres grands travaux lancés par Yasovarman Ier nous sont connus grâce aux sources épigraphiques : il s'agit de la fondation d'une centaine d'asrama répartis dans tout l'empire. C'étaient des monastères qui faisaient office à la fois de gîtes d'étape, de lieux de retraite spirituelle et de transmission du savoir. A Angkor, quatre monastères indépendants dédiés à différents mouvements sectaires d'origines hindouiste et bouddhiste se partageaient la responsabilité de la protection du Baray oriental. Ces fondations prenaient place dans des enceintes de 350 mètres sur 175, rassemblant de nombreuses infrastructures, tant civiles (habitat, artisanat) que rituelles.

Dans les provinces, les monastères, plus modestes, étaient associés à des temples préexistants et particulièrement vénérables. Ces derniers sont plus difficiles à identifier, mais une vingtaine d'entre eux sont cependant signalés par une stèle de fondation. Ils semblent comporter un bâtiment commun de plan similaire à la salle de culte des monastères de la capitale. Il s'agissait donc vraisemblablement de « fondations royales répétitives », un type de projet politique de construction que l'on retrouve dans toute l'histoire khmère, mais qui n'avait iamais été jusqu'alors réalisé à une telle échelle. Les souverains tenaient ainsi à marquer leur territoire par des bâtiments de même plan, aisément reconnaissables. Nous disposons là, grâce à la connaissance de ces monastères de Yasovarman I<sup>er</sup>, d'un nouvel indice qui permet de mieux se représenter la carte religieuse du pays khmer au début de la période angkorienne. La répartition de ces monastères témoigne de la présence d'un important réseau de communication (terrestre et fluvial), mais permet surtout de dresser une cartographie politique de l'Empire khmer mettant en évidence son expansion dès la fin du 1xe siècle, notamment dans le nord-est de la Thaïlande et le sud du Laos actuels.

Yasovarman Ier fut une source d'inspiration pour nombre de ses successeurs, en particulier pour le roi Jayavarman VII (1181-v. 1218), qui commandita certains des plus grands temples du Cambodge ancien, comme Ta Prohm ou Preah Khan, de véritables villes dans la ville. Ce dernier reprit aussi le modèle des « fondations royales répétitives », en implantant des hôpitaux et des « maisons du feu », des bâtiments de culte que l'on suppose associés à des gîtes d'étape, le long des routes et dans les grandes agglomérations de l'empire. En plus de leur rôle social, ces institutions, dont l'étude est loin d'être achevée, témoignent bien d'une volonté de maintenir un pouvoir très centralisateur et sont un outil privilégié pour l'étude de l'expansion de l'Empire khmer. Ce sont ainsi à la fois l'ossature d'Angkor, les structures de l'Empire khmer et les instruments de son gouvernement que l'on voit se mettre en place au tournant des ıxe et xe siècles. ■

# MOTS CLÉS

# **Asrama**

A la fois gîtes d'étape et monastères, ces fondations royales sont pourvues d'un même rèalement aravé sur des stèles. Leur caractère stéréotypé et leur dispersion géographique traduisent l'existence d'une monarchie centralisée.

# Temple-montagne

Temple monumental constituant une pyramide à plusieurs étages et enceintes successives, à l'image du mont Meru, centre de l'univers dans la cosmologie hindoue. Les temples-montagne (on dit aussi templepyramide ou temple d'État) marquent le centre rituel des capitales successives. Le premier est probablement Ak Yum vers 600. Le plus célèbre est Angkor Vat.

# La troisième ville du monde?

Pendant longtemps, les archéologues ont cru que la ville d'Angkor se limitait à ses édifices monumentaux. Depuis quelques années, cette vision est contredite par l'utilisation de technologies sophistiquées qui ont révélé l'existence d'une immense cité enfouie sous la jungle.

# **Entretien avec Christophe Pottier**



L'AUTEUR Architecte et archéologue, maître de conférences à l'École française d'Extrême-Orient, Christophe Pottier dirige la Mission archéologique franco-khmère sur l'aménagement du territoire angkorien. Il a notamment publié les Documents topographiques de la conservation des monuments d'Angkor (EFEO, « Mémoires archéologiques » XXI,

ngkor, la « ville » en khmer, était la capitale de l'Empire khmer à l'époque de son extension maximale, au début du xiiie siècle. A son apogée, cet empire s'étendait bien audelà des frontières du Cambodge actuel, sur une zone de 800 kilomètres du nord au sud, et de 600 kilomètres d'est en ouest (cf. p. 37).

# Le cœur de l'Empire khmer

Du fonctionnement politique à l'origine de cet empire on sait finalement assez peu de chose : on a longtemps parlé de royaume mais on le voit plutôt aujourd'hui comme une fédération de royaumes autonomes placés sous l'autorité suprême d'un souverain unique. Les données archéologiques nous incitent en tout cas à penser que les souverains khmers exercaient leur pouvoir sur un vaste territoire : restes matériels importants, architecture de grande ampleur, systèmes de communication développés, centres urbains étendus. L'historien et épigraphiste Claude Jacques, mort en 2018, considérait que la période préangkorienne (avant 802) s'était caractérisée par un ensemble de petits royaumes en compétition permanente, avec un pouvoir royal très instable, et que la grande prouesse du roi Jayavarman II (802-v. 850) aurait été de réunir toutes ces monarchies sous sa seule autorité. L'enjeu pour ses successeurs aurait été de maintenir et de consolider ce pouvoir.

Ce vaste territoire était parcouru d'un dense réseau routier qui rayonnait sur presque toute l'Asie du Sud-Est continentale à partir d'Angkor, en direction de Phimai, de Lopburi et de Sukhothai (actuelle Thaïlande) à l'ouest, de Banteay Prey Nokor au sud-est (vers le Vietnam actuel). Ces routes desservaient des centres régionaux importants, comme le temple de Vat Phu (au sud du Laos actuel), un des sites à l'origine de la royauté khmère. A ce réseau terrestre s'ajoutait un entrelacs de fleuves, de rivières et de canaux suivant le cours du Mékong, les bassins versants du Tonlé Sap et de la rivière Mun. Au xixe siècle encore, les fonctionnaires français en poste dans le protectorat du Cambodge, établi à partir de 1863, attendaient la saison des pluies pour faire le tour de leur circonscription en barque, ce qui leur permettait de circuler plus facilement. Dès le début de l'époque angkorienne ces réseaux étaient connectés à des flux commerciaux plus vastes: on a ainsi retrouvé à Angkor des tessons de jarres à glaçure turquoise importées du Moven-Orient et de la vaisselle chinoise de la période des Tang (vii<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle).

# Bhavapura, premier centre politique

Si le nom d'Angkor reste aujourd'hui attaché à l'âge d'or de ce vaste empire, la cité n'en a pourtant pas été la seule capitale. On sait depuis longtemps déjà qu'il y a eu plusieurs grands centres de royauté khmère avant Angkor, entre le vie et le VIIIe siècle: un à Vat Phu, au Laos, un à Angkor Borei près du delta du Mékong et un à Sambor Prei Kuk, à 150 km au sud-est d'Angkor.





MOT CLÉ

Angkor Vat
Construit au xII<sup>e</sup> siècle
et initialement dédié au
dieu hindou Vishnou,
le temple fut ensuite
adapté au culte
bouddhiste. Entouré
d'un système de douves
et d'une muraille de
3,6 km, il constitue un
témoignage exceptionnel

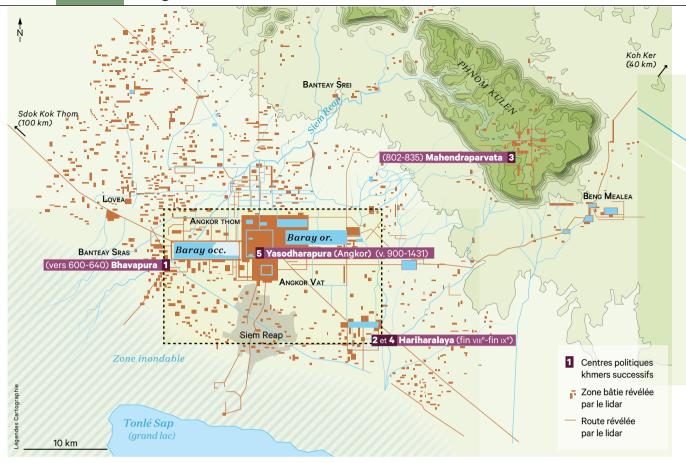
sur la maîtrise architecturale et hydraulique des souverains khmers.

# Angkor

Dérivé du sanskrit
nagara, « ville »,
nokor en khmer,
c'est « la » ville par
excellence. Le site que
l'on connaît aujourd'hui
sous ce nom correspond
aux vestiges de
Yasodharapura,
capitale fondée
par Yasovarman ler
à la fin du Ixe siècle.

# Lidar, l'archéologie au laser

Depuis 2012, les archéologues sont parvenus à exhumer des cités entières enfouies sous la jungle, grâce à une technologie révolutionnaire, le lidar (« laser imaging detection and ranging »). Ce procédé repose sur le balayage de vastes étendues de plaines et de forêts par un rayon laser aéroporté. Le relevé topographique ainsi obtenu, d'une précision de quelques centimètres, fait apparaître le détail des reliefs du sol et donc les traces d'urbanisation ancienne, y compris au cœur des forêts. Ce sont ainsi des centaines de canaux, rues, digues, bassins et îlots urbains qui émergent, révolutionnant au passage nos connaissances sur la cité d'Angkor, sa densité de population et ses rapports avec le reste de l'empire. Même sur les sites les mieux connus (comme ci-dessus Angkor Vat) le lidar fait surgir des aménagements insoupçonnés.



# Le « Grand Angkor »

Située à proximité du Tonlé Sap, plus grand lac d'eau douce d'Asie du Sud-Est, la région d'Angkor est propice à l'installation d'un centre de pouvoir. C'est ainsi que les Khmers y établissent différents centres de royauté à partir de la fin du vie siècle, avant que Yasovarman Ier ne fasse définitivement d'Angkor la capitale de son empire. Les campagnes récentes menées au lidar ont fait apparaître la cohérence de ce territoire de plus de 1000 km², caractérisé par la continuité entre les ensembles monumentaux et les campagnes alentour : se dessine un dense réseau de routes, de canaux, d'hôpitaux et de relais d'étapes, avec un semis d'habitations plus ou moins lâche.

Des fondations antérieures au IX° siècle ont également été retrouvées à proximité du site d'Angkor, qui tendent à prouver qu'au moins trois villes monumentales s'y sont succédé, avant la fondation d'Angkor à proprement parler. Ces découvertes nous conduisent à remettre en cause la chronologie canonique, qui repose en réalité sur des preuves assez fragiles : ainsi, la date de 802 a été érigée en moment fondateur de l'Empire khmer essentiellement sur la base d'une inscription datée du XI° siècle, retrouvée à Sdok Kok Thom, qui, à travers l'histoire d'une famille de serviteurs royaux, nous renseigne sur la sucession des souverains depuis Jayavarman II.

Or on sait aujourd'hui qu'une première ville avait été installée dès le début du vnº siècle dans la plaine d'Angkor, près du lac Tonlé Sap: nous ne connaissons pas son nom mais je propose de l'identifier à Bhavapura, car je pense qu'elle fut la capitale de Bhavavarman Ier (v. 600), édifiée à proximité du temple-montagne d'Ak Yum. Ce temple pyramidal de 100 mètres de côté avait été découvert tardivement, par Georges Trouvé en

# DATES CLÉS

# Vers 600

Un premier centre de pouvoir, Bhavapura, est établi à 9 km à l'ouest du site actuel d'Angkor.

# Fin vıııe siècle

Jayavarman II réside dans diverses cités, dont Hariharalaya, à 15 km au sud-est d'Angkor.

802

Jayavarman II fonde Mahendraparvata. Il se réinstalle avec sa cour à Hariharalaya avant 835.

Vers 890-900

Yasovarman I<sup>er</sup> fonde Yasodharapura, qui correspond à la moderne Angkor. 1932, et était jusque-là resté enfoui sous une digue du monumental Baray occidental, un réservoir creusé au xrº siècle. Si l'on en croit les datations au carbone 14 issues de nos récentes fouilles à Ak Yum, sa fondation remonte à la fin du vrº siècle. Ce temple s'inscrivait dans un ensemble structuré de vestiges préangkoriens concentrés sur une superficie de quelque 30 km². Malheureusement, une bonne moitié de cette ville a été totalement effacée par le baray. Il est par conséquent assez difficile d'en préciser l'organisation, le statut exact et de la dater, tant nos connaissances sur les débuts de l'histoire khmère sont floues.

Plusieurs inscriptions suggèrent que cette première cité a perduré, même si elle a été supplantée en tant que capitale par Sambor Prei Kuk (à 150 km d'Angkor) au début du VII<sup>e</sup> siècle. La région est à nouveau investie à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle lorsque le roi Jayavarman II s'installe pour quelque temps à Hariharalaya, à une quinzaine de kilomètres au sud-est d'Angkor près des berges du lac Tonlé Sap. En 802, il se proclame chakravatin, c'est à dire « monarque universel »

# Angkor Thom, cœur battant de la ville



Le site d'Anakor est réellement investi par le pouvoir royal à la fin du ıxe siècle, avec la construction par Yasovarman Ier du Phnom Bakheng et du Baray oriental. Au xie siècle, un premier palais roval est érigé, ainsi que les temples du Baphuon et du Mébon occidental. Au xIIe siècle, est construit le plus vaste temple d'Anakor. Anakor Vat. A la fin du xIIe siècle, Jayavarman VII lance la dernière grande phase de fondation, avec la construction de la cité fortifiée d'Angkor Thom, du Bayon et de Preah Khan.

(littéralement « celui qui tourne la roue »), dans une nouvelle cité, Mahendraparvata, qu'il fonde aux sources des rivières d'Angkor, sur le plateau du Phnom Kulen (en khmer, *phnom* signifie montagne, colline), à environ 35 km au nord-est d'Angkor. Récemment, l'utilisation du lidar, un laser aéroporté, a révélé que cette cité avait été planifiée sur une trame géométrique de 1 500 m de côté et couvrait une superficie de plus de 40 km². Mahendraparvata est toutefois restée inachevée, le roi décidant, pour une raison et à une date indéterminées, de revenir régner avec sa cour à Hariharalaya.

Celle-ci est délaissée à son tour à la fin du Ixe siècle, lorsque Yasovarman Ier fonde une nouvelle capitale dans la plaine angkorienne, Yasodharapura, qui correspond globalement à l'emplacement que l'on désigne aujourd'hui sous le nom d'Angkor. Située à mi-chemin entre Bhavapura et Hariharalaya, la nouvelle capitale s'articule autour de son temple-montagne, érigé au sommet du Phnom Bakheng, d'un palais et d'un gigantesque baray de 7,2 km de long. Profondément modifiée et densifiée au fil des siècles suivants, Yasodharapura conserve son statut de capitale jusqu'au milieu du xve siècle, à l'exception d'un bref déplacement de la cour à Koh Ker au xe siècle.

Par-delà les détails de cette chronologie régionale un peu complexe, ce qu'il faut retenir c'est qu'il y a eu non pas un mais quatre centres de pouvoir successifs, dont Angkor n'est finalement que le plus récent.

# Le Grand Angkor

Pendant longtemps, on a pensé que ces différentes cités se limitaient à des centres monumentaux

# MOTS CLÉS

# **Angkor Thom**

La « grande ville ». C'est le nom de la cité fortifiée construite à la fin du xII<sup>e</sup> siècle par Jayavarman VII.

#### Vat

« Monastère » en khmer, est le lieu de culte pour la population (aujourd'hui majoritairement bouddhique), et lieu de vie des bonzes. entourés de murailles défensives, à l'image d'Angkor Thom, la cité royale bâtie par Jayavarman VII (1181-v. 1218). Cette vision traditionnelle reposait essentiellement sur la géométrie des enceintes des grands temples, et sur l'identification des temples-montagnes comme autant de « centres » de capitales successives. Ces temples se distinguent des autres par leur forme pyramidale affirmée, et souvent par leur taille et leur raffinement. Angkor Vat, construit au XII<sup>e</sup> siècle, est le plus célèbre d'entre eux.

Les découvertes récentes, notamment celles des années 2010 grâce au lidar, remettent en cause cette vision. Elles montrent qu'Angkor s'étendait bien au-delà de la ville fortifiée d'Angkor Thom et des enceintes des grands temples, ce qui plaide en faveur d'une vision renouvelée d'un Grand Angkor incluant des centres secondaires et nombre d'établissements dans les campagnes alentour. Comme dans d'autres civilisations installées en milieu tropical, qu'il s'agisse des cités mayas en Méso-Amérique ou des villes du

# DANS LE TEXTE

# « Un palais merveilleux »

Le corps de bâtiment du palais est magnifique. Les longues vérandas, les corridors couverts sont hardis et irréguliers, sans grande symétrie. La salle du conseil a des châssis de fenêtre en or ; à droite et à gauche sont des colonnes carrées portant de 40 à 50 miroirs rangés sur les côtés des fenêtres. En dessous sont représentés des éléphants. J'ai entendu dire qu'à l'intérieur du palais il y avait beaucoup d'endroits merveilleux ; mais les défenses sont très sévères et il est impossible d'y pénétrer."

Zhou Daguan, *Mémoires sur les coutumes du Cambodge, xul siècle*, cité par P. Pelliot, *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* n° 2, avril-juin 1902, p. 144.



Lac rituel Aménagement essentiel à la maîtrise des eaux, le baray est aussi investi d'une fonction rituelle, ce dont témoignent ces statues de lion et de naga (serpent) veillant sur le baray de Srah Srang.



Pont Les environs d'Angkor étaient parcourus de routes, ponts et canaux, manifestant l'emprise du souverain sur son territoire. Ici le pont de Spean Thma, à proximité du Baray oriental.

# À SAVOIR

# La maîtrise hydraulique

- Les plaines du Cambodge connaissent une saison sèche très marquée, de fin novembre à avril. La localisation d'Angkor ne doit donc rien au hasard : située à proximité du lac Tonlé Sap, la cité a bénéficié d'un complément en eau indispensable et de ressources piscicoles abondantes.
- Les Khmers ont très tôt mis en place un système de maîtrise de l'eau destiné à se protéger en période de mousson avec les barays, de nombreux bassins de plus petite dimension, mais aussi d'innombrables étangs et douves qui enserrent la plupart des temples.
- D'après le témoignage de Zhou Daguan, les très nombreuses rizières auraient permis aux Khmers d'obtenir trois à quatre récoltes de riz par an, moyennant l'emploi de différentes variétés. Nous savons aujourd'hui que les Khmers repiguaient le riz après une phase de pépinière. Les récoltes n'étaient sans doute pas faites sur les mêmes parcelles. Cette maîtrise de l'eau et des sols fut sans conteste l'une des principales garanties de la prospérité d'Angkor.

▶▶▶ Sri Lanka, les villes khmères se seraient plutôt présentées sous la forme d'un cœur identifiable grâce à des monuments spectaculaires, intégré au sein d'un vaste semis d'habitations plus ou moins lâche.

En effet, on sait aujourd'hui que les premiers sanctuaires à enceintes ne concentraient qu'une faible population, celle-ci apparaissant plus densément dans les établissements villageois à l'extérieur. Les grandes enceintes étaient alors probablement occupées par des jardins et des terres agraires dont les bénéfices allaient aux temples. Les enceintes fortifiées dotées d'une réelle fonction défensive ne semblent apparaître qu'à partir du xIIe siècle. La prise d'Angkor par les armées du royaume du Champa en 1177 a dû être à cet égard un véritable traumatisme, poussant le roi Jayavarman VII à doter le cœur de sa capitale d'un système défensif. C'est de cette époque seulement que date la cité d'Angkor Thom telle qu'on la voit aujourd'hui, véritable ville fortifiée entourée d'une enceinte carrée de 3 km de côté, protégée par une douve et desservie par cinq portes monumentales auxquelles seront adjoints ultérieurement des bastions défensifs. Avant cela, l'urbanisme angkorien se caractérise par son ouverture et par l'absence de limite franche entre un centre monumental souvent dual, organisé autour du palais et du temple-montagne, et les campagnes.

Les recherches cartographiques de ces vingtcinq dernières années montrent en outre que les palais et les temples ne constituent que la face émergée de l'iceberg angkorien. Beaucoup plus étendue qu'on ne le pensait jusqu'alors, la ville se compose de tout un ensemble d'aménagements moins monumentaux et donc moins facilement identifiables, mais probablement beaucoup plus nombreux. Leur densité a été confirmée par les relevés lidar, en particulier dans les zones difficilement explorables couvertes de forêt.

On a ainsi pu identifier une vaste mosaïque faite d'ensembles parcellaires géométriques (et ce tant dans les enceintes qu'au-dehors), striée de voiries, de canaux, parsemée d'établissements villageois composés de tertres de sanctuaires modestes, de terre-pleins d'habitat et de bassins. On ne dispose cependant que de très peu d'informations sur le détail de l'organisation de ce territoire immense que les fouilles, traditionnellement centrées sur les temples, commencent à peine à explorer. Il y a pourtant une certaine urgence à s'y investir, car ces zones non monumentales sont actuellement menacées par l'expansion urbaine moderne qui accompagne le développement touristique exponentiel du site. Il reste qu'à l'heure actuelle il est impossible d'identifier les limites précises de la ville, qui présentait un cœur urbain dense et une vaste périphérie agro-urbaine où se répartissaient de nombreux centres secondaires urbanisés. Ce



Repiquage
Les Khmers étaient
capables d'obtenir
plusieurs récoltes par an
en utilisant différentes
variétés de riz, suivant
les zones et le rythme
des crues du Tonlé Sap.
Ci-contre : des paysans
cambodgiens repiquant
du riz dans la région de
Siem Reap.

qu'on peut dire, c'est que l'urbanisme angkorien ne se limitait pas aux 9 km² d'Angkor Thom, ni aux quelque 35 km² du centre le plus densément occupé, ni même aux 400 km² de la zone monumentale inscrite au patrimoine mondial. Ce Grand Angkor doit plutôt être envisagé comme une vaste mégalopole qui intègre toutes les capitales successives et les principaux édifices monumentaux, et s'étend sur près d'un millier de km² (proche du Grand Paris).

# Une société très hiérarchisée

De semblables zones d'ombre persistent sur l'organisation socio-spatiale du Grand Angkor: où habitaient les élites ? Où se situaient les activités artisanales? Pour l'instant, nous n'avons pas vraiment de réponses claires à ces questions. Les inscriptions et les vestiges archéologiques, complétés par le témoignage du Chinois Zhou Daguan, membre d'une ambassade qui résida près d'un an en ville en 1296, livrent néanmoins quelques indices. Des inscriptions épigraphiques contiennent de longues listes d'« esclaves » au service de certains temples. Dans son récit, le voyageur chinois parle également d'esclaves « barbares » au service des Khmers. Les historiens mettent en doute la réalité de ce statut d'esclave et pensent qu'il s'agissait plutôt de serviteurs.

Ce statut impliquait des services quotidiens, qui nécessitaient de vivre à proximité du temple. Pour beaucoup d'autres, installés dans des villages plus lointains, le service se résumait au paiement d'une taxe. Les inscriptions nous précisent aussi que les personnes qui s'acquittaient de cette taxe auprès des fondations religieuses étaient exemptées de la taxation civile et du recrutement militaire, ce qui laisse à penser qu'il n'existait pas de caste guerrière. Au passage, cela nous renseigne également sur l'existence

d'une fiscalité royale, dont on n'a aucune autre trace par ailleurs. C'est probablement ce système d'exemptions qui a permis la floraison de fondations religieuses à partir du x<sup>e</sup> siècle et la colonisation de nouveaux territoires.

Le témoignage de Zhou Daguan insiste sur la très forte hiérarchisation de la société angkorienne, que viennent confirmer les vestiges archéologiques : la qualité des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre pour la construction des temples, très variable, indique de fortes différences parmi les commanditaires. L'écrasante majorité des petits sanctuaires de village étaient, comme les habitations, construits avec des éléments végétaux périssables qui n'ont laissé aucune trace archéologique, hormis souvent un piédestal de pierre pour la divinité ou quelques briques de dallage. Les fondations royales ou de l'élite, elles, étaient édifiées par des artisans hautement qualifiés à l'aide de briques et des grès les plus fins. On sait par exemple qu'il existait des tailleurs de pierre très compétents que le pouvoir envoyait dans différents espaces du ▶▶▶

# MOT CLÉ

# **Barav**

Mot khmer qui désigne un réservoir d'eau artificiel de forme rectangulaire, doté d'une fonction rituelle et d'un rôle de protection contre les inondations. Entouré de digues, il est alimenté par des aqueducs et par le barrage de rivières. Le Barav occidental. édifié au xie siècle juste à l'ouest de l'enceinte fortifiée d'Angkor, est le plus grand d'entre eux.

# DANS LE TEXTE

# « Les grands arbres sont noyés »

La moitié de l'année il pleut ; la moitié de l'année il ne pleut pas du tout. Du quatrième au neuvième mois, il pleut tous les jours dans l'après-midi. Les eaux du Grand Lac s'élèvent [...]. Les grands arbres sont noyés ; à peine leur cime dépasse. Ceux qui habitent au bord de l'eau se retirent dans la montagne. Du dixième au troisième mois il ne tombe pas une goutte d'eau. [...] Les gens redescendent alors. Les cultivateurs calculent le moment où le riz est mûr, le temps de la crue, la limite qu'elle atteindra, et, suivant la terre qu'ils ont, ils ensemencent."

Zhou Daguan, Mémoires sur les coutumes du Cambodge, xuf siècle, cité par P. Pelliot, Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, n° 2, avril-juin 1902, p. 164.

# À SAVOIR

# 1 million d'habitants?

Tous les historiens s'accordent sur ce point : la construction des grands monuments d'Angkor n'aurait pas été imaginable sans la présence d'une main-d'œuvre abondante. Problème : la population du Grand Angkor n'a laissé que peu de traces. Cela peut s'expliquer par les pratiques religieuses des Khmers, qui brûlaient leurs morts selon le rite hindou, mais aussi par les spécificités du régime des moussons et la nature des sols, très défavorables à la conservation des matières organiques et métalliques. Si bien qu'à l'heure actuelle notre corpus archéologique est composé à 99 % de tessons de céramiques difficilement datables qui ne nous disent pas grand-chose sur la population. En l'absence d'éléments convaincants, les spécialistes en sont réduits à des conjectures nécessairement sujettes à caution, qui situent la population d'Angkor entre 500 000 et 1 million d'habitants, au moment de son apogée.

royaume pour construire ses grands monuments. En revanche, le gros travail de remblaiement et de terrassement qu'impliquait la construction des temples et des grands ouvrages hydrauliques réclamait une main-d'œuvre abondante mais peu qualifiée, et reposait probablement sur le système de la corvée, d'ailleurs encore très présent au xix<sup>e</sup> siècle.

# Combien d'habitants?

Angkor apparaît, il est vrai, comme une réserve de main-d'œuvre unique en son temps, dans une Asie du Sud-Est par ailleurs peu peuplée.

On ne dispose évidemment d'aucun chiffre certain, mais on peut donner des estimations globales à partir de différentes méthodes, plus ou moins fiables. Celle qu'on a le plus utilisée jusqu'à présent consiste à partir du parcellaire ancien retrouvé par télédétection pour jauger la surface cultivée et estimer ainsi, avec beaucoup d'incertitudes, la population que les récoltes pouvaient nourrir. Cette démarche repose sur l'hypothèse discutable qu'une capitale ne se nourrit que de ce qu'elle est capable de produire. Et les chiffres ainsi obtenus varient déjà de 300 000 à 750 000 habitants.

Une autre méthode consiste à compter le nombre de bassins cartographiés et à en tirer une estimation du nombre d'habitants, notamment sur la base du témoignage de Zhou Daguan, d'après lequel chaque bassin à Angkor Thom pouvait être partagé par trois familles au plus. Ici aussi, les résultats dépassent rapidement le demi-million d'habitants. Enfin, des inscriptions nous renseignent de manière ponctuelle sur la démographie, notamment les longues listes de personnes au service de certains temples royaux aux ixe et xi siècles.

Ces différentes méthodes, toutes imparfaites, convergent vers une estimation comprise entre 500 000 et 1 million d'habitants à l'apogée de la cité, au xII°-XIII° siècle, ce qui en ferait l'une des plus grandes villes de l'époque, seulement comparable à Bagdad (300 000 à 500 000 habitants vers l'An Mil) ou à Kaifeng, la capitale de l'Empire chinois. A titre de comparaison, Angkor n'abritait que 30 000 habitants il y a encore vingt ans. Cette capacité des souverains khmers à fixer durablement une population nombreuse, pourvoyeuse d'impôts et de main-d'œuvre,



# Scènes de la vie quotidienne Les bas-reliefs du Baphuon nous renseignent sur la vie quotidienne au temps de Jayavarman VII. Ci-contre: des serviteurs

préparant un festin.

# Baphuon, le temple reconstruit



u début du xxe siècle, sous la menace de la mousson et de la végétation, les temples d'Angkor sont menacés de disparition. La technique de l'anastylose, qui consiste à démonter un temple bloc par bloc pour le reconstruire de façon plus pérenne, est testée en 1930 sur le petit temple de Banteay Srei.

En 1960, Bernard-Philippe Groslier entame le démontage des 300000 blocs de grès du monumental Baphuon. Entre 1970 et 1975, la guerre civile interrompt les travaux, avant que les Khmers rouges, arrivés au pouvoir en 1975, détruisent le système de numérotation des blocs qui devait permettre de reconstituer le puzzle. Ce n'est qu'en 1995, après la guerre, que l'EFEO charge le jeune architecte français Pascal Royère, mort en 2014, de réassembler les milliers de blocs qui parsèment la forêt sur 16 ha. Près d'un millénaire après sa construction au milieu du xre siècle, le Baphuon reconstruit et consolidé est inauguré en 2011.

est sans aucun doute la principale raison de la prospérité d'Angkor.

# De l'eau, du riz, du fer

A partir des années 1940, on a également tenté d'expliquer le succès d'Angkor par la sophistication de son système hydraulique, qui lui aurait permis de nourrir une population abondante dans une contrée pourtant hostile. On doit notamment cette hypothèse aux travaux de l'archéologue Bernard-Philippe Groslier, conservateur du site d'Angkor entre 1960 et 1975, qui envisageait les barays comme la clé de voûte d'une cité hydraulique fondée sur l'irrigation des rizières et des récoltes annuelles multiples, à l'origine d'une forte croissance démographique. Il s'appuyait pour cela sur le récit de Zhou Daguan, qui nous rapporte que les Khmers faisaient trois à quatre récoltes de riz par an. Cependant, on a peut-être un peu vite conclu de cet unique témoignage que les barays

servaient à irriguer les rizières. En effet, encore aujourd'hui, plusieurs récoltes de riz sont réalisées au cours de l'année, sans recourir à l'irrigation, grâce à différents types de riz, cultivés suivant le calendrier des moussons et des crues du lac. En réalité, face à une forte pression démographique et dans un régime de moussons au calendrier et à l'intensité par nature variables, les barays correspondent moins à un souci d'irriguer les cultures qu'à un appoint ponctuel et à un impératif de maîtrise et de protection des installations urbaines.

La réussite d'Angkor tient aussi dans sa capacité à contrôler des ressources parfois éloignées. C'était par exemple le cas des mines de fer et de cuivre identifiées à plus d'une centaine de kilomètres à l'est d'Angkor, voire plus loin au Siam et au Laos, et dont l'exploitation a permis le développement d'une métallurgie avancée. D'autres ressources étaient nettement plus proches, tel ce réservoir inépuisable à poissons qu'est le Tonlé Sap. C'est d'ailleurs cette même dépendance aux ressources naturelles qui explique, pour partie, son lent déclin à partir de la fin du xiiie siècle (cf. p. 34).

# Une chronologie revisitée

A cet égard, rappelons que la date de 1431, traditionnellement présentée comme le terminus ad quem de l'histoire d'Angkor, n'apparaît pas véritablement comme une rupture au regard des découvertes archéologiques. Les vestiges et les inscriptions disparaissent rapidement au XIIIe siècle, après le règne de Jayavarman VII. Zhou Daguan loue encore un « Cambodge riche et noble » à la fin du XIIIe siècle, mais évoque aussi les dommages d'une guerre récente avec le Siam. Des chroniques postérieures à la période angkorienne nous livrent quelques noms de rois tardifs et tendent à confirmer qu'il y a bien eu des raids épisodiques menés par le royaume d'Ayutthaya, notamment une campagne au xve siècle qui semble parfaitement coïncider avec cette fameuse date de 1431 où la capitale tombe. Mais on ne sait quasiment rien de ce qu'il se passe à Angkor à ce moment-là, et très peu sur les deux siècles qui précèdent.

La chronologie traditionnelle qui situe l'histoire d'Angkor entre 802 et 1431, est contredite par l' histoire du site, plus vieille de deux siècles, par l'apparition des premiers temples dits « angkoriens » en 880 seulement, et par l'absence de toute nouvelle fondation au-delà de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Il ne faut donc pas prêter trop d'importance à cette chronologie, qui concerne moins Angkor elle-même que l'Empire khmer, dont elle n'a été qu'une des capitales, la plus durable et la plus monumentale. Reste qu'Angkor est, pour les historiens et les archéologues, la source la plus précieuse sur ce qui fut sans conteste l'âge d'or de la civilisation khmère.

(Propos recueillis par Ariane Mathieu.)

# PARIS, ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS, DIST. RMN-GP/IMAGE BEAUX-ARTS DE PARI

# La construction d'un mythe

Par Gabrielle Abbe



Une cité en ruine Les récits des premiers explorateurs français diffusent auprès du public européen le mythe romantique d'une cité abandonnée dans la jungle. Ci-dessus : une aquarelle réalisée vers 1890 par l'architecte Lucien Fournereau, « Angkor Thom. Fragments divers de décoration ».

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les Français découvrent dans la jungle une cité qu'ils croient abandonnée. S'écrit alors au fil des récits d'explorations et de voyages l'histoire fantasmée de sa découverte par l'Occident. En omettant que le Cambodge n'avait jamais oublié Angkor.

ngkor, la Belle Endormie. Contée depuis le milieu du xixe siècle, cette légende semble bien connue : la capitale des anciens rois khmers aurait été abandonnée au milieu du xve siècle, rendue à la jungle avant d'être « redécouverte » par des voyageurs occidentaux quatre siècles plus tard. Un nom en particulier reste attaché à la légende : celui d'Henri Mouhot. Ce naturaliste n'est pas le premier Français à visiter le site, mentionné notamment dans les récits de missionnaires des années 1850, mais la relation du périple qui le mène à Angkor en janvier 1860, publiée à titre posthume dans la revue Le Tour du monde en 1863, assure sa renommée. Les passages qu'il consacre à Angkor, se disant « frappé de surprise et d'admiration », sont révélateurs des récits d'explorateurs de cette époque, qui s'appuient parfois sur une littérature de voyage ou une cartographie (ibérique, hollandaise) qui circule en Europe depuis le xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle. On y retrouve l'essence même du mythe d'Angkor: l'admiration pour un passé glorieux mêlée au constat d'un déclin contemporain.

#### **Concurrence coloniale**

Le site, annexé par le Siam en 1794 ainsi que deux autres provinces cambodgiennes, ne fait pas partie des territoires placés sous protectorat français en 1863. Mais il revêt déjà une importance politique et symbolique forte, comme en témoignent les visites des responsables coloniaux au moment de la signature du traité qui met le Cambodge sous tutelle. C'est le début de l'instrumentalisation du site, qui s'intensifiera après la rétrocession des territoires par le Siam en 1907. Pour l'heure, dans un contexte de concurrence coloniale entre grandes puissances européennes, le Cambodge est considéré par les Français comme un État tampon entre le Siam sous influence britannique et la colonie française de Cochinchine (créée en 1862), sur laquelle la France concentre ses efforts. Le Cambodge présente moins d'atouts économiques que ses voisins, mais les instances coloniales entrevoient rapidement le potentiel d'exploitation de son patrimoine artistique et culturel.



L'AUTEURE Docteure en histoire contemporaine, Gabrielle Abbe a consacré sa thèse au patrimoine khmer à l'époque coloniale et au Service des arts cambodgiens créé par George Groslier. Ses travaux portent sur le patrimoine artistique et l'archéologie dans le champ des relations internationales.

Le grand public, lui, ne découvre Angkor que quelques années plus tard, au retour de la Mission d'exploration du Mékong (1866-1868). Première des grandes expéditions scientifiques de reconnaissance du territoire lancées par les autorités coloniales, elle est confiée par le gouverneur de Cochinchine à l'officier de marine Ernest Doudart de Lagrée, assisté du lieutenant de vaisseau Francis Garnier. La Mission doit explorer la navigabilité du haut Mékong, que l'on espère être une voie de pénétration commerciale vers la Chine. Il s'agit également d'une mission d'étude : sur le terrain se côtoient un botaniste, un géologue et deux personnes chargées de la documentation, Émile Gsell pour la photographie et Louis Delaporte pour le dessin et les relevés de temples. Partie de Saigon le 5 juin 1866, la Mission commence par un séjour de dix jours à Angkor (21 juin-1er juillet 1866), avant de reprendre sa route vers l'est. D'un point de vue économique, l'expédition est un échec : le fleuve est impraticable et ne permet aucun accès privilégié à la Chine. Mais la description d'Angkor faite dans le rapport de la Mission constitue la première étude systématique du site.

A la fin du xix<sup>e</sup> siècle, textes, dessins et photographies se diffusent en métropole, où ils sont instrumentalisés pour faire connaître l'Indochine, encourager l'adhésion des populations au projet colonial et justifier une action coûteuse dont on ne voit pas les retombées immédiates. Quoi de mieux que le grand récit de la « découverte » des ruines par une poignée d'explorateurs français au péril de leur vie pour susciter l'enthousiasme des lecteurs ?

# Une civilisation déchue

Dans les textes diffusés par la revue *Le Tour du monde*, référence est faite à l'Antiquité

# DANS LE TEXTE

# Mouhot: « la plus profonde admiration »

Nokhor ou Ongkor était la capitale de l'ancien royaume du Cambodge [...]. [On y trouve] des ruines si imposantes, fruit d'un travail tellement prodigieux, qu'à leur aspect on est saisi de la plus profonde admiration, et que l'on se demande ce qu'est devenu le peuple puissant, civilisé et éclairé, auquel on pourrait attribuer ces œuvres gigantesques. Un de ces temples surtout, qui figurerait avec honneur à côté de nos plus belles basiliques, et qui l'emporte pour le gran-



diose sur tout ce que l'art des Grecs ou des Romains a jamais édifié, fait un contraste étonnant et pénible avec le triste état de barbarie dans lequel est plongé ce qui reste des descendants de ce grand peuple, auteur de ces constructions."

Henri Mouhot et Ferdinand de Lanoye, Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine, Hachette, 1868.

# DATE CLÉ



Opposant farouche à la colonisation, Clemenceau n'en était pas moins passionné par la culture orientale. Il autorise, une fois devenu président du Conseil, l'ouverture des négociations qui aboutissent au traité franco-siamois du 27 mars 1907 restituant au Cambodge trois provinces, dont celle d'Angkor.

▶ ▶ ▶ classique, à l'Égypte, à la Grèce ou même au temple de Jérusalem, comme ici chez Henri Mouhot : « A la vue de ce temple, l'esprit se sent écrasé, l'imagination surpassée; on regarde, on admire, et, saisi de respect, on reste silencieux; car où trouver des paroles pour louer une œuvre aui n'a peut-être pas son équivalent sur le globe, et qui n'aurait pu avoir sa rivale que dans le temple de Salomon! » Angkor apparaît comme le contrepoint du Cambodge contemporain, à tel point que certains auteurs font mine de s'interroger sur la paternité des monuments. Henri

Mouhot évoque ainsi « ces ruines peut-être incomparables, seuls vestiges malheureusement d'un peuple qui n'est plus et dont le nom même, comme celui des grands hommes, artistes et souverains qui l'ont illustré, restera probablement toujours enfoui sous la poussière et les décombres ». L'idée des ancêtres inconnus devient le corollaire de l'image d'une civilisation déchue, que seules les ruines laissent encore deviner: « Mais en voyant, d'un côté, écrit Mouhot, l'état de profonde barbarie des Cambodgiens actuels, de l'autre, les preuves de la civilisation avancée de leurs ancêtres, je ne pouvais me figurer les premiers autrement que comme les descendants des Vandales, dont la rage s'était portée sur les œuvres du peuple fondateur plutôt que la postérité de

Louis Delaporte et son équipe collectent de nombreux moulages, exécutent les plans et prennent des photographies de plus de vingt monuments

celui-ci.»

Constat du déclin contemporain et mise en valeur du passé glorieux sont les deux ressorts d'un discours politique qui vise à légitimer l'intervention française. Du terrain politique ce discours évolue vers l'action culturelle, et sous-tend également quelques années plus tard l'entreprise de « restauration des arts cambodgiens » impulsée par George Groslier au tournant des années 1920.

Après les aquarelles et les photographies, c'est rapidement l'art khmer qui parvient en métropole. Louis Delaporte, qui dès son retour de l'expédition du Mékong se consacre à

l'étude de cet art, joue ici un rôle déterminant. Il obtient du ministère de la Marine et des Colonies un voyage d'exploration au Tonkin, et propose d'y adjoindre une mission au Cambodge « dans le but de visiter les antiques monuments khmers, et d'v recueillir, pour nos musées nationaux, une collection de statues, bas-reliefs, piliers et autres morceaux de sculpture et d'architecture présentant de l'intérêt au point de vue de l'art et de l'archéologie ». Les pièces qu'il rapporte de cette expédition au prix d'un difficile acheminement constituent le premier noyau des collections d'art khmer en France. Outre des statues et des éléments de décor architectural, Louis Delaporte et son équipe collectent de nombreux moulages et exécutent

Cléo de Mérode Icône du Paris de la Belle Époque, elle pose ici en apsara, danseuse céleste de la cosmogonie hindoue, popularisée par Angkor.

les plans, les élévations et de multiples photographies de plus de vingt monuments. Les pièces sont présentées au public au palais de Compiègne où un « musée khmer » est inauguré le 15 août 1874. Si certaines de ces pièces sont aujourd'hui considérées comme les fleurons des collections d'art khmer en France. Delaporte à l'époque se heurte à l'incompréhension du public et surtout de l'administration française. L'Exposition universelle de 1878 puis celle de 1889 fournissent à l'art khmer l'occasion de rencontrer son public.

comme dans ses textes, Delaporte ne cherche pas tant à reconstituer une histoire dont on ne perçoit pas encore la chronologie qu'à provoquer chez le visiteur une émotion et lui transmettre une idée de grandeur. La reconstitution des tours du Bayon, par exemple, relève de la cita-

Dans sa présentation des

collections

tion plus que d'une véracité archéologique. Une certaine idée de l'art khmer est ainsi donnée à voir, et les reconstitutions sont autant de projections qui nourrissent un imaginaire fait de temples en ruine, de décadence, de magnificence. Moulages et sculptures originales

se mêlent sans distinction et ▶▶▶

# LIARA MALRAUX, COLL. FLORENCE RESNAIS/DR – ALEXANDER PÖSCHEL/IMAGEBROKER/AGE FOTOSTOCK

# Comment Malraux a raconté l'histoire



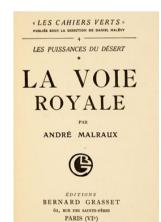


Lors de son voyage au Cambodge en 1923, André Malraux (ci-dessus à gauche) et son complice Louis Chevasson arrachent au temple de Banteay Srei six blocs de bas-reliefs. Les traces de ce vol sont encore visibles sur la statue d'apsara à droite.

l'automne 1923, le jeune André Malraux embarque avec son épouse Clara pour l'Indochine : il a obtenu du ministère des Colonies une « mission officielle archéologique gratuite » pour « poursuivre au Cambodge ses études sur l'archéologie khmère ».

Il en profite surtout pour se rendre coupable, avec la complicité de Louis Chevasson, d'un vol sur le temple alors peu connu de Banteay Srei, non loin d'Angkor. Ils ne sont pas les premiers touristes à imaginer pouvoir disposer de pièces d'art khmer qui semblent abandonnées à la jungle, et cette affaire s'ins-

crit dans une longue liste de dégradations et de vols commis par des voyageurs ou des fonctionnaires coloniaux. Mais les deux compères ne se



Le roman (1930) raconte le pillage d'un temple perdu dans la jungle par deux aventuriers. contentent pas de ramasser des pièces archéologiques : ils descellent six blocs de bas-reliefs, de plusieurs centaines de kilos. Tous deux sont arrêtés et condamnés, les bas-reliefs sont saisis et finalement replacés sur le temple, mais la polémique enfle.

Alors que les gardiens du patrimoine indochinois (à commencer par les chercheurs de l'EFEO) veulent faire de cette affaire un exemple, Malraux et ses partisans entendent dénoncer les conditions de conservation des monuments sur place. Dans *La Voie royale* (1930), où il livre un récit romanesque de l'affaire, Malraux instrumentalise le

mythe de la cité abandonnée à la jungle, pour tenter de faire valoir ses droits sur des pièces prétendument délaissées. ▶▶▶ œuvrent à un même but : initier le public français à l'art khmer et le convaincre de son importance.

En 1907, la rétrocession des provinces septentrionales du Cambodge par le Siam offre enfin aux autorités coloniales la possibilité d'investir le site: Angkor donne une visibilité et une légitimité accrues à l'action de la France en Indochine (l'Union indochinoise, fondée en 1887, regroupe la colonie de Cochinchine et les protectorats de l'Annam, du Cambodge, du Laos et du Tonkin). L'École française d'Extrême-Orient (EFEO), fondée à Saigon en 1900, héritière de la Mission archéologique permanente de l'Indochine (1898),

# Pol Pot, « le Khmer des origines »



Les Khmers rouges s'assurent le contrôle du site d'Angkor. Ci-dessus : combattants patrouillant devant Angkor Vat le 10 mai 1975.

■aire table rase du passé » : ce slogan des Khmers rouges, qui à l'issue de cinq ans de guerre civile contrôlent le Cambodge de 1975 à 1979, vise le passé colonial et celui de la récente royauté khmère. Certainement pas celui, mythifié, d'Angkor, dont ils exploitent le prestige pour justifier leur programme politique. Sur le drapeau du Kampuchéa démocratique, le régime communiste qu'ils mettent en place à la tête du pays, le temple d'Angkor Vat se découpe, en jaune, sur fond rouge. Leur leader, Pol Pot, de son vrai nom Saloth Sar, qui depuis les années 1950 signe ses articles du nom de « Kmae daem », « le Khmer des origines », entend ressusciter l'âge d'or fantasmé de la période angkorienne. Angkor devient un modèle de développement économique, qui doit permettre au Cambodge de réussir là où le Grand Bond en avant chinois a échoué : les Khmers rouges imposent à la population de tirer de leurs parcelles les légendaires trois récoltes de riz par an dont parlait Zhou Daguan - au prix d'une grave famine, faute d'avoir compris que ces récoltes n'étaient pas obtenues, jadis, sur une même parcelle. Épargnée par les destructions du régime, l'ancienne capitale devient, surtout, le symbole d'une identité khmère « authentique », qui englobe aussi bien la langue que les tenues vestimentaires, et justifie le contrôle et l'homogénéisation du quotidien cambodgien.

se voit tout de suite confier la gestion du site archéologique. En l'absence de toute structure, Jean Commaille, commis des Services civils, est affecté dès décembre 1907 à la surveillance et au débroussaillement du site, puis devient en juillet 1908 le premier conservateur d'Angkor. Il se heurte à de nombreuses difficultés, d'ordre administratif ou liées à l'isolement géographique du lieu (lenteur de l'acheminement des crédits, problèmes de communication, conditions de vie précaires, etc.). Les monuments investis sont d'abord ceux d'Angkor Thom et du temple d'Angkor Vat, considéré dès 1908 comme le joyau du site archéologique. Celui-ci cristallise dès lors toutes les attentions, au détriment des autres richesses archéologiques de l'Indochine, des autres sites khmers et des autres pratiques artistiques.

Les travaux de mise en état d'Angkor répondent à des préoccupations qui vont au-delà de la simple accessibilité des monuments, à commencer par leur conservation architecturale, car la végétation menace les structures. Il s'agit également d'organiser l'espace, non seulement pour les besoins scientifiques, mais aussi en vue du développement touristique. Là encore, l'image du site est façonnée, physiquement cette fois. Débroussaillement des temples, aménagement du paysage, agencement d'un parcours de circulation et délimitation d'un espace réservé (le parc d'Angkor est créé en 1925) : ces tâches, effectuées au nom du travail scientifique, servent également les visées économiques des autorités coloniales, décidées à faire d'Angkor le principal pôle d'attraction du Cambodge. L'aménagement touristique du site commence dès le début des années 1910. L'EFEO se dote rapidement de moyens financiers et humains pour mettre en valeur le site d'Angkor, qui devient le symbole de l'action culturelle de la France au Cambodge et l'une des destinations privilégiées des visites touristiques et officielles en Indochine.

Dans la première moitié du xxe siècle, Angkor est le symbole du Cambodge sur la scène internationale, à la faveur notamment des expositions coloniales internationales. En 1889, l'esplanade des Invalides accueille la « pagode d'Angkor », évocation du temple d'Angkor Vat érigée à partir de moulages et de certaines pièces du musée du Trocadéro. En 1900, c'est au tour de la célèbre danseuse Cléo de Mérode d'incarner une apsara (danseuse céleste) du temple d'Angkor Vat. Quelques années plus tard, à l'Exposition coloniale de Marseille en 1906, c'est encore à Angkor Vat mais aussi au Bayon qu'il est fait appel pour abriter le pavillon du Cambodge.

L'Exposition de 1906 à Marseille marque un tournant dans l'importance prise par Angkor dans les imaginaires métropolitains. Elle coïncide en effet avec la venue en France du roi Sisowath, accompagné des danseuses du Ballet royal qui pour la première fois, se produisent hors du Cambodge, dans un cadre qui n'a rien à voir avec



**Paris**, 1931 La reproduction grandeur nature du temple d'Angkor Vat couvre à elle seule 10 % de la superficie de l'Exposition coloniale internationale, à Vincennes en 1931. Elle attire de nombreux touristes, qui peuvent y acheter divers objets reprenant la forme du temple.

le caractère rituel de leurs danses. Ces manifestations fascinent le commun des visiteurs, mais également des artistes renommés, qui s'en font ensuite le relais auprès d'un large public. Ainsi le sculpteur Auguste Rodin, envoûté, contribue-t-il à populariser l'art khmer grâce aux dessins qu'il fait des danseuses royales.

Rapidement, le temple d'Angkor Vat, avec son profil à cinq tours caractéristique, s'impose comme emblème par excellence du Cambodge et de la culture khmère. Lors de l'Exposition coloniale internationale de Vincennes en 1931, à côté du pavillon du Cambodge, qui reprend les traits du musée de Phnom Penh dessiné par George Groslier, c'est une reproduction grandeur nature du centre du temple d'Angkor Vat qui est érigée comme pavillon de l'Indochine.

# Nostalgie khmère

Mais le mythe d'Angkor et la fascination qu'il exerce reposent sur une idée fausse : non seulement les Français ne sont pas les premiers voyageurs étrangers à avoir posé leur regard sur Angkor¹, mais le site n'a jamais été oublié par les Cambodgiens. Les travaux des chercheurs, historiens et épigraphistes spécialistes de la question invitent à inscrire cette histoire dans une perspective de temps long, pour s'apercevoir que l'idée d'une genèse coloniale du mythe ne tient pas².

Angkor, une cité abandonnée ? Contrairement à ce que laissent supposer les croquis déserts de Delaporte, les archives nous apprennent 

| | |

# Le sculpteur Auguste Rodin contribue à populariser l'art khmer par ses dessins des danseuses du Ballet royal



**Sisowath à Paris** Le roi du Cambodge, à dos d'éléphant, salue le président Armand Fallières juché sur un coq (*L'Assiette au beurre*, 30 juin 1906).

#### Notes

1. Cf. N. Abdoul-Carime, « Au-delà de la représentation d'Angkor Vat sur un plan japonais du xviie siècle », Péninsule n° 63, 2011. 2. Voir les travaux de Saveros Pou Ang Chouléan, Ashley Thompson et Grégory Mikaelian. 3. Cf. G. Mikaelian, « Le passé entre mémoire d'Angkor et déni de Lanvaek: la conscience de l'histoire dans le royaume khmer du xviie siècle », G. Mikaelian, N. Abdoul-Carime et J. Thach (dir.), Le Passé des Khmers, Langues, textes, rites, Bern, Peter Lang, 2016.

# Mission de sauvetage

Les Français ont joué un rôle de premier plan dans la réouverture du site en 1992. L'enjeu n'était pas mince : réussir la conversion au tourisme de masse.

ans que les armes se soient encore tues dans la guerre civile opposant le régime provietnamien à diverses guérillas (Khmers rouges, forces sihanoukistes, républicains), les accords de paix sont signés au centre Kléber à Paris, le 23 octobre 1991. Une force de l'ONU, l'Apronuc (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge), à la fois militaire et civile, est chargée d'organiser la transition politique qui doit permettre la pacification du Cambodge et l'administration du pays. Elle reste active jusqu'en septembre 1993. Entre-temps, malgré les difficultés, le site d'Angkor est partiellement rouvert en 1992 et ses structures de pilotage sont établies. Dès cette date, il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial puis, en octobre 1993, est créé le Comité international de coordination de l'Unesco, coprésidé par le Japon et la France. Un peu plus tard est fondé le dispositif cambodgien charger d'administrer le site, l'Autorité pour la protection du site et la gestion du site d'Angkor, Apsara (danseuse céleste dans la religion hindouiste). Elle devra arbitrer entre les pays désireux d'être présents.

C'est l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), en charge d'Angkor de 1907 au coup d'État de 1970, qui détient alors la plus grande part de la mémoire du lieu. Partis les derniers, les scientifiques français reviennent les premiers, pour de courtes missions, dès la toute fin des années 1980 et l'EFEO se réinstalle modestement.

La situation du site est alors contrastée : d'un côté, faute d'entretien et de conservation, les temples ont été envahis par la végétation, notamment par les grands fromagers qui ont parfois disloqué colonnes, statues et piliers ; de l'autre, il ne s'est rien passé qui les mette en péril – presque pas de combats, pas de vols, pas de touristes. Comme ailleurs au Cambodge, des mines antipersonnel ont été placées partout et dissuadent les intrusions.

Revenu à Phnom Penh en novembre 1991, Norodom Sihanouk



Jacques Dumarçay, Pierre-André Lablaude et Christophe Pottier lors de la mission officielle française à Angkor en avril 1992.

entend réinvestir Angkor, autant pour son poids symbolique que pour son potentiel économique. Il encourage les Français à assumer leurs responsabilités dans l'entretien du site, mais les temps ont changé, la géopolique mondiale aussi et d'autres pays s'intéressent à ce joyau patrimonial : l'Inde, qui intervient très tôt, le Japon, l'Indonésie. L'Unesco, enfin, coordonne l'aide internationale et se retrouve naturellement au cœur du dispositif de conservation et de restauration.

# Coopération multilatérale

Dès avril 1992, la France envoie à Angkor une mission officielle pour définir les modalités de l'intervention française sur le site, encore presque désert. Aux représentants du ministère des



Un groupe de touristes devant le Bayon à Angkor Thom, en 2016.

Affaires étrangères et aux membres de l'EFEO, dont Jacques Dumarcay, se joignent des experts du ministère de la Culture, spécialistes de grands sites, dont Pierre-André Lablaude, conservateur du Mont-Saint-Michel et des jardins de Versailles. Car l'enjeu est bien là : comment préparer un site qui, au pic de sa fréquentation (1970), n'a jamais reçu plus de 25 000 touristes par an, à la nouvelle époque du tourisme de masse? Quel plan d'aménagement élaborer? Comment former de nouveaux spécialistes et transmettre les savoirs? Comment consolider la conservation, contribuer aux inventaires et catalogues? Bref, comment empêcher que ce que la guerre n'avait pas fait, l'ouverture du site ne le fasse dans des conditions de protection et de maîtrise tant d'aménagement qu'environnementales si difficiles à réaliser? Ce sont les lignes d'action alors esquissées qui ont depuis été suivies, notamment dans la formation de conservateurs et de jeunes spécialistes cambodgiens et français.

Angkor pose toutes les questions: sauvegarde du patrimoine lors des conflits armés, protection contre les vols et les trafics, développement durable. Malgré les défis que représentent ses 5 millions de visiteurs annuels, Angkor est un laboratoire de coopération multilatérale réussie en faveur du patrimoine.

# Yves Saint-Geours

Il fut, de 1990 à 1993, le sous-directeur en charge de l'archéologie au ministère des Affaires étrangères et participa à la mission d'avril 1992, puis à son suivi. ▶▶ qu'au tournant du xxe siècle les temples restaient très fréquentés par les pèlerins lors de certaines cérémonies. Un monastère était même présent sur la chaussée d'Angkor Vat, que les Français durent faire déplacer pour dégager la vue du temple.

Si peu d'informations sur l'image et la symbolique d'Angkor aux époques anciennes sont disponibles, des éléments témoignent du « retour » des rois khmers à Angkor, au xvie siècle notamment. Des textes portugais et espagnols, ainsi que les chroniques royales tardives, confirment que le roi Ang Chan aurait réinvesti Angkor au milieu du xvie siècle. En accord avec les textes, des indices épigraphiques et archéologiques (inscriptions, restaurations ou sculpture de bas-reliefs dans les galeries de l'angle nord-est d'Angkor Vat) attestent une volonté claire de réinvestir Angkor, symboliquement d'abord, politiquement ensuite. Ang Chan a fait graver des inscriptions, dans la pure tradition des souverains des époques anciennes. La puissante capitale angkorienne devait alors bénéficier dans les mémoires d'un rayonnement symbolique.

Surtout, l'opposition entre un âge d'or angkorien et un déclin contemporain n'apparaît pas avec la colonisation française : la nostalgie des élites politiques et culturelles cambodgiennes pour la grandeur angkorienne est déjà un trait de la vision du monde cambodgienne au moment où s'instaure le protectorat<sup>3</sup>.

Au xixº siècle, l'aristocratie traditionnelle khmère, meurtrie par l'amputation de 1794, blessée par la brutalité française, a une vision du Cambodge dans laquelle Angkor fait figure de grande inspiratrice, d'âge d'or de la tradition royale. Angkor est le cœur symbolique du système de légitimation de la royauté, et s'il ne s'agit pas de s'y réinstaller, il faudrait s'inspirer du modèle angkorien, dans lequel le roi tenait une place essentielle à la bonne marche du monde. Le sceau de la reine Ang Mei, au xixº siècle, témoigne même d'une utilisation précoce de l'image du temple d'Angkor Vat comme insigne d'un pouvoir qu'il s'agit de légitimer en le plaçant dans la lignée de la puissante cité angkorienne.

Cette vision d'un âge d'or angkorien s'opposant à une réalité contemporaine décadente, à une société corrompue par l'attitude irrespectueuse des Français vis-à-vis du roi, n'est pas circonscrite aux seuls milieux palatiaux conservateurs. Elle est partagée par une partie des élites cambodgiennes qui choisit, au début du xxe siècle, de jouer la carte française, autour du souverain Sisowath, placé en 1904 sur le trône par les Français.

Présent dans la mémoire des anciens Khmers, instrumentalisé à l'époque coloniale, le site d'Angkor continue d'être une référence symbolique forte après l'indépendance, obtenue en 1953, comme le manifeste le monument de l'Indépendance, érigé par l'architecte Vann Molyvann à Phnom Penh en 1958. ■

# **POUR EN SAVOIR PLUS**

# Ouvrages généraux

- **D. Chandler**, *Une histoire du Cambodge*, Les Indes savantes, 2011.
- B. Dagens, Les Khmers, Les Belles Lettres, 2003.
- L. Frédéric, La Vie quotidienne dans la péninsule indochinoise à l'époque d'Angkor, 800-1300, Hachette, 1981.
- C. Jacques, P. Lafond, L'Empire khmer. Cités et sanctuaires,  $v^*$ -xur siècle, Fayard, 2004.
- M. Vickery, Society, Economics and Politics in Pre-Angkor Cambodia, the 7th-8th Centuries, Tokyo, CEACS-The Toyo Bunko, 1998.
- **T. Zéphir**, *L'Empire des rois khmers*, Gallimard, « Découvertes », 1997.

# **Angkor**

- M. D. Coe, D. Evans, Angkor and the Khmer Civilization, Londres, Thames & Hudson, 2018.
- **B. Dagens**, *Angkor*. *La forêt de pierre*, Gallimard, « Découvertes », 1989.
- **J. Gaucher**, « Angkor Thom, une utopie réalisée ? », *Arts asiatiques* n° 59, 2004, pp. 58-86.
- **C. Higham,** *The Civilization of Angkor,* Londres, Weidenfeld & Nicolson, 2001.

C. Jacques, M. Freeman, Angkor, cité khmère, Genève, Olizane, 2000. Angkor et dix siècles d'art khmer, Réunion des musées nationaux, 1997. Archéologia n° 578, juillet-août 2019. Le Monde, hors-série n° 62, 2018.

# Les archéologues et le mythe

- G. Abbe, «Le développement des arts au Cambodge à l'époque coloniale », *Udaya. Journal of Khmer Studies* n° 12, 2014.
- P. Edwards, Cambodge. The Cultivation of a Nation, 1860-1945, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2007.
- P. Singaravélou, L'École française d'Extrême-Orient ou L'Institution des marges, 1856-1956, L'Harmattan, 1999, rééd. CNRS Éditions, 2019.
- F. Verellen, Un siècle d'histoire. L'École française d'Extrême-Orient et le Cambodge, Magellan & Cie-EFEO, 2011

Angkor, naissance d'un mythe. Louis Delaporte et le Cambodge, Gallimard-Musée national des arts asiatiques-Guimet, 2013.

Archéologues à Angkor. Archives photographiques de l'École française d'Extrême-Orient, Paris Musées, 2010.



# AÎ BARREYRE/HANSLUCAS – NEW YORK, THE METROPOLITAN MUSEUM OF ART, 1975.1.2490, DIST. RMN-GP/IMAGE OF THE MMA

# L'Atelier des CHERCHEURS

■ Au Moyen Age, Paris se gouvernait seul p.60 ■ Sandarmokh, un charnier de la Grande Terreur p.68 ■ Décryptage d'image p.76

# Au Moyen Age, Paris se gouvernait seul

Les Capétiens ont progressivement fait de Paris la capitale de leur royaume, mais cela ne veut pas dire qu'ils contrôlaient directement la ville. Bien au contraire : les bourgeois pouvaient tenir tête au roi. Voire se révolter.

# Par Boris Bove

e ne veux pas d'un maire aux pleins pouvoirs », ainsi Georges Pompidou commenta-t-il en 1973 une note relative à la réforme du statut de Paris. Cette méfiance du pouvoir central, qu'il soit monarchique ou républicain, n'est pas neuve : déjà, Joinville, dans son récit de la réforme de la prévôté de Paris par Saint Louis au xIII<sup>e</sup> siècle, se montrait sévère vis-à-vis des bourgeois de la ville, enclins aux « excès », aux « grandes injustices » et aux « grandes malversations ».

# Décryptage

Après une étude sociopolitique des élites parisiennes, Boris Bove a réalisé une carte des différentes seigneuries de Paris dans le cadre du projet ANR « Alpage ». Ses travaux l'ont également conduit à mettre en valeur la place limitée de l'économie de cour dans le développement de la ville et, partant, à relativiser le discours jacobin sur Paris, qui la présente comme la ville du roi. Elle apparaît plutôt comme un espace cogéré par les seigneurs ecclésiastiques, les bourgeois et le roi.

Paris semble avoir toujours été tenu d'une main ferme par l'État; il serait depuis toujours la ville du souverain, dont la bonne administration se serait faite contre des Parisiens au mieux perçus comme de grands enfants, au pire comme des séditieux. Mais cette vision est celle du prince et de ses serviteurs: téléologique, elle fait peu de cas des dynamiques propres à la ville et de la cogestion qui a longtemps prévalu au quotidien. Surtout, elle repose sur trois contresens: d'abord que Paris a toujours été la ville du roi, ensuite que les bourgeois lui étaient forcément hostiles, et enfin que le souverain rêvait d'une régie directe de la cité.

# L'essor du XIe-XIIe siècle

S'il est vrai que Paris est au cœur du domaine royal (la partie du royaume que le roi administre directement), la ville n'attire pas particulièrement les premiers Capétiens, qui lui préfèrent au xr<sup>e</sup> siècle Compiègne, Orléans, Senlis ou même Laon. Louis VI (1108-1137) est le premier à séjourner souvent à Paris, sans pourtant y passer la majorité de son temps. Pas encore une capitale, Paris n'est pas non plus une vraie ville,



Maître de conférences HDR à Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis, Boris Bove est notamment l'auteur de Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens, de 1260 à 1350 (Éditions du CTHS, 2004).



**Dominé par Notre-Dame** Cette miniature de Jean Fouquet (xv<sup>e</sup> siècle) montre la descente du Saint-Esprit sur des fidèles, dans un paysage parisien. A droite, le petit-pont enjambe la Seine devant le Petit Châtelet. Viennent ensuite les toitures de l'Hôtel-Dieu et la tour de l'évêché puis la cathédrale. Devant celle-ci s'étend le quartier dense de la rue Neuve-Notre-Dame, où se pratiquent les métiers du livre.

la civitas, un espace urbain et une communauté consciente d'elle-même, mais plutôt une zone pré-urbaine où se développent des bourgs, pour la plupart sous la tutelle de grands seigneurs ecclésiastiques. Aux côtés des habitants qui se disent « bourgeois du roi » on en trouve d'autres qui se réclament « de l'évêque », « de Saint-Germain-des-Prés », ou encore « de Saint-Marcel ». Ces habitants se définissent par leur dépendance personnelle par rapport à un seigneur plus que par une appartenance territoriale.

Le dynamisme économique et démographique des bourgs parisiens commence à se faire sentir dès la fin du x1e siècle, offrant un cadre propice au développement des études, qui profita par exemple à Abélard vers 1100. Ce foisonnement pousse Louis VI à s'intéresser de près à cette partie de son domaine: entre 1116 et 1137, il fait reconstruire le Grand Pont1 reliant la Cité à la rive droite dans l'axe de la rue Saint-Denis, y installe des changeurs, fait rebâtir la forteresse du Grand Châtelet et y fixe des bouchers, auxquels se joindront bientôt des boulangers et des poissonniers. Il prend aussi le contrôle du marché que l'évêque avait installé aux Champeaux, terrain dégagé située entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Honoré, et il y fait transférer le marché de Grève, qui lui appartenait. Ce faisant, le roi accompagne la croissance

# Le roi accompagne la croissance plutôt qu'il ne la suscite

plus qu'il ne la suscite : l'existence d'une enceinte unique sur la rive droite dès le x<sup>e</sup> siècle laisse supposer que celle-ci est assez peuplée, tandis que la formation des paroisses Saint-Leufroy près du Châtelet (1113) et Saint-Jacques-de-la-Boucherie (1119) précède son action édilitaire.

Les Parisiens n'ont, de fait, pas attendu les rois pour se développer et s'organiser. Parmi les acteurs qui commencent à s'affirmer collectivement : les « marchands de l'eau », dont le nom renvoie à la Seine qu'ils utilisent pour transporter leurs marchandises. En 1121 ils obtiennent ainsi la suppression d'une taxe sur le vin déchargé à Paris. De leur côté, les marchands du Monceau-Saint-Gervais, probablement inquiets du zèle bâtisseur de Louis VI, obtiennent que la place de Grève demeure non bâtie en dépit du transfert du marché, car c'est là qu'ils déchargent tous les produits arrivés par la Seine. D'autres artisans et commerçants négocient avec leur seigneur des privilèges : le roi a ses bouchers, mais les abbés de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-des-Prés et le commandeur du Temple ont aussi les leurs. D'une manière générale, le principal cadre d'organisation politique est, à cette époque, assuré

# MOTS CLÉS

# Corporation/ Métier

Association regroupant des personnes ayant la même activité professionnelle qui fixe les règles d'organisation de la production et du travail.

# Échevinage

Nom médiéval de la municipalité de Paris, dirigée par 1 prévôt des marchands et 4 échevins qui forment le Bureau de ville, assistés au XIII<sup>e</sup> siècle de 24 prud'hommes ou conseillers de ville. Cette autorité dispose de 10 sergents pour faire exécuter ses décisions.

# Hanse

A Paris le mot désigne une corporation de marchands en gros.

# Marchands de l'eau

Hanse de marchands qui a acquis le monopole du commerce des biens arrivant par la Seine à Paris. Elle se constitue en municipalité au début du xIII<sup>e</sup> siècle.

# Prévôt de Paris

Officier royal, représentant du roi dans ses terres parisiennes. C'est aussi son bailli (aux fonctions judiciaires, fiscales et militaires) dans la ville et dans la région. Il a également une fonction de police des corporations.

# Prévôt des marchands

Bourgeois à la tête de la hanse des marchands de l'eau, puis de la municipalité parisienne. par 27 seigneurs fonciers qui ont des droits de justice sur leurs terres et accordent divers privilèges à leurs hommes. Autrement dit, Paris n'est en aucun cas tenu par un pouvoir unique mais est un enchevêtrement de pouvoirs, dont le roi est seulement le plus apparent.

Les écoliers sont les premiers, dans leurs éloges, à parler de Paris comme d'une ville, dès les années 1180, mais le phénomène de cristallisation urbaine fut long et il faut reconnaître le rôle décisif de Maurice de Sully, avec la reconstruction de la cathédrale en 1163, et des rois dans la transformation des bourgs parisiens populeux et actifs en une « ville » entre 1190 et 1260. En décidant de faire enclore l'agglomération d'un rempart sur la rive droite en 1190, puis sur la rive gauche en 1200, Philippe Auguste unifie topographiquement une grande partie des anciens bourgs et donne une identité à la ville en en faisant sa capitale où il dépose ses archives et son trésor.

# L'alliance du roi et des bourgeois

La hanse des marchands de l'eau acquiert en parallèle des droits nouveaux, notamment en matière de justice, et, avant 1260, se constitue en municipalité, avec à sa tête des échevins et un prévôt des marchands, dont la juridiction concerne essentiellement le commerce fluvial. Les armes de Paris portent d'ailleurs l'emblème de cette corporation, et les maires de Paris s'appellent « prévôts des marchands » jusqu'en 1789. Le pouvoir royal est pour sa part représenté par le prévôt de Paris. Réformée par Saint Louis, cette institution cesse d'être affermée au plus offrant pour devenir un office royal. Le prévôt de Paris est à la fois le représentant du roi dans ses terres parisiennes (environ 10 % de la surface enclose), mais aussi son bailli (officier royal ayant des fonctions judiciaires, fiscales et militaires) dans la ville et sa région. S'ajoute également une fonction de police des corporations, dont Étienne Boileau, le premier prévôt de Paris nommé par Saint Louis en 1260, a mis par écrit 73 statuts dans son Livre des métiers (1268). Chaque corporation est désormais dotée d'un règlement, qui stipule par exemple le montant des salaires, la qualité des marchandises ou les modalités de recrutement des apprentis.

Contrairement à ce que dit Joinville, qui charge les bourgeois de Paris pour mieux mettre en valeur le roi saint, cette réforme ne s'est pas faite contre les Parisiens, puisque Louis IX suscite la formation d'une municipalité autonome avant même de transformer le statut du prévôt de Paris, et donc d'enlever aux bourgeois la possibilité d'affermer la charge.

L'alliance objective du roi avec l'élite bourgeoise ne commence cependant pas avec Saint Louis. Elle remonte au moins à Louis VII, qui confirme en 1170 aux marchands de l'eau leur monopole du commerce sur la Seine entre Mantes et Paris. Le pacte consiste pour le À SAVOIR

# La première « municipalité »



C'est Louis IX qui, en 1260, autorise officiellement la création d'une municipalité à Paris, composée d'échevins, avec à leur tête un « prévôt des marchands ». Leur juridiction porte sur les quais et les ports, l'approvisionnement par eau, le guet et les enceintes. Cette concession de Saint Louis souligne la nécessité pour le roi d'avoir des interlocuteurs dans la ville. Ci-dessus : sur cette miniature les échevins saluent le roi français Charles V et l'empereur Charles IV (en rouge) lors de leur entrée solennelle dans Paris en 1378. Ci-contre : sceau de la hanse des marchands de l'eau de Paris, vers 1210.

▶ ▶ roi à faire la fortune des riches Parisiens en leur accordant des privilèges économiques et en leur offrant de belles carrières dans son administration, seigneuriale puis étatique, tandis que ces notables veillent au bon approvisionnement, à la paix et à la sécurité de la ville, ainsi qu'à l'acceptation et à la répartition de l'impôt royal, si les circonstances l'exigent.

Paris est donc l'objet d'une cogestion complexe. Au prévôt des marchands le guet, l'entretien des remparts, la juridiction sur la navigation et le commerce sur la Seine et ses affluents autour de Paris ; au prévôt royal la justice des métiers et la police des rues dans Paris et dans la vicomté. Mais ce tableau serait très incomplet si on ne mentionnait pas les 27 seigneurs

terres et qui administrent donc au quotidien 90 % du territoire dans l'enceinte de Philippe Auguste. Les plus importants d'entre eux sont l'évêque (16 %), l'abbé de Sainte-Geneviève (12 %) et celui de Saint-Germain-des-Prés (9 %), le chapitre de Notre-Dame (5 %), les chanoines de Saint-Merri (4 %) et le commandeur du Temple (3 %). Bien que possédant une portion très limitée du sol, le roi est néanmoins le principal juge

qui ont droit de haute justice sur leurs

des Parisiens parce que les seigneuries



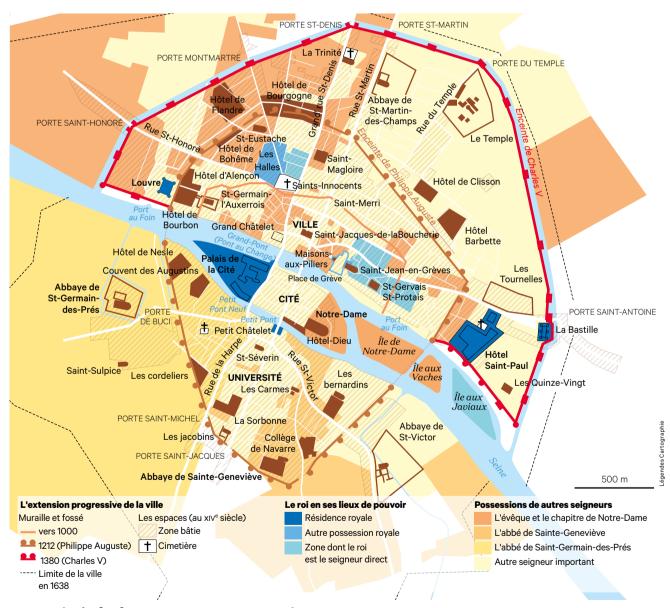
**Sur terre et sur l'eau** Cette miniature montre une scène du commerce parisien du début au xiv<sup>e</sup> siècle. Un marchand et ses hommes font entrer un tonneau par une des portes de la ville, ouverte dans ses murailles, tandis que, sur la Seine, d'autres déchargent leurs navires.

▶ ▶ sont si imbriquées que l'usage a fini par lui attribuer le jugement des crimes commis dans les rues dont les deux rives ne sont pas possédées par le même seigneur. Cela revient, dès lors, à attribuer au prévôt royal la juridiction sur 61 % du réseau viaire, en particulier dans les zones les plus densément peuplées où la propriété seigneuriale est très morcelée.

Le souverain domine donc ce consortium, sans pourtant administrer directement l'ensemble de la capitale. Sa juridiction, très sectorielle, s'imbrique dans celle des seigneurs et des bourgeois, mais aussi et surtout de l'évêque, qui CHIFFRE

250000

C'est le nombre estimé d'habitants à Paris en 1328, ce qui en fait alors la plus grande ville d'Occident. est le principal administrateur de la ville après le roi : en tant que chef de l'Église de Paris, l'évêque a la discipline des clercs, mais aussi l'encadrement religieux des laïcs et la surveillance de l'orthodoxie ; son tribunal juge les clercs, mais également les laïcs pour les affaires religieuses (blasphème, parjure, affaires matrimoniales), tandis qu'il administre, comme seigneur temporel, le quart nord-ouest de la ville. Son église, la cathédrale Notre-Dame de Paris, est d'ailleurs le principal monument de la capitale, dont elle demeure l'emblème jusqu'à ce qu'elle soit concurrencée par la tour Eiffel.



# Le roi, l'évêque et autres seigneurs

Le roi n'est pas le premier seigneur de Paris : au xiii e siècle, il n'administre directement que 10 % de la surface enclose par l'enceinte de Philippe Auguste. Pas moins de 27 autres seigneurs contrôlent le reste de la capitale et y exercent leur justice. Parmi eux, l'évêque, à la tête de 16 % du territoire parisien et chef de l'Église de Paris, est celui qui pèse le plus lourd, d'autant plus que sa juridiction dépasse les zones qu'il contrôle directement.

# 1382, les « maillotins » se révoltent

a révolte des Maillotins est provoquée par le refus d'accepter le rétablissement des impôts indirects le 1er mars 1382. Elle débute par les vociférations d'une marchande de cresson des Halles contre un percepteur, qui conduisent le peuple à piller les maisons des fermiers des impôts et à en tuer quelques-uns. La foule force ensuite les portes de l'Hôtel de Ville où étaient entreposés 2000 maillets de plomb destinés à la défense de la ville, avec lesquels elle ouvre les prisons (ce qui vaut aux émeutiers le surnom de « maillotins »). Les riches ont peur et reprennent la situation en main en mobilisant la milice et en se faisant les porte-parole de la colère des Parisiens contre l'impôt royal. L'avocat au parlement Jean Desmarets négocie alors le pardon de la ville avec le roi. Celui-ci exige que ceux qui ont forcé les portes du Châtelet soient exécutés mais, au moment où ils sont menés à l'échafaud, la foule s'indigne, obligeant le prévôt de Paris à différer la sentence. A la fin du mois de mai, le roi accepte de pardonner en échange de la promesse d'un don de 100000 francs d'or... que les Parisiens rechignent à payer ensuite. La crise ne se résout vraiment que sous la menace de l'armée royale en janvier 1383. Le roi fait exécuter quelques meneurs et supprime la municipalité parisienne.



Exécution du magistrat Jean Desmarets, qui avait négocié le pardon du roi en 1382 (peinture de J.-P. Laurens, 1895).

En 1328, Paris compte 61 098 feux (foyers fiscaux), soit environ 250 000 habitants, ce qui en fait la plus grande ville d'Occident, devant Milan, seconde ville la plus peuplée avec 200 000 habitants, et dominant de haut les principales villes du royaume, Gand (60 000 habitants) et Rouen (40000 habitants). Les éloges rédigés par les universitaires le disent, Paris au XIIIe siècle est comme un paradis où règne l'abondance des biens ; les rôles d'impôts de Philippe le Bel le confirment largement. On y trouve toutes sortes d'activités de production artisanale: des ouvriers travaillent la pierre, le bois, le lin, le chanvre, la laine, le cuir, l'os, l'étain, le plomb, le fer, le cuivre, l'or et l'argent, avec souvent une grande spécialisation, gage d'une certaine sophistication des produits. La ville a une importante production drapière, qui fait travailler des centaines d'artisans. Au total on recense dans les rôles de taille de Philippe le Bel, au début du xIV<sup>e</sup> siècle, plusieurs centaines d'activités différentes de production et de services, qui vont bien au-delà des 129 corporations dont les statuts ont été homologués par les prévôts de Paris avant 1328. Il y a aussi à Paris des marchands lombards représentants de sociétés commerciales italiennes, une petite communauté juive d'environ 80 feux contribuables, mais aussi 2000 à 3000 étudiants qui suivent les cours de la faculté des arts avant de se spécialiser, pour certains, en médecine, droit canon ou théologie. La ville compte aussi une foule de clercs, tant séculiers que réguliers.

# DATES CLÉS

# 1180-1223

Règne de Philippe Auguste : Paris devient capitale du royaume.

#### 1260

Réforme de la fonction de prévôt de Paris par Saint Louis : il devient un officier royal.

# 1268

Livre des métiers d'Étienne Boileau qui dote chaque corporation d'un règlement.

#### 1358

Révolte menée par Étienne Marcel, prévôt des marchands.

# 1382

Révolte antifiscale des Maillotins ; les Parisiens perdent le contrôle de leur municipalité.

# 1412

Retour d'une municipalité à Paris ; elle obtient la Grande Charte de 1416.

Les rôles d'impôts révèlent une répartition spatiale très hétérogène de la population. Juifs et Lombards forment de petites communautés très soudées topographiquement. Les artisans et les commerçants d'une même filière habitent souvent à proximité les uns des autres, comme les orfèvres près des changeurs sur le Grand Pont, les pelletiers près de la Grande Boucherie du Châtelet, ou les foulons et les teinturiers près des tisserands dans le quart nord-est de la ville. Surtout, on note d'énormes différences de densité entre les Halles et le Châtelet, où l'on trouve 1 200 habitants à l'hectare (soit le double des densités actuelles), et la rive gauche où les densités sont dix fois inférieures. Le paysage de l'hyper-centre, aux petites maisons à pignon de 2 à 3 étages serrées sur des parcelles de 50 à 100 m<sup>2</sup>, contraste avec celui de la rive gauche, plus résidentiel, où se concentrent les couvents, les collèges accueillant les écoliers durant leurs études et les propriétés aristocratiques avec jardin dont l'emprise au sol fait facilement 3 000 à 6 000 m<sup>2</sup>. L'île de la Cité offre une synthèse de ces contrastes, avec un habitat bourgeois très dense au centre, encadré à l'ouest par l'immense palais royal qui abrite les appartements et jardins privés du roi, mais aussi les cours souveraines, et à l'est par l'énorme cathédrale, le quartier canonial (où résident les chanoines), le palais épiscopal et les services qui en dépendent : le tribunal ecclésiastique de l'official et l'Hôtel-Dieu, l'hôpital principal de la ville géré par les chanoines de Notre-Dame.

Les rois n'ont guère ou presque la possibilité de modeler le paysage urbain, en dehors de la création d'enceintes et des bâtiments qui leurs appartiennent, c'est-à-dire les Halles, le Louvre, qui est un château et une résidence royale, ainsi que le palais de la Cité, résidence rovale jusqu'à Charles V et surtout siège de l'administration centrale, qu'ils remanient à plusieurs reprises aux xiiie et xive siècles. Par ailleurs, les souverains passent en moyenne 81 % de leur temps hors de la capitale et ne s'y sédentarisent que dans la seconde moitié du xIVe siècle sous l'effet de la guerre de Cent Ans. Leur montée en puissance politique suscite néanmoins le développement d'une cour, et l'on voit une petite centaine de princes, de nobles et d'évêques de province se doter d'une résidence parisienne à partir de la fin du xiiie siècle. La cour est une dimension importante de l'identité de la ville, au même titre que l'université mais, si elle contribue à animer l'économie du luxe, son rôle historique dans le développement urbain est très limité, car son encitadinement est tardif et son poids dans l'économie urbaine très modeste, puisqu'elle représente au plus 3 à 6 % des dépenses effectuées en ville au x<sub>I</sub>v<sup>e</sup> siècle.

Le roi est au xive siècle le principal acteur du gouvernement de Paris, sans pourtant réellement dominer une ville dont il partage largement l'administration. Et encore : le roi comme les seigneurs fonciers et la municipalité n'ont qu'un nombre restreint d'officiers, ce qui signifie que ces juridictions sont avant tout des tribunaux d'arbitrage auxquels les habitants font appel quand ils ne peuvent pas régler leurs différends par eux-mêmes. La régulation sociale se fait donc hors des tribunaux. Les voisins ont un rôle décisif dans la poursuite des délinquants lors des flagrants délits, ce sont aussi les premiers à s'interposer lorsque la bagarre menace. On voit même les bouchers de la Grande Boucherie tenir au xve siècle un tribunal professionnel de première instance (avec une prison communautaire!) devant lequel ils n'hésitent pas à porter leurs menus conflits domestiques.

Les associations religieuses de laïcs que sont les confréries jouent un rôle essentiel dans ce contrôle social. On en dénombre environ 150 entre le xiiie et le xve siècle. Elles ont pour vocation l'entraide de leurs membres, qu'elles soient associées à des corporations (et aux saints de celles-ci) ou dédiées à une dévotion particulière, à la représentation de Mystères, à des pèlerinages, à la charité... Mais elles deviennent de fait des lieux de discussions politiques lorsqu'elles rassemblent des notables, raison pour laquelle elles sont souvent dissoutes après les révoltes urbaines. Les quartiniers, notables nommés à la tête des 16 quartiers de la ville depuis 1358 au moins et responsables de la milice dans un secteur de la ville, jouent enfin un rôle majeur dans la régulation sociopolitique

de la ville : ils sont autant les yeux et les oreilles du prévôt des marchands que les porte-parole des habitants.

# Quand la ville se révolte

Lorsque la ville s'échauffe aucune autorité n'est en mesure d'endiguer une émeute sans l'appui des notables, indispensables pour éviter les débordements ou, s'ils ont eu lieu, pour rétablir le calme. Les bourgeois forment en effet une milice armée de 20 000 à 30 000 hommes au xive siècle si on en croit les chiffres rapportés par les chroniqueurs.

La défense de la ville repose sur la prévôté des marchands qui entretient les remparts, garde les portes, assure le guet, gère les chaînes qui barrent les rues, voire stocke des armes. On aurait pu équiper 800 000 hommes avec les armes récupérées après la révolte des maillotins2, liton dans la Chronique du religieux de Saint-Denis, ce qui paraît excessif mais dit quelque chose du surarmement des foyers pendant la guerre de Cent Ans. S'il est vrai que la milice bourgeoise a rarement brillé sur le plan militaire, aucune armée régulière n'est capable de prendre la ville autrement qu'en en faisant le blocus ou en nouant des complicités à l'intérieur de la cité pour se faire ouvrir les portes, comme en 1418, au terme du siège de la capitale par les Bourguignons, en pleine guerre civile entre Bourguignons et

# 9 mètres de long

Conservée aux Archives nationales la Grande Charte de 1416, scellée du sceau royal, est d'abord un règlement de la navigation sur la Seine. Mais elle témoigne aussi de l'autonomie retrouvée des bourgeois parisiens.

#### Notes

1. Le Grand Pont fut emporté par une crue en 1296, remplacé par le Pont-aux-Meuniers et le Pont-aux-Changeurs (futur Pont-au-Change). 2. Révolte antifiscale qui éclate en 1382 à la suite du rétablissement par Charles VI de taxes sur les produits de

première nécessité.





# A l'Hôtel de ville

En 1977, Jacques Chirac, premier maire de Paris depuis la Révolution française, est élu en vertu de la loi de 1975 qui refaisait de la ville une commune, après près de deux siècles de régie directe par l'État.

entre Paris et Mantes. Désormais, la municipalité a juridiction sur 310 km de Seine, 100 km d'Oise et 60 km d'Yonne.

Mais la Grande Charte de 1416 dit plus que ce qu'elle contient : c'est un document solennel, orné des armoiries de la ville, scellé du sceau royal de cire verte sur lacs de soie et de 28 contresceaux attestant l'authenticité des 15 peaux collées ensemble pour former cette charte de 9 m de long. C'est avant tout un règlement pratique de la navigation sur le fleuve, mais il assoit pour l'éternité le contrôle des bourgeois de Paris sur les communications fluviales du Bassin parisien, tout en disant la fierté de l'autonomie retrouvée. L'échevinage obtient en 1483 une autre charte de forme analogue récapitulant les privilèges anciens et récents des bourgeois de Paris, notamment l'exemption d'impôt, de ban et arrière-ban (service militaire) et de logement des gens de guerre obtenue en 1465.

Armagnacs : la ville leur fut ouverte par un homme de l'intérieur, hostile aux Armagnacs.

Le retour au calme prélude à une répression qui associe le plus souvent quelques exécutions spectaculaires avec un pardon général, assorti, dans le pire des cas, d'une lourde amende et de la perte du droit d'association... pour un temps limité. En 1382, après la révolte de Maillotins, la répression est particulièrement lourde et les Parisiens perdent le contrôle de leur municipalité, placée entre les mains du prévôt de Paris. Ce faisant, le roi fait un grand pas vers la régie directe de la capitale. Mais les bourgeois retrouvent le contrôle de facto de la prévôté des marchands dès 1389, avant d'en retrouver le contrôle de jure en 1412.

Plusieurs raisons expliquent cela. Le sous-encadrement administratif de la ville rend nécessaire la coopération des Parisiens, qui par ailleurs sont des acteurs politiques majeurs sur l'échiquier national : leur capacité fiscale dépasse celle des autres villes du royaume, leur proximité physique avec la cour leur donne de l'entregent et le statut de capitale de la ville confère à leurs prises de position une publicité qui dépasse le terrain local. Le pouvoir central n'a ni les moyens ni même l'idée de se passer de leur coopération.

# Des électeurs de plus en plus nombreux

Non seulement la seule expérience médiévale d'administration directe par le roi tourne court puisqu'elle dure moins de trente ans, mais la municipalité qui émerge après celle-ci, au tournant du xive et du xve siècle, paraît encore plus solide que la première. Elle réaffirme d'abord la principale « liberté » des Parisiens en obtenant la mise par écrit détaillée (en pas moins de 700 articles) de sa juridiction sur le commerce et plus généralement la navigation sur la Seine et sur ses affluents. C'est à la lecture de cette charte, dont la rédaction est achevée en 1416, qu'on mesure l'extension considérable qu'a pris le privilège de la hanse du xiie siècle, à l'origine centré sur la Seine

# Si l'on en croit les chroniqueurs, les bourgeois forment au xw<sup>e</sup> siècle une milice armée de 20000 à 30000 hommes

Loin d'être une simple courroie de transmission du conseil royal, l'échevinage voit sa base électorale s'élargir. Certes, il n'est pas plus envisageable au xve qu'au xiiie siècle que le choix du nouveau prévôt des marchands et des échevins déplaise au roi, certes les représentants de la population parisienne ne sont jamais choisis parmi « les gens mécaniques, ni de bas états » comme le précisent les Ordonnances royaulx de la jurisdiction de la prevosté des marchands en 1528, mais la base électorale du Bureau de ville s'ouvre aux petits notables de quartier. Les mandats sont de deux ans, et l'échevinage est renouvelable par moitié selon une procédure minutieuse : il est élu à bulletins secrets par un collège de 77 notables, formé à 60 % des magistrats en place et à 40 % de bourgeois, mandés spécialement pour l'élection.

Le pacte scellé au xIIe siècle entre la bourgeoisie marchande et la monarchie a fait de Paris une « bonne ville », bien avant que cette relation privilégiée avec les grandes cités par laquelle le roi gouvernait son royaume ne devienne une norme politique. Le système tient bon à Paris jusqu'aux guerres de Religion de la fin du xvie siècle au moins. L'échevinage est ensuite progressivement incorporé à l'État, et en devient un rouage à part entière à partir de Louis XIV. Alors seulement cesse l'antique cogestion de la ville avec les bourgeois et les seigneurs locaux au profit d'une longue période d'administration directe de la capitale par le pouvoir central avec la bénédiction de l'échevinage. L'élection d'un maire unique pour la capitale à partir de 1977 invite cependant à considérer la régie directe comme une parenthèse dans une histoire beaucoup plus partagée que ce que l'historiographie jacobine a laissé penser jusqu'ici.

# POUR EN SAVOIR PLUS

B. Bove, Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens, de 1260 à 1350, Éditions du CTHS, 2004.

B. Bove, Q. Deluermoz, N. Lyon-Caen, Le Gouvernement des Parisiens, Paris Musées, 2017.

B. Bove, C. Gauvard (dir.), Le Paris du Moyen Age, Belin, 2014.

R. Cazelles, Paris, de la fin du règne de Philippe Auguste à la mort de Charles V, Hachette, 1972; Étienne Marcel, Tallandier, 1984.

# Sandarmokh, un charnier de la Grande Terreur

Par Nicolas Werth et Irina Flige



Forêt Aujourd'hui, à Sandarmokh, la forêt est devenue un lieu de mémoire : les proches des disparus y dressent des croix ou accrochent aux arbres des fleurs, des médaillons, des textes, en hommage aux victimes.

En URSS, pendant la Grande Terreur, en 1937-1938, des milliers de personnes furent exécutées à Sandarmokh, en Carélie, dans le plus grand secret. Découvert et étudié par des historiens persévérants, ce charnier, devenu un lieu de mémoire, est l'objet d'une incroyable tentative de révision.

ise en œuvre dans le plus grand secret, la Grande Terreur constitue le paroxysme de la répression stalinienne. Entre août 1937 et novembre 1938, 750 000 Soviétiques – soit près de 1 adulte sur 100 – furent exécutés après avoir été condamnés à mort par un tribunal d'exception à l'issue d'une parodie de jugement.

Le but de Staline était double : remplacer les élites politiques, économiques, militaires et intellectuelles bolcheviques par une nouvelle génération de cadres staliniens dévoués corps et âme au Guide ; éliminer tous ceux qu'il considérait comme des « éléments socialement nuisibles » – « ex-koulaks » (paysans s'étant opposés à la collectivisation), « gens du passé » (élites de l'ancien régime tsariste, membres du clergé), anciens membres des partis politiques non bolcheviques, représentants de minorités nationales soupçonnés d'entretenir des liens avec des puissances étrangères.

Ce n'est que soixante ans plus tard, au milieu des années 1990, au terme de patientes recherches, que furent mis au jour certains des charniers où reposent les corps de ces victimes. L'un des plus importants d'entre eux a été découvert au lieu-dit Sandarmokh, dans la taïga carélienne, au nord-ouest de la Russie. Cet endroit est devenu, depuis vingt ans, l'un des plus célèbres lieux de mémoire des répressions staliniennes dans la Russie postcommuniste.

Or, depuis quelques années, son histoire est l'objet d'une incroyable tentative de révision et l'historien à l'origine de cette découverte, Iouri Dmitriev, en proie à l'arbitraire de la justice de son pays.

# Dans le plus grand secret

A la différence de la terreur léniniste, à « visée pédagogique », les « masses » étant encouragées à « exterminer les ennemis du peuple », les exécutions lors de la Grande Terreur de 1937-1938

# À SAVOIR



# Grande Terreur: 750 000 morts

Ces deux années (1937-1938) représentent le paroxysme de la répression stalinienne. Longtemps présentée comme une purge des cadres communistes (avec les procès de Moscou), cette répression apparaît aujourd'hui comme une opération d'ingénierie sociale visant à éliminer tous les « éléments socialement nuisibles » de la société soviétique. Le NKVD mit en œuvre des « opérations répressives de masse », secrètes, décrétées par Staline et le commissaire du peuple à l'Intérieur, Nikolaï lejov (ici à droite de Staline, Moscou, 1937). Entre août 1937 et novembre 1938, 750 000 personnes furent exécutées et 1,2 million condamnées à dix ans de camp.

furent marquées du sceau du secret le plus absolu : secret des décisions prises au sein du Politburo, la plus haute instance du Parti dirigée par Staline; secret des « ordres opérationnels » du NKVD, la police politique du régime, dirigée par Nikolaï Iejov; secret des procédures d'instruction et de jugement conduites par des tribunaux d'exception; secret des condamnations; secret des exécutions et des lieux d'inhumation



LES AUTEURS Nicolas Werth est directeur de recherche à l'Institut d'histoire du temps présent ; il a notamment publié. avec François Aymé et Patrick Rotman, Goulag. Une histoire soviétique (Seuil, 2019). Son dernier ouvrage porte sur Les Grandes Famines soviétiques (PUF, 2020).



Géographe russe, Irina Flige est spécialiste des camps de travail et des prisonniers des îles Solovki ainsi que des systèmes de répression soviétiques. Elle est présidente de la branche pétersbourgeoise de l'association Memorial. Son ouvrage Sandarmokh. La symphonie des sens va être publié aux Belles Lettres en juin 2020.

# Décryptage

Depuis le début des années 1990, les historiens russes Ivan Tchoukhine et Iouri Dmitriev ont établi, au terme de patientes recherches dans les archives régionales du NKVD de Carélie, la liste complète des victimes des répressions staliniennes des années 1930, et notamment de la Grande Terreur de 1937-1938. Parallèlement, les investigations menées par les responsables de l'association Memorial, Irina Flige et Veniamine Ioffe, ont permis de situer le lieu où ces victimes ont été exécutées – Sandarmokh ; 236 fosses communes y ont déjà été répertoriées.

# MOT CLÉ

# **NKVD**

Abréviation de Commissariat du peuple aux Affaires intérieures. Ministère chargé de la police politique de l'URSS qui succède en 1934 au Guépéou (et sera remplacé par le KGB en 1954). Il organise la répression des opposants politiques et plus largement des « éléments socialement nuisibles », notamment pendant la Grande Terreur. Il gère le système répressif du Goulag.

des fusillés. L'obsession du secret était telle que les condamnés à mort eux-mêmes n'étaient jamais informés de la sentence qu'ils découvraient sur le lieu de leur exécution. Quant à leurs proches, les fonctionnaires du NKVD les informaient « qu'ils avaient été condamnés à dix ans de camp sans droit de correspondance ».

Avant même le lancement de ce qui fut appelé les « opérations répressives de masse » par la direction du NKVD, celle-ci s'inquiétait d'une question qualifiée de « technique », mais néanmoins de la plus haute importance : comment se débarrasser secrètement (de « manière conspirative » pour reprendre le jargon des agents du NKVD) des corps ? Fin juillet 1937, Sergueï Mironov, le chef du NKVD de la région de Sibérie occidentale, donna les instructions suivantes à ses subordonnés : « Et maintenant, quelques aspects techniques de la plus haute importance. Prenons, par exemple, le secteur de Tomsk, ou d'autres secteurs opérationnels. Pour chacun d'entre eux, il nous faudra exécuter 1000 individus, voire 2000 ou peut-être plus. Que devra faire le responsable opérationnel? D'abord trouver un lieu adéquat pour les exécutions et un autre pour les inhumations. Si l'on enterre les cadavres dans un bois, par exemple, il faudra au préalable découper la mousse, puis en recouvrir la terre fraîchement retournée pour rendre le lieu conspiratif très secret, afin qu'il ne devienne pas un

jour un endroit où pourrait se donner libre cours le fanatisme contre-révolutionnaire. [...] Notre appareil policier lui-même ne doit absolument pas savoir où les individus ont été inhumés, personne ne doit rien savoir. »

A ce jour, environ 150 lieux secrets d'exécution et d'inhumation des 750 000 fusillés de la Grande Terreur ont été identifiés. Ce chiffre ne représente qu'une fraction – un quart, tout au plus un tiers – du nombre total des charniers, répartis dans toutes les régions de l'URSS. Grâce aux recherches menées à Sandarmokh depuis le début des années 1990 par des chercheurs d'une persévérance exceptionnelle, nous en savons plus sur ce lieu de massacre que sur aucun autre. Cet exploit s'inscrit naturellement dans un processus plus général de dévoilement et d'analyse de ce moment paroxystique de la violence du stalinisme.

# **Très suspecte Carélie**

En 1991-1992, l'ouverture – partielle – des archives du Politburo et des instances centrales du NKVD a permis tout d'abord de découvrir, dans son ensemble, le mécanisme des « opérations répressives de masse » ainsi que les procédures de condamnation, strictement codifiées et centralisées. Près de 200 instances extrajudiciaires avaient été mises en place dans ce but. D'abord le collège militaire de la Cour suprême à Moscou, avec ses « sessions itinérantes », condamnait les membres des élites politiques, économiques, militaires et intellectuelles. Ensuite dans chaque région et république autonome (78 au total), fut créée une « troïka » (composée de trois membres,

# En 1937-1938, près de 12450 personnes furent condamnées à mort par des tribunaux d'exception en Carélie

# Chantier

Prisonniers du complexe concentrationnaire du Belbaltlag, camp situé en Carélie, construisant le canal reliant la mer Blanche à la mer Baltique. Parmi les personnes exécutées à Sandarmokh, 2600 venaient de ce camp.



le premier secrétaire du comité du Parti, le procureur général de région et le chef régional du NKVD) chargée de condamner les personnes arrêtées dans le cadre de l'« opération 00447 », la plus importante des « opérations répressives de masse », visant les « ex-koulaks » (paysans s'opposant à la collectivisation déià déportés au début des années 1930) et les « éléments socialement nuisibles » (élites de l'ancien régime, anciens membres des partis politiques socialistes non bolcheviques, petits délinquants, membres du clergé, etc.). Enfin, une « dvoïka » (composée de deux membres, le procureur général de région et le chef régional du NKVD) fut installée par région et république autonome pour les opérations dites « nationales » visant en particulier les représentants de minorités nationales (citoyens soviétiques d'origines polonaise, allemande, balte, finlandaise, roumaine, coréenne, grecque, etc.) soupçonnés de liens potentiels avec des puissances étrangères hostiles à l'URSS.

Lors de chaque session, ces « tribunaux » rendaient plusieurs centaines de sentences, à huis clos, en l'absence de tout représentant de la défense et de l'accusé lui-même. Près de 2 millions de condamnations furent prononcées, dont 750 000 « en première catégorie » (peine de mort dans le jargon codé du NKVD) et 1 200 000 en « seconde catégorie » (dix ans de camp).

Une fois le cadre général des « opérations répressives de masse » établi, il revenait aux chercheurs de se plonger dans les archives régionales du FSB (le nouveau nom de la sécurité d'État dans la Russie postsoviétique) pour tenter d'identifier les victimes. Tâche ô combien ardue! En effet, le FSB refusait d'ouvrir aux chercheurs ses archives, en particulier les protocoles des séances à huis clos des « troïkas » et des « dvoïkas » ainsi que les dossiers d'instruction des personnes arrêtées. Il fallut tout l'entregent d'Ivan Tchoukhine, ancien inspecteur-chef (avec le rang de colonel) du ministère de l'Intérieur de la République socialiste soviétique autonome de Carélie, devenu, en 1993, l'un des députés progressistes les plus en vue de la Douma de la Fédération de Russie, pour forcer les portes closes des archives de la sécurité d'État de Carélie.

Assisté de Iouri Dmitriev, jeune historien de Petrozavodsk (capitale de la Carélie), Ivan Tchoukhine se plongea dans les protocoles de la troïka et de la dvoïka de Carélie et parvint à déterminer, semaine après semaine, jour après jour, district par district, le rythme des condamnations et des exécutions dans cette petite république autonome, ainsi que le nombre de personnes condamnées à la peine capitale ou à une lourde peine de travaux forcés.

Dans cette région peuplée d'à peine 500 000 habitants, près de 15 000 personnes furent condamnées en 1937-1938 par des tribunaux d'exception dont 12 450 à la peine de mort. Lorsque, dix ans plus tard, vers le milieu des années 2000, les historiens eurent enfin dressé un tableau plus



# Une région frappée par la répression

Région sensible, frontalière de la Finlande et à proximité de Leningrad, la Carélie a subi de manière particulièrement violente la répression stalinienne : en témoignent les camps des Solovki et du Belbaltlag et le charnier de Sandarmokh. Ces lieux ne se confondent pas avec les camps de prisonniers soviétiques datant de l'occupation finlandaise de la région (1941-1943).

années de la Grande Terreur, il ressortit que la Carélie avait été, de toutes les régions et républiques soviétiques, celle où la répression avait proportionnellement frappé le plus de personnes. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette ré-

ou moins complet des répressions de masse des

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette répression particulièrement féroce. La Carélie était à la fois une zone frontalière particulièrement sensible, à proximité de Leningrad. C'était une région où était concentrée une minorité de diaspora, les Finnois, considérée comme un « vivier d'espions à la solde de la Finlande », alors même que la majorité de ces Finnois étaient des réfugiés politiques ayant fui le régime autoritaire finlandais. La Carélie regroupait enfin nombre de camps et de « villages spéciaux » de déportés où le « gibier » ne manquait pas pour les agents du NKVD sommés de remplir leurs « quotas de contre-révolutionnaires » – chaque région se voyant attribuer un « quota » d'exécutions et de condamnations à dix ans de camp.

Parmi les camps les plus importants de Carélie figurait l'ensemble concentrationnaire de l'archipel des Solovki, à quelques heures de navigation du petit port carélien de Kem, ainsi que l'immense conglomérat concentrationnaire du Belbaltlag, dont les forçats avaient creusé, en 1931-1933, le canal Staline reliant la mer

## Notes

**1.** Cf. « Les mondes du Goulag », *L'Histoire* n° 461-462, juillet-août 2019.

2. Au sens soviétique de ce terme : tout citoyen soviétique déclarait, dans sa pièce d'identité, outre sa citoyenneté soviétique, sa « nationalité » (Russe, Ukrainien, Polonais, Juif, Estonien, Géorgien, etc.) en fonction de l'origine de ses parents.

**3.** Cette date commémore le début des « opérations répressives de masse », le 5 août 1937.

# Exécuté

Photos d'Alexeï Feodossievitch Vangengheim prises lors de son arrestation en 1934 : cadre dirigeant du service météorologique. cet Ukrainien fut accusé d'avoir « mené un travail de sabotage contre-révolutionnaire en fabriquant des prévisions sciemment fausses afin de nuire à l'agriculture soviétique ». Il fut condamné à dix ans de camp, envoyé aux Solovki et exécuté à Sandarmokh début novembre 1937.

▶ ▶ Baltique à la mer Blanche¹. La Carélie rassemblait donc tous les stigmates d'une zone éminemment suspecte aux yeux des responsables politiques et policiers.

# Directive secrète n° 59190

Tandis qu'Ivan Tchoukhine et Iouri Dmitriev commençaient à dresser la liste des milliers de victimes de la répression en Carélie, deux autres historiens et militants de l'association Memorial, Irina Flige et Veniamine Ioffe, concentraient leurs recherches sur le sort de près de 2000 détenus des Solovki soudainement disparus à l'automne 1937. Ils découvrirent, en 1994, une directive secrète du NKVD n° 59190 en date du 16 août 1937 qui ordonnait « l'exécution d'un quota de 1 200 détenus contre-révolutionnaires particulièrement endurcis » incarcérés dans la prison spéciale du complexe concentrationnaire des Solovki. Deux « compléments » à cette directive, datés du 11 novembre 1937 et du 3 janvier

1938, ordonnaient l'exécution de « deux quotas supplémentaires » de 425 et de 200 « contre-révolutionnaires ». Irina Flige et Veniamine Ioffe établirent que seul le dernier « contingent de 200 contre-révolutionnaires » avait été fusillé sur l'île principale des Solovki. Les deux autres contingents avaient été embarqués pour Kem, où leur trace avait disparu.

En 1996, Irina Flige et Veniamine Ioffe firent, dans les archives régionales du FSB, une découverte capitale : ils mirent la main sur le dossier d'instruction secret (numéroté 11602) d'une affaire d'abus de pouvoir visant, au début de 1939, après la fin de la Grande Terreur, un haut gradé du NKVD de Carélie, le capitaine Matveïev, chargé, en octobre 1937, de procéder au convoiement, entre les Solovki et Medvejegorsk, petite ville abritant la direction du Belbaltlag, d'un convoi de 1111 détenus des Solovki condamnés à mort par la troïka de Leningrad dans le cadre de la directive n° 59190, et de la supervision de



**DANS LE TEXTE** 

# L'ordre ultrasecret d'exécution

Ultrasecret - A remettre en main propre - Ordre
Il vous est ordonné de FUSILLER les condamnés à la peine de mort
par la troïka de la région de Leningrad (cf. copies des protocoles n° 81, 82,
83, 84 et 85 des sessions de la troïka des 9, 10 et 14 octobre courant), soit
un total de 1111 individus détenus actuellement dans la prison spéciale
de la Sûreté d'État des Solovki. Pour accomplir cette tâche, il vous convient
de vous rendre immédiatement à Kem, après avoir pris contact avec le chef
de la prison spéciale des Solovki, le cam. Apeter, major de la Sûreté d'État.
Celui-ci aura reçu de son côté toutes les instructions pour vous transférer
les condamnés. Vous procéderez ensuite à l'exécution desdits condamnés conformément aux instructions qui vous auront été personnellement
transmises. Vous ferez un rapport circonstancié sur la bonne exécution
des condamnations."

Instruction ultrasecrète donnée par le chef du NKVD de la région de Leningrad, Zakovski, à Matveïev, capitaine de la Sûreté d'État, le 16 octobre 1937 à Leningrad.

# Pour la première fois, un lieu d'exécution secret était mentionné dans un document interne du NKVD!

l'exécution de ce « contingent ». Matveïev, ainsi qu'une dizaine d'officiers subalternes du NKVD étaient accusés « de s'être livrés à des actes de torture inutiles à l'égard des condamnés à la peine capitale ». Parmi les accusés figuraient Bondarenko et Chondych, déjà identifiés par Ivan Tchoukhine comme deux des bourreaux chargés de l'exécution des condamnés par la troïka de Carélie.

Le dossier contenait, en outre, une information capitale: il y était mentionné que les 1111 détenus des Solovki avaient été transférés en bateau début octobre 1937 des Solovki à Kem, puis de là en camions au « bloc d'isolation du Belbaltlag », situé à Medvejegorsk. De Medvejegorsk, ils avaient été, par groupes de 40 environ, convoyés les 27 octobre, 1er, 2, 3 et 4 novembre, en deux camions effectuant cinq rotations par jour, jusqu'au « lieu d'exécution habituel des détenus du Belbaltlag » situé « non loin du 16e kilomètre sur la route Medvejegorsk-Povenets, après le village de Pindouchi ». Pour la première fois, un lieu d'exécution secret était mentionné dans un document interne du NKVD!

Les recherches du duo Ivan Tchoukhine et Iouri Dmitriev et du duo Irina Flige et Veniamine Ioffe convergeaient, puisque les premiers venaient d'établir la liste des condamnés à la peine capitale de la troïka et de la dvoïka de Carélie : 5 130 d'entre eux relevaient de Medvejegorsk et devaient être exécutés non loin de cette ville. Sur ce



nombre, 2 600 étaient des détenus ou des déportés travaillant dans l'immense complexe concentrationnaire du Belbaltlag ; les autres, des habitants de la région, dont une forte proportion de Finnois. Il apparaissait, à la lecture du dossier du capitaine Matveïev, que les 5 130 condamnés de Medvejegorsk et les 1 111 condamnés des Solovki avaient tous été exécutés au même endroit, le « lieu d'exécution habituel des détenus du Belbaltlag ». Une telle formulation augurait donc d'un nombre encore plus élevé de victimes mises à mort en ce lieu depuis l'instauration du complexe concentrationnaire du Belbaltlag en 1931.

Il ne restait plus qu'à localiser précisément ce lieu et à entreprendre des fouilles. Plusieurs mois de recherches éprouvantes dans le massif forestier bordant la route Medvejegorsk-Povenets non loin du village de Pindouchi attendaient encore Irina Flige, Veniamine Ioffe et Iouri Dmitriev (Ivan Tchoukhine était entre-temps brutalement mort dans un accident de la route, début 1997). Le tracé de la route avant été modifié au début des années 1950, le kilométrage indiqué dans le dossier du capitaine Matveïev était devenu caduc. Il fallut toute l'expérience de Iouri Dmitriev, qui avait déjà mis au jour quelques fosses communes, repérables à un léger dénivelé dans le sol à la suite de la décomposition des corps, pour retrouver enfin, le 1er juillet 1997, la première fosse commune à un kilomètre environ de la route, au milieu de la forêt. Le 17 juillet, les experts mandatés par le parquet reconnurent que les restes humains exhumés de trois fosses étaient bien ceux de personnes exécutées « cinquante à soixante ans auparavant » d'une balle dans la nuque par un pistolet du type Nagant, utilisé par les agents du NKVD. Des dizaines de nouvelles fosses furent découvertes avant la fin de l'année 1997 ; trois ans plus tard, on en dénombrait 236.

Au terme de dix années d'un travail de bénédictin, l'historien Iouri Dmitriev parvint à identifier chacune des 6241 personnes exécutées à Sandarmokh et à donner sur chacune d'entre elles une notice biographique circonstanciée. Ces

#### Découverte

L'historien Iouri Dmitriev au moment de la mise au jour du charnier de Sandarmokh en juillet 1997.

CHIFFRES

personnes exécutées à Sandarmokh

Parmi elles

détenus ou déportés du camp de Belbaltlag

2 530 habitants de la région

1 111 détenus des Solovki À SAVOIR

#### Mobilisation pour Memorial

Cette association non gouvernementale russe, fondée en 1989, au moment de la perestroïka, se donne pour mission la défense des droits de l'homme et la perpétuation de la mémoire des répressions de masse en URSS. Une branche française de Memorial vient d'être créée afin de soutenir l'association et de lui venir en aide financièrement.

notices (regroupées dans un *Livre de mémoire de la Carélie*, publié en 2002) font ressortir l'extraordinaire diversité sociologique et nationale des victimes. Dans le « convoi des 1111 détenus des Solovki » prédominaient largement les représentants des élites (intellectuels, responsables politiques et économiques, membres les plus en vue des élites nationales, notamment ukrainiennes). Parmi les victimes des « opérations répressives de masse » en Carélie, on comptait, en revanche, une majorité de simples paysans, ouvriers, artisans, instituteurs, employés (dont un grand nombre avaient déjà été condamnés et purgeaient une peine d'exil ou de camp) avec une très forte proportion de Finnois.

L'éventail national était encore plus varié: les principaux groupes de victimes, par nationalité<sup>2</sup>, étaient les Finnois (plus de 1 000), les Ukrainiens (près de 700, dont 300 dans le « convoi des Solovki »), les Caréliens (plus de 600), les Russes (600), les Polonais (400), les Allemands (près de 300), les Juifs (près de 200), les Lituaniens (plus de 150), les Tchétchènes et Ingouches (plus de 150), les Géorgiens, les Tatars, les Azéris, etc.

#### Lieu de mémoire

Les autorités de Carélie décidèrent, en août 1997, d'ouvrir à Sandarmokh un cimetière mémoriel, inauguré solennellement le 27 octobre suivant, en présence de 900 personnes. En attendant l'érection d'un monument aux victimes des répressions, des croix orthodoxes et catholiques furent dressées sur le site. Rapidement, des centaines de proches des disparus investirent les lieux, accrochant aux arbres des photos de leurs morts, des textes, des médailles, des fleurs. En 1998, un monument représentant un ange se penchant sur les corps des suppliciés fut placé par les autorités à l'entrée du site, sur lequel était inscrit ce commandement universel hors de tout contexte historique : « Hommes, ne vous tuez pas les uns les autres. » Au fur et à mesure que la renommée de Sandarmokh grandissait, bien audelà de la Carélie, le site rassembla, à l'approche du 5 août (proclamé en 2000, à l'initiative de l'association Memorial, « Jour annuel de mémoire des victimes de la Grande Terreur »3), un >>>

#### **Iouri Dmitriev en prison**



**Jugement** Iouri Dmitriev conduit à une session du tribunal de Petrozavodsk (capitale de la Carélie), décembre 2019.

epuis plus de trois ans, l'historien Iouri Dmitriev, président de la branche carélienne de l'association Memorial, qui, depuis trente ans, travaille sur la Grande Terreur en Carélie et a reconstitué la liste et les biographies des 6241 personnes exécutées à Sandarmokh, est incarcéré sans avoir jamais été condamné. Arrêté le 13 décembre 2016, au prétexte « d'avoir utilisé et exploité un mineur [en l'occurrence sa fille adoptive de 8 ans] dans le but de fabriquer des matériaux pornographiques », Iouri Dmitriev, au bout de seize mois de détention préventive, a été relaxé par le tribunal de Petrozavodsk, qui a reconnu que cette accusation était sans fondement, les photographies prétendument pornographiques saisies dans l'ordinateur de Iouri Dmitriev n'étant que des clichés de suivi médical.

Mais Iouri Dmitriev n'est sorti de prison que pour quelques semaines. Le 14 juin 2018, la Cour suprême de Carélie, saisie en appel par le parquet, a cassé le jugement. Peu après, Iouri Dmitriev a été, une nouvelle fois, arrêté, accusé cette fois de « tentative de viol » sur sa fille adoptive. Il est toujours en prison, en attente d'un nouveau jugement, malgré une très large mobilisation en sa faveur des milieux progressistes et intellectuels russes. Pour tous, à travers cet homme, c'est le site de Sandarmokh qui est visé.

N. W.

#### À SAVOIR

#### La vérité sur les prisonniers soviétiques en Finlande

Antti Kujala, professeur d'histoire à l'université d'Helsinki, a étudié, dans les archives militaires finlandaises, la question des camps de prisonniers de guerre soviétiques en Finlande durant la Seconde Guerre mondiale. Il a notamment retrouvé l'emplacement du camp n° 74, situé à la périphérie nord-est de la ville de Medvejegorsk, à une vingtaine de kilomètres de Sandarmokh (dont le commandement militaire finlandais ne connaissait pas l'existence) ; 19000 prisonniers de guerre soviétiques sont morts durant leur captivité en Finlande (sur les 67000 faits prisonniers). Sur ce nombre, 1019 ont été fusillés sous divers prétextes, dont une vingtaine dans le camp n° 74. Les recherches d'Antti Kujala contredisent donc formellement les allégations des historiens russes Kiline et Veriguine, selon lesquels une partie des restes humains retrouvés à Sandarmokh seraient ceux de prisonniers de guerre soviétiques.

▶▶▶ nombre croissant de personnes venues de toutes les ex-républiques soviétiques.

Mais des conflits de mémoire, des concurrences de victimes, se firent jour. Au cours des années 2000, les représentants des différentes nationalités qui comptaient des morts à Sandarmokh érigèrent chacun un monument. Ainsi apparurent des monuments ukrainien (2005), juif (2006), estonien (2007), lituanien (2008), polonais (2008), azéri (2008), carélien (2010), tchétchène-ingouche (2011), finlandais (2014), moldave-roumain (2015), tatar (2015), géorgien (2016). Sans oublier les 360 « signes de mémoire individuels » accrochés aux arbres par les proches des victimes.

En quelques années, la journée du 5 août à Sandarmokh s'imposa comme le seul et unique jour de commémoration, en présence de très nombreuses délégations étrangères des pays issus des ex-républiques soviétiques, mais aussi de Pologne et de Finlande.

L'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et le conflit russo-ukrainien qui s'ensuivit portèrent un rude coup à ces commémorations œcuméniques. Depuis 2014, plus aucune délégation ukrainienne ne s'est rendue à Sandarmokh. Plus aucun représentant – même au niveau le plus modeste – des autorités régionales de Carélie non

#### « Les spéculations sur le charnier de Sandarmokh portent tort à l'image de la Russie »

plus. Deux nouveaux monuments ont été érigés, l'un « aux victimes russes », l'autre aux « victimes cosaques ». Sur la croix « Aux Cosaques innocents suppliciés en ce lieu », on peut lire : « Que cette sainte croix nous garde de tous les ennemis de notre Terre russe. » Quand on sait que les Cosaques sont aujourd'hui le « fer de lance » des mouvements nationalistes russes anti-ukrainiens, on mesure à quel point Sandarmokh est devenu une arène politique.

En 2016, Iouri Dmitriev était arrêté pour pédopornographie. Relaxé en avril 2018 par le tribunal de Petrozavodsk, il a été aussitôt de nouveau incarcéré sous un nouveau chef d'accusation (tentative de viol sur mineure) tout aussi fantaisiste, mais encore plus lourd et infamant. Au même moment se déployait une formidable tentative de révision historique du lieu découvert, vingt ans plus tôt, par Dmitriev. Cette opération a été lancée par la Société d'histoire militaire de Russie, fondée en 2012 à l'initiative de Vladimir Poutine dans le but de « donner un nouvel élan à l'étude du glorieux passé militaire de la Russie et lutter contre les tentatives de dénigrement du patriotisme ». Cette institution encouragea les recherches de deux historiens de l'université de Petrozavodsk, Iouri Kiline et Sergueï Veriguine. Ceux-ci organisèrent début 2017 une table ronde, largement couverte par la presse tant nationale que régionale, affirmant, sans aucune preuve tangible, que les fosses communes de Sandarmokh abriteraient, pour l'essentiel, les restes de prisonniers de guerre soviétiques massacrés par les Finlandais qui occupèrent cette région en 1941-1943 (cf. p. 74).

En août 2018, la Société d'histoire militaire de Russie engagea une campagne de fouilles sur le site de Sandarmokh, après avoir reçu cet « ordre de mission » explicite du vice-ministre de la Culture, Sergueï Soloviev : « Les spéculations sur le charnier de Sandarmokh portent tort à l'image internationale de la Russie [...], renforcent dans l'opinion un sentiment de culpabilité injustifié vis-à-vis des soi-disant réprimés et deviennent un facteur de consolidation des forces antigouvernementales en Russie. » Les restes de cinq corps furent exhumés d'une fosse le

# restes de cinq corps furent exhumés d'une fosse le travaux des historiens.

#### À SAVOIR

#### Mensonges sur le massacre de Katyn

Dans cette forêt polonaise, plus de 25 000 prisonniers de guerre polonais sont exécutés et enterrés au printemps 1940 par le NKVD. Le charnier est découvert en 1941 par les Allemands, qui s'en servent dans leur propagande. Mais, à Nuremberg, les Soviétiques attribuent le massacre aux nazis sans être démentis. Il a fallu attendre 1990 pour qu'ils reconnaissent leur responsabilité.

#### **Manipulation**

Vladimir Poutine en novembre 2019 en compagnie de Vladimir Medinski, président de la Société d'histoire militaire qui conteste les trayaux des historiens. 28 août. Dès le 5 septembre, dans une conférence de presse tenue à Petrozavodsk, des représentants de la Société d'histoire militaire affirmèrent que « les preuves étaient réunies que les restes exhumés étaient ceux de prisonniers de guerre soviétiques exécutés par l'occupant finlandais ». Prenant la parole à Moscou quelques semaines plus tard, Mikhaïl Miagkov, président de la Société, tempéra – devant l'indigence des preuves – cette affirmation : « Qui a été fusillé et par qui à Sandarmokh reste, pour l'instant, une question ouverte. »

Mais l'objectif est atteint, le doute instillé. La « version de Memorial », comme la nomment les détracteurs de l'ONG, ne serait qu'« une version parmi d'autres » sur une « question qui demeure ouverte ». Et comment peut-on raisonnablement soutenir cette « version » lorsqu'on sait que le « découvreur » de Sandarmokh n'est qu'un misérable pédophile ? Les vieilles techniques de fausses attributions de massacres − mises en œuvre, on s'en souvient, avec brio par le NKVD à Katyn où des Polonais avaient été exécutés au printemps 1940 par les Soviétiques, massacre attribué aux nazis −, sont de retour. ■



**Mémoire ukrainienne** Commémoration ukrainienne à Sandarmokh en 2013. Depuis l'annexion de la Crimée en 2014, plus aucune délégation ukrainienne ne s'est rendue sur place.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

I. Flige, Sandarmokh. La symphonie des sens, Les Belles Lettres, à paraître en juin 2020.

H. Kuromiya, The Voices of the Dead. Stalin's Great Terror in the 1930s, New Haven, Yale University Press, 2008.

N. Werth, L'Ivrogne et la marchande de fleurs. Autopsie d'un meurtre de masse, 1937-1938, Seuil, « Points histoire », 2011.

es deux mosaïques découvertes en Syrie, à Palmyre, sous le sol d'une grande maison, représentent à gauche le combat du héros grec Bellérophon contre la Chimère, à droite un archer à cheval affrontant un tigre. Elles datent du IIIe siècle. voire du début du IVe siècle, l'époque où Palmyre appartenait à la province romaine de Syrie. Ces scènes a priori classiques sont en réalité très intrigantes ici et à cette époque. En effet, le mythe de Bellérophon, petit-fils de Sisyphe, dompteur de Pégase et vainqueur de la Chimère et des Amazones, a cessé d'être représenté dans l'art grec après le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Et s'il réapparaît au IIIe siècle de notre ère, c'est exclusivement en Occident, où il exaltait la capacité des empereurs-soldats à combattre les Barbares. La découverte de Palmyre est donc unique. Les mosaïques ont été réalisées au moment où les Perses Sassanides, au pouvoir en Iran et en Mésopotamie depuis 224, menaçaient les provinces romaines d'Orient. En 259, l'empereur Valérien a même été fait prisonnier par l'énergique « roi des rois » Shapur Ier. C'est alors qu'un sénateur romain originaire de Palmyre, Septimius Odainath, à la tête de la milice de la cité et d'une partie des troupes romaines de Syrie, parvint en 259-260 à repousser Shapur jusqu'à sa capitale, Ctésiphon. Deux inscriptions du grand arc de Palmyre (détruit par Daech début 2017) célébraient cette victoire et mentionnaient qu'Odainath et son fils Hairan/Hérodien avaient pris le titre de « roi des rois », défiant ainsi Shapur qu'ils venaient de vaincre. Ces panneaux sont donc la transcription imagée du triomphe du sénateur palmyrénien sur le roi perse. Tout le montre.

### Le Bellérophon

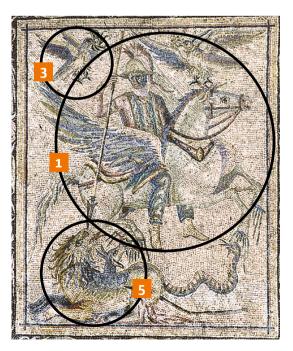
Par Maurice Sartre

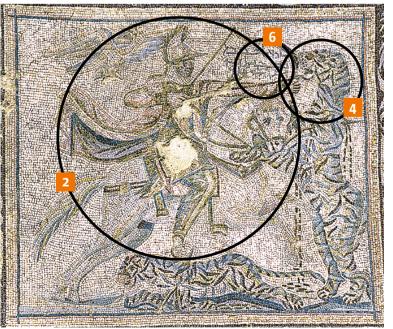




L'AUTEUR
Professeur émérite à l'université de Tours,
Maurice Sartre
grand spécialiste
de l'Empire
romain d'Orient a
notamment publié
avec Annie Sartre
Palmyre. Vérités et
légendes (Perrin,
2016).

Bien loin de la nudité du héros, Bellérophon porte ici le costume perse : pantalon plissé, manteau à manches ouvert devant (kandys) passé sur une tunique à galons brodés. Le cavalier du second panneau porte le même costume, dont le manteau flotte au vent (3). Le casque en revanche n'appartient ni au monde gréco-romain ni au monde perse ; sa forme en cloche évoque celui du dieu de Palmyre Arsu, assimilé de longue date à Arès, dieu grec de la guerre. Le costume perse des deux cavaliers convient bien aux nouveaux « rois des rois », y compris les couronnes à rubans flottants selon la mode perse.





#### de Palmyre

#### Les aigles

Les aigles qui couronnent les deux cavaliers confirment que les deux panneaux sont en relation avec la célébration d'une victoire.



▲ La chasse au tigre Hairan, le fils d'Odainath, se livre à une occupation n'appartenant pas au répertoire impérial romain mais habituelle dans l'iconographie royale iranienne : la chasse à l'arc. Le choix du tigre, absent de Syrie, s'explique comme une autre allusion aux Perses. Les spécialistes y reconnaissent en effet un animal attesté au sud de la mer Caspienne jusqu'au milieu du xxe siècle : le tigre d'Hyrcanie des auteurs gréco-romains, le seul connu à Rome où on l'importe pour les jeux de l'amphithéâtre.



#### **O** L'inscription

Dans l'arc d'Hairan, l'inscription en araméen signifie « Diodotos a fait cette mosaïque, lui et ses fils ». Il est très inhabituel de placer en vue la signature banale du mosaïste. Elle remplace en fait un autre texte dont il subsiste deux lettres, mr, plus grandes et plus soignées, qui signifient « seigneur ». Or, Odainath, dans un texte de Palmyre de 258, est qualifié de « notre seigneur », mrn. Il y a tout lieu de penser que le texte primitif célébrait les deux nouveaux « rois des rois », « nos seigneurs ». Ce titre parut-il une provocation à l'égard de l'empereur romain? L'inscription fut-elle effacée après l'assassinat (inexpliqué à ce jour) des deux Palmyréniens en 267 et remplacée par la simple mention des mosaïstes, moins dangereuse politiquement? On ne sait.

#### ▼ Le « galop volant »

des Sassanides Les chevaux en « galop volant » (pattes arrière regroupées et pattes avant inégalement soulevées) appartiennent au répertoire iranien, comme on le voit à la fois sur des monnaies sassanides et sur des trésors d'argenterie de même provenance. Les deux cavaliers figurent sans aucun doute Odainath et son fils Hairan/Hérodien, nouveaux « rois des rois ».





#### **1** La Chimère vaincue

Reconnaissable à ses trois têtes (lion, chèvre et dragon/serpent), la Chimère représente le roi perse Shapur qu'un oracle contemporain décrit comme un serpent, une bête terrible « qui crache le venin ». La queue du lion, un serpent effrayant, remplit bien cette fonction. De plus, le mot employé dans l'oracle iobolos signifie aussi « qui tire des flèches », épithète habituelle des Perses. Odainath/Bellérophon célèbre ici sa victoire sur Shapur/la Chimère.

#### Fiche technique

En 2002 et 2003, des archéologues polonais dégagèrent à Palmyre, dans la salle de réception d'une vaste maison, un peu au nord de la grande rue, un vaste tapis de mosaïque (9 m x 6,30 m), dont l'élément central était constitué des deux panneaux figurés ici, de même dimension (1,16 m x 1,42 m) mais utilisés dans deux sens différents. Le tapis mosaïqué avait été recouvert assez tôt après sa réalisation et le sol surélevé de 50 cm, assurant la survie des tableaux jusqu'à notre époque.

# GUIDE Livres

■ Les livres du mois p. 78 ■ Les revues du mois p. 86 ■ La bande dessinée p. 88 ■ Le classique p. 89

# Quand l'homme est une monnaie d'échange

Victimes du terrorisme, objets de marchandage ou garanties vivantes de la parole du chef... les otages ont une longue histoire.

Par Maurice Sartre\*

Otages, une histoire. De l'Antiquité à nos jours

**Gilles Ferragu**Gallimard, « Folio histoire », 2020, 544 p., 9,70 €.

uel point commun entre le roi séleucide Antiochos IV (11e siècle avant notre ère) et Jean-Paul Kauffmann? Aucun a priori, si ce n'est que l'un et l'autre ont été otages. Mais ce terme suffit-il à rapprocher les deux hommes, le futur souverain accueilli à Rome dans les principales familles de la ville et le journaliste kidnappé et gardé prisonnier à Beyrouth entre 1985 et 1988 dans les pires conditions? Gilles Ferragu, spécialiste des relations internationales, ouvre son enquête par cette réflexion essentielle que, si les mots restent, les réalités qu'ils recouvrent peuvent changer considérablement. Et il établit d'emblée que le sens contemporain n'apparaît dans les dictionnaires que dans les années 1930, ce qui implique un usage un peu plus ancien.

Victimes d'enlèvements contre rançon, populations entières qui se déclarent otages de grévistes ou d'autres entraves à leurs activités, les otages du monde contemporain n'ont rien de commun avec ceux qui, jusqu'au milieu du xviiie siècle (dernière attestation diplomatique au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748), apparaissent comme un élément essentiel et réglementé des relations entre les États, ou entre les États

et divers groupes peu ou pas organisés. L'auteur note avec raison que la pratique disparaît en Grèce entre cités dans le premier tiers du IV<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle subsiste dans les relations avec les pays barbares ou les royaumes. Et il montre de façon lumineuse comment la pratique des otages contribue à forger le cadre de relations interna-

tionales (terme anachronique jusqu'en 1789, date de son invention par Jeremy Bentham) plus confiantes et en principe plus apaisées. Car au cœur du problème se trouve la confiance que l'on peut faire à l'autre. Certes le serment prêté par les parties en présence lors d'un traité d'alliance ou le règlement d'une guerre engage chacun devant les dieux et celui qui

le viole aura à en rendre compte devant eux, mais, en attendant, n'est-il pas prudent de prendre un maximum de garanties? L'otage constitue cette protection ultime puisqu'il y va de sa vie.

Homme nu par excellence en ce sens qu'il n'est coupable de rien mais se trouve au centre d'une transaction où il risque sa vie si celui qui l'a remis viole

sa promesse, alors que l'otage n'a aucun pouvoir ni sur celui qui le détient ni sur celui qui l'a livré. Gilles Ferragu se livre à une très large enquête qui nous conduit de l'Antiquité grecque (même si, soulignet-il, la pratique des otages est connue aussi en Mésopotamie et en Égypte) jusqu'à nos jours, y compris avec des incursions en Chine (où les

« gentilshommes de cour » peuvent être considérés comme tels, de même que les familles des principaux conseillers impériaux) et au Japon.

De cette matière riche et variée, on peut retenir quelques conclusions majeures. D'abord que le modèle romain des otages servit de référence à tous les États médiévaux et modernes en Europe, y





**La clémence de Scipion** Après la prise de Carthagène en 209 av. J.-C., le général romain Scipion l'Africain libère les otages espagnols. Sur ce tableau de Luigi Cochetti (xıx<sup>e</sup> siècle), il remet à sa famille une belle jeune fille que ses soldats lui avaient réservée.

compris l'Empire byzantin. Le discours romain sur la bona fides que les otages de l'adversaire sont destinés à compenser chez ceux qui ne peuvent s'en prévaloir imprègne toutes les pratiques diplomatiques. Car les otages ont joué un rôle majeur dans la définition de la souveraineté ou, plus exactement, dans la reconnaissance de la souveraineté par autrui. Ensuite, que le choix des otages tend à se restreindre. Certes, dès l'Antiquité, on privilégie souvent des personnages de rang élevé comme Philippe de Macédoine, livré par son frère, ou Antiochos IV, fils puîné du roi vaincu en 189, Antiochos III. Un tel usage se généralise au fil du temps, et de l'Antiquité tardive (Aetius au v<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la fin du Moyen Age on ne compte plus les princes de très haut rang donnés ou retenus après avoir été fait prisonniers à la guerre ; l'otage devient alors non seulement un garant du respect d'un accord de paix, mais aussi l'objet d'un marchandage financier qui fait partie du règlement de la guerre. On livre même des enfants en bas âge, si leur lignage en vaut la peine. Et un otage peut rester longtemps prisonnier comme le jeune Jean d'Orléans livré à 12 ans au duc de Clarence en 1412 et libéré enfin en 1445, ou passer d'un maître à l'autre comme l'auteur en donne bien des exemples. Mais il montre aussi que les otages peuvent constituer un moyen de pénétrer le camp ennemi par le biais de l'apprentissage des mœurs du vainqueur et, plus tard de la conversion (au christianisme ou à l'islam). Au point que certains décèlent dans plusieurs exemples cités par Ferragu la manifestation du

#### Les otages deviennent une composante de la guerre totale

syndrome de Stockholm avant l'heure, c'est-à-dire une forme de ralliement aux thèses de celui qui détient l'otage. Sans qu'on s'en étonne, cette utilisation des otages pour créer les conditions d'une acculturation des élites trouva une application à grande échelle dans les empires coloniaux, notamment français, jusqu'au début du xxe siècle.

Après l'abandon des otages diplomatiques au milieu du xvIIIe siècle, la

notion évolue. Alors que les juristes ont argumenté contre cet usage et sa nocivité, voilà que les otages réapparaissent à la faveur des guerres civiles, Révolution française, guerre de Sécession, Commune de Paris ou Révolution russe. D'instrument diplomatique, les otages deviennent une composante de la guerre totale, leur rapt (car il n'est plus question de volontaires) vise à terroriser des populations rebelles et à se garantir contre l'action de l'adversaire. Puis une nouvelle et récente évolution gauchit encore un peu plus le concept dans un sens tragique : l'otage arraché au monde devient le bouc émissaire des groupes les plus divers, des Brigades Rouges en Italie aux FARC en Colombie et à Daech aujourd'hui; chacun a encore en tête des centaines d'exemples de Munich à Téhéran, du Liban au Nigéria, morts en sursis ou monnaie d'échange, aux antipodes de l'otage garant de la paix et de la bonne foi. Décidément, Gilles Ferragu a raison: non la question des otages n'a rien de marginal!■

Professeur émérite à l'université de Tours

80 / GUIDE

#### Livres

#### Le populisme au cœur de nos démocraties

Comment penser les démocraties à partir d'une de leurs « formes limites »?

Le Siècle du populisme. Histoire, théorie, critique Pierre Rosanvallon Seuil, 2020, 288 p., 22 €.

Fort de son enquête au long cours sur la démocratie depuis le xix<sup>e</sup> siècle, Pierre Rosanvallon se propose de penser le populisme comme « une forme limite du projet démocratique » et comme « l'idéologie ascendante du xxi<sup>e</sup> siècle ». Le premier moment de sa réflexion consiste en une description serrée de l'anatomie des populismes contemporains. Ce survol méthodique le conduit à poser un « idéal-type » du populisme qui lui permet d'en saisir les spécificités au regard d'autres formes limites de la démocratie au xxº et au xxıº siècles. Il scrute ensuite avec précision les premières expériences des césarismes dans le monde de la démocratie moderne : la « démocratie illibérale » que fut le Second Empire ; les populismes des années 1890-1914, moment d'une

première mondialisation; et enfin, le laboratoire latinoaméricain, avant tout l'expérience de Perón en Argentine et celle de Gaitán en Colombie, avec une curieuse impasse sur le gouvernement de Cárdenas au Mexique et ceux de Vargas au Brésil.

Sa deuxième partie est une réflexion subtile sur les apories structurantes de la dé-

mocratie sur lesquelles ont prospéré les populismes : « le peuple introuvable », les « équivoques » de la représentation, la question de « l'impersonnalité », les « définitions concurrentes des régimes de l'égalité ». Sa dernière partie, plus philosophique, est sans doute la plus novatrice. Pierre Rosanvallon y examine la

question de la place du référendum dans la démocratie, puis deux oppositions au cœur des débats – « démocratie polarisée » vs « démocratie plurielle » et « peuple imaginaire » vs « démocratie à construire » – et, enfin, la question de « l'irréversibilité » (ou pas) des « démocratures ». Il y a là le début d'une nouvelle enquête qui

fournit des outils susceptibles de donner une bien meilleure intelligence des populismes contemporains.

#### Gilles Bataillon

Sociologue, directeur d'études à l'EHESS



C'est Henrique, un jeune esclave malais, qui a effectué la première circumnavigation.

**Qui a fait le tour de quoi ? L'affaire Magellan Romain Bertrand** Lagrasse,
Verdier, 2020, 144 p., 14,50 €.

Lorsque les Portugais s'emparèrent de Malacca en 1511, Magellan, qui participait au siège, ramena à Lisbonne un jeune indigène de 17 ans. Il le nomma Henrique. Dix ans plus tard, après la mort de son maître, Henrique était sur le bateau qui rejoignit les Philippines. Et c'est ainsi qu'un jeune esclave malais fut sans doute le premier homme à faire le tour du monde... Là n'est pas la moindre des surprises qui attendent le lecteur de ce petit livre qui déconstruit tout ce que nous croyions savoir sur cette (trop) belle histoire des « Grandes Découvertes ». Depuis des siècles, elle érige l'Europe de la Renaissance en maîtresse toute-puissante d'un monde enfin « connecté ». Magellan n'a jamais eu l'intention de « faire le tour du monde », mais seulement de prouver au roi d'Espagne que la route des épices pouvait aussi être abordée par l'Atlantique et cette immensité marine si calme qu'il baptisa « océan Pa-

cifique ». Et lorsqu'enfin, après bien des tribulations, le « petit homme » taciturne (Las Casas le décrit ainsi) débarqua aux Philippines, il dut se rendre à l'évidence : cet archipel « découvert » n'était qu'un maillon d'une immense chaîne courant de la mer de Chine du Sud à l'océan Indien. Il s'agissait du plus vieil espace de négoce de la planète et des milliers de

boutres et de jonques sillonnaient depuis des siècles les mers que les Européens croyaient être les premiers à braver.

La mort de Magellan, le 27 avril 1521, fut provoquée par un stupide « *coup de tête* » : après avoir pactisé avec le

souverain des lieux, ce dernier lui demanda de l'aider à réduire des villages rebelles. Leur seigneur, Lapu-Lapu, refusa. Piqué au vif, Magellan décida d'aller en personne le châtier. Mal lui en

prit : les Indiens « se ruèrent sur lui avec des lances de fer et de canne ». Cette fois encore, la vérité n'est pas conforme à la légende car si le « bon capitaine » croyait punir une poignée de « sauvages », il affronta plusieurs centaines de guerriers expérimentés, armés de lances et de javelines. Ce bref et dense essai relève un défi de taille : faire peser plus

lourd, dans la balance, ces mondes que les Portugais et les Espagnols avaient cru dominer et qu'ils ne firent qu'effleurer. ■



Professeur émérite à l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis



#### Antiquité

#### **Quotidien romain**

Une journée dans la Rome antique. Sur les pas d'un Romain, dans la capitale du plus puissant des empires Alberto Angela Payot, 2020, 448 p., 24 €.



Ce livre fut publié en Italie en 2007, quelques années avant Empire. Un fabuleux voyage chez les Romains avec un sesterce en poche (Payot, 2016), œuvre ingé-

nieuse et réjouissante qui, suivant l'itinéraire d'une monnaie à l'effigie de Trajan, permettait de visiter tout l'empire sous les angles les plus divers et fut traduite dans le monde entier.

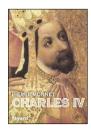
Ce nouvel opus se concentre sur la ville de Rome et n'est pas sans rappeler le classique de Jérôme Carcopino, La Vie quotidienne des Romains à l'apogée de l'empire (Hachette, 1939), ici mis à la portée d'un lecteur du xxie siècle désireux de découvrir une période dont il ignore tout. L'auteur s'amuse à suivre l'emploi du temps d'un Romain en organisant son ouvrage en chapitres horaires. A l'exception du lever et des repas, c'est un prétexte pour présenter des scènes variées de la vie quotidienne (la boutique, l'école, les thermes), quelques grands monuments de la Ville (le forum, la basilique Julia, le Colisée). Ce livre léger fourmille de détails et pourra introduire les jeunes lecteurs à une Rome étrangement immobile, comme figée sous le règne de Trajan, lorsqu'elle est, selon une vision convenue, « à l'apogée de sa puissance et peut-être de sa beauté ».

#### Moyen Age

#### L'empereur Charles

**Charles IV Pierre Monnet** Fayard, 2020, 420 p., 24 €.

Charles IV de Luxembourg (1316-1378), roi de Bohême (1347) et empereur (1355), est une figure méconnue en France. Élevé à Paris, pétri de culture française, il s'en inspire pour faire rayonner et centraliser le royaume de Bohême en remodelant Prague par la création de la « Nouvelle Ville » et l'érection de



la plupart des monuments qui en font aujourd'hui la gloire, dont le pont Charles. Il fonde également l'université et y accumule une quantité stupéfiante de reliques.

Devenu empereur, il promulgue en 1356 la Bulle d'or, qui règle les conditions d'élection de ses successeurs jusqu'à 1806 et ancre l'Empire dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'Europe centrale, au détriment des régions occidentales et du tropisme italien traditionnel et souvent funeste – de ses prédécesseurs. Ce fin lettré nous a également laissé une précieuse et rare autobiographie dont Pierre Monnet, directeur de l'Institut français d'histoire en Allemagne, fait ici un usage fin. Cette biographie d'un personnage majeur autant que méconnu de la fin du Moyen Age européen fera date. Par sa rigueur autant que par le plaisir de lecture.

#### XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle

#### La raison et la foi

L'Église dans l'État. Politique et religion dans la France des Lumières

**Catherine Maire** Gallimard, 2019, 512 p., 29 €.



Les Lumières françaises se définissent souvent par leur opposition résolue aux Églises, voire à la religion. Les philosophes auraient livré, sur le plan des principes abstraits,

le combat de la raison contre la foi, de la tolérance contre le fanatisme. Il n'en est rien, comme le montre ici Catherine Maire. Cette grande spécialiste du jansénisme rappelle, d'une part, l'importance des conflits religieux et politiques tout au long du xviiie siècle. Les successeurs de Louis XIV héritent d'une situation moins stable qu'il n'y paraît, fondée sur un équilibre précaire entre le pouvoir temporel qu'exerce le monarque sur l'Église de France et le maintien de l'autorité spirituelle pontificale. Plusieurs grands conflits rythment l'actualité du siècle, de la bulle *Unigenitus* au refus

des billets de sacrement, de la tentative de soumettre le clergé à l'impôt aux débats sur l'état civil des protestants. L'historienne montre, d'autre part, que plusieurs auteurs maieurs des Lumières sont intervenus très explicitement dans ces débats, parfois à la demande du pouvoir royal. Voltaire, à contre-courant de son époque, plaide pour une intégration profonde de l'Église à l'État, sur le modèle de l'anglicanisme. Montesquieu cherche à dissocier les deux puissances. Rousseau, pour sa part, veut distinguer le dogme et la morale afin de fonder une « religion civile ». D'Holbach, enfin, soumet la religion à l'impératif de l'utilité sociale. Ces débats, complexes et fascinants, aboutiront, sous la Révolution, à la Constitution civile du clergé.

#### XVIº-XVIIIº siècle

#### Le savant et le politique

La Révolution des sciences. 1789 ou le sacre des savants

**Jean-Luc Chappey** Vuibert, 2020, 320 p., 21,90 €.



Comme le rappelle Jean-Luc Chappey au début de son ouvrage, l'exécution du chimiste Antoine Lavoisier, le 8 mai 1794, figure en bonne place parmi les cli-

chés de la Révolution française : celleci aurait plongé la France des Lumières dans le déclin de la civilisation. Spécialiste de l'histoire des sciences et de la Révolution française, il livre ici la synthèse la plus actualisée sur le sujet. « Entre les Lumières du xvIII<sup>e</sup> siècle et la science spécialisée du XIXe siècle, la Révolution française est [...] une période cruciale pour comprendre l'imbrication entre l'histoire politique et l'histoire des sciences » : à distance des mythologies fabriquées par les révolutionnaires comme des légendes noires, le livre montre à quel point les révolutionnaires n'ont cessé de recourir à la science et aux savants, ceux-ci devenant même les piliers des politiques publiques sous le Directoire (1795-1799). Dans un tour d'horizon allant de la politique d'unification des langues à la mise en place d'un réseau d'écoles et d'institutions savantes, en passant par l'invention d'une statistique moderne, la

82 / GUIDE

#### Livres

Le coup de cœur de Jean-Pierre Rioux

#### De Gettysburg à Hiroshima



ce troisième volume de l'imposante série *Mondes* en guerres, dirigée par Hervé Drévillon, a été rédigé par un commando de douze historiennes et historiens sous l'autorité d'André Loez. Il a toutes les qualités des deux précédents (voir *L'Histoire*, n° 467, janvier 2020, p. 76) : un propos savamment éclairé, un regard mondialisé, une foule d'informations, une illustration à la hauteur. Les encadrés (vous connaissiez le code Lieber de

1863 ?), les cartes claires, les photos souvent exceptionnelles (ainsi, le Ku Klux Klan défilant en plein New York en 1926 ou la chasse au Juif dans une rue de Lviv en 1941), les notices, la bibliographie multilingue en font un excellent outil. Même si, oubli significatif, il n'a pas été jugé bon d'établir des chronologies.

Treize chapitres qui sont autant d'essais personnels suivent un plan résolument thématique, en trois vagues : d'abord, le cadrage géopolitique et stratégique des conflits déclenchés par des États et des Empires qui ne cachent pas leur volonté de domination ; ensuite, l'étude des groupes sociaux saisis par une violence industrielle et idéologique inouïe, massive et impensable, de Gettysburg à Hiroshima, militaires et civils mêlés dans leurs engagements et leurs souffrances, leur refus et parfois leur pacifisme, leur entêtement à témoigner en urgence ; enfin, l'analyse des « extrêmes » de la guerre et des crimes qu'ils ont commis, qui fait lire tout le livre en distinguant « guerre totale », « brutalisation » et « génocide ». Tous ces textes respirent le grand air de l'historiographie d'aujourd'hui, qui est sortie de « l'ère du témoin » et des mots-drapeaux. Ils attestent la ruine en 1945 de l'art militaire à l'ancienne et de la suridéologisation des enjeux. Ils promeuvent une histoire de la violence, du corps, de l'intime et du genre, plaquée au ras du sol.

Cette vision ultra-contemporaine d'un temps qui a si brutalement transformé la face du monde pousse à la réflexion. A la correction aussi. Ainsi, l'adjectif « impérial » unifie parfois abusivement des révoltes et des conflits d'ordre colonial, impérialiste ou national et il fait trop souvent doublon avec « mondial » qui, lui, s'imposait évidemment. La part des religions établies, plutôt passives ou bénisseuses, et celle de la spiritualité, plus combative et résistante, est minorée. Le refus d'un « grand récit linéaire » amenuise la force de l'événement-bataille et ne singularise pas assez certaines guerres, par exemple la francoallemande de 1870. Et d'autant plus que sont évacués à l'arrière des grands mots jadis en première ligne, Patrie et patriotisme, Nation et nationalisme, peuple et sol, sacrifice et héroïsme, Bien et Mal. Si bien que les « causes et conséquences » de telle guerre, les valeurs défendues ou dévoyées par les armes, les mémoires combattantes, les monuments aux morts et les commémorations, ces questions classiques dont l'étude avait naguère passionné les historiens, méritaient d'être mieux réévaluées ès qualités. Autant de remarques interrogatives mais qui, on le comprendra vite à la lecture, n'enlèvent rien à la belle réussite de ce travail collectif.

Mondes en guerre. T. III, Guerres mondiales et impériales 1870-1945 André Loez (dir.)
Passés composés-Ministère des Armées, 2020, 800 p., 39 €.

mobilisation des sciences au service de la guerre, les recherches sur le traitement de la folie ou la naissance d'une nouvelle science naturelle, il souligne l'importance mais aussi toute l'ambiguïté du legs laissé en la matière. Le chapitre dédié aux voyages scientifiques et aux expéditions savantes la résume parfaitement : si la Révolution française est l'occasion d'une nouvelle attention portée aux populations extra-européennes, le rêve d'une science générale et émancipatrice de l'homme fait long feu devant l'essor de nouvelles formes de domination coloniale et d'une soumission des savants au nouvel ordre politique conservateur du Consulat et de l'Empire.

#### XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

#### Terre inconnue

Terra Incognita. Une histoire de l'ignorance

**Alain Corbin** Albin Michel, 2020, 288 p, 21,90 €.



Après ses livres sur l'arbre, le silence et l'herbe, qui couvraient de très longues périodes, voire toute l'histoire connue, Alain Corbin revient ici à son domaine de spécia-

lité: la fin du xvIIIe et le xIXe siècle. Mais si la période est plus resserrée, l'objet, lui, est considérablement plus étendu, puisqu'il s'agit de la Terre entière. Ou, plus exactement, de ce que les Occidentaux ignoraient alors de la Terre entière : son âge, ses montagnes, ses volcans, ses souterrains, ses abysses, ses glaciers, ses pôles, la logique de ses nuages. Interprétant l'histoire des sciences et de leur vulgarisation, l'historien s'efforce de débusquer les ignorances chez les savants ainsi que dans les imaginaires et les rêves que ces ignorances induisaient. En essayant de « faire taire dans notre esprit les images de notre planète que nous portons en nous », en mesurant le feuilletage social des ignorances, Alain Corbin poursuit avec ce livre, où alternent souvenirs personnels, suggestions érudites et considérations sur le présent, une œuvre inventive, placée depuis longtemps sous le beau signe de « l'histoire compréhensive ».

#### XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

#### La Vierge et la République

Les catholiques en France de 1789 à nos jours Denis Pelletier Albin Michel, 2019, 352 p., 22 €.



Le catholicisme français actuel est né de sa rude confrontation avec la Révolution française. Tout au long du xix<sup>e</sup> siècle, il a dû se redéfinir sur la base de l'ancien et

du moderne, autour de domaines aussi variés que la Vierge, l'école, la question romaine, l'encadrement des prêtres, la question sociale ou la science. L'ambivalent « moment 1905 » donne une nouvelle liberté à une Église contrainte de se réformer en profondeur autour de figures comme celle de Jacques Maritain. La relation au monde ouvrier, conflictuelle lorsqu'il est question de communisme mais ouverte lorsque les « cathos de gauche » sont à la manœuvre, semble

bien loin au tournant du siècle. La manifestation pour l'école privée en 1982 et le relèvement de Jacques Gaillot de ses fonctions d'évêque d'Évreux en 1995 sont les deux manifestations les plus criantes de la crise qui parcourt la communauté catholique. Il fallait l'épaisseur de l'histoire pour comprendre cette crise en cours. Denis Pelletier nous donne ici quelques clés bien utiles pour y parvenir.

#### XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

#### Une vie inimitable

**Les Maquisards. Combattre dans la France occupée Fabrice Grenard** Vendémiaire, 2019, 616 p., 26 €.



Après son livre remarqué sur le résistant Georges Guingouin, Fabrice Grenard nous livre ici une riche synthèse sur ces hommes, souvent anonymes, qui ont rejoint les maquis pendant la Seconde Guerre mondiale. S'appuyant sur un vaste corpus de témoignages, l'auteur construit une anthropologie historique de la vie maquisarde, des multiples voies qui mènent à l'engagement, aux joies et déceptions de la Libération, en passant par la violence de la répression allemande. Relégués dans des territoires à la fois protecteurs et hostiles, ces hommes et ces quelques femmes finissent par former une « sociabilité de l'isolement et de la marginalité », pour reprendre les mots de l'historienne Masha Cerovic, en partie atténuée par les liens parfois ambigus noués avec les communautés. La force de ce livre est aussi de dépasser le débat sur l'efficacité militaire de la résistance pour dessiner les contours d'une identité combattante spécifique. Les pages les plus belles sont sans doute celles consacrées aux émotions de cette guerre particulière : l'ennui des jours monotones et sans combat, la lassitude de la précarité et du dénuement des camps, mais aussi les grands et les petits bonheurs de cette « vie inimitable » selon Yves Pérotin, ancien du Vercors.

130 ANS APRÈS SA NAISSANCE, 80 ANS APRÈS SON APPEL, 50 ANS APRÈS SON DÉCÈS



# **2020 : DE GAULLE,** LE TRIPLE ANNIVERSAIRE

#### PAR JEAN GARRIGUES





DUNOD une page d'avance

En librairie le 22 avril 2020 - 9782100786565 - 15,90 €

84 / GUIDE

#### Livres

#### XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

#### Arme de femme

Vitriol. Les agressions à l'acide du xix<sup>e</sup> siècle à nos jours

**Karine Salomé** Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020, 288 p., 21 €.



A partir d'un corpus restreint d'archives judiciaires, complété par des sources imprimées, notamment la presse et la littérature, Karine Salomé propose une

étude des agressions au vitriol (l'acide sulfurique), phénomène marginal dans les statistiques criminelles, mais néanmoins en augmentation en France à compter des années 1870 au point de virer à l'épidémie dans les années 1880 et 1890. Le geste est peu spectaculaire (l'agresseur, dissimulé, guette sa victime puis lui projette au visage le contenu d'un bol ou d'une fiole), les faits répétitifs et rapidement cantonnés à la rubrique des faits divers, les intentions attendues (dépit amoureux et jalousie), les vedettes rares (la veuve Gras, la comtesse de Tilly). Pourtant, le vitriolage intrigue des contemporains soucieux de comprendre cette série d'agressions et suscite un imaginaire traversé d'inquiétudes. Celles-ci ont trait aux femmes - car « arme de la beauté offensée », le vitriol est féminin -, à leur place dans la société et aux rapports entre les sexes à une époque où ces questions soulèvent l'appréhension. Un autre système de représentations l'associe aux figures d'un peuple menaçant, et la « vitrioleuse » fait son apparition dans le contexte de la Commune qui a produit, on le sait, la « pétroleuse », figure plus riche, mais proche. Si le vitriol s'est rapidement démodé (dès les années 1910 en France), c'est essentiellement dans les pays du Sud qu'il conserve une actualité. Ses traits cependant sont fort différents : loin du crime passionnel, il compte parmi les crimes d'honneur, et, alors qu'il figurait la violence des femmes, il devient un symbole des violences qui leur sont faites. Ce dernier chapitre de l'histoire des agressions à l'acide permet aussi de mesurer l'accroissement de l'intolérance à la défiguration.

#### XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

#### Mouroirs pour orphelins

Enfants perdus de Roumanie. Histoire des orphelinats de Ceausescu Jean-Philippe Légaut Vendémiaire, 2019, 360 p., 24 €.



Fin 1989, à la chute de Nicolae Ceausescu, autorités, élites et opinions européennes découvrent par la télévision et les journaux l'insoutenable réalité

des maisons d'enfants de l'État roumain dont certaines, véritables mouroirs, ont laissé périr des milliers d'enfants malades. Le choc est brutal et une vague d'adoptions internationale se déclenche pour sauver ceux qui peuvent encore l'être ; en parallèle, la Communauté européenne s'efforce de prendre la mesure du phénomène, cherche à lui apporter des solutions et fait bientôt du démantèlement de ces orphelinats une des conditions de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne. Toutefois, les maisons fermées, des interrogations demeurent: dans quel but avaient-elles été mises en place ? Quels enfants, pas tous orphelins? Dans quelles conditions y vivait-on? Et pourquoi un projet initial, plutôt humaniste, a-t-il pu déboucher sur une telle catastrophe? A ces questions sensibles, Jean-Philippe Légaut apporte, à partir d'archives nationales et locales et de témoignages qu'il a patiemment recueillis, des réponses circonstanciées et convaincantes dans un livre poignant.

#### XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

#### Bourgeoise ou midinette

La Parisienne. Histoire d'un mythe. Du siècle des Lumières à nos jours

**Emmanuelle Retaillaud** Seuil, 2020, 432 p., 23 €.



Élégance, distinction, trait d'esprit identifient la Parisienne, hier comme aujourd'hui. Pourtant ce mythe moderne a été négligé par

l'historiographie, et ce en dépit de sa dimension internationale, traduite par l'exclamation populaire : « Ah! les petites femmes de Paris...» Riche de sous-entendus, celle-ci invitait à rechercher, au-delà du « lien organique à la mode et au vêtement », ce qui fait la Parisienne. L'ouvrage nous en montre la complexité, la plasticité, la capacité à désigner d'un siècle à l'autre des figures diverses : bourgeoise, cocotte, midinette, comédienne ou mannequin... Toutes ont en commun de posséder du « chic » et « du chien », que seule peut procurer la capitale dont elles deviennent en retour l'incarnation. Pour autant, la fonction de la Parisienne ne s'inscrit pas seulement dans une stratégie des apparences pour asseoir la réputation de la Ville lumière ; avec subtilité, Emmanuelle Retaillaud analyse l'instrumentalisation du mythe à des fins multiples : il participe, ainsi, de la condamnation de la « pétroleuse », son contre-modèle, ou contribue à rendre acceptables à la majorité des femmes les assignations de genre et leur exclusion des lieux de pouvoir.

#### XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

#### **Bas-fonds argentins**

La Cité du crime. Buenos Aires, 1880-1940 Lila Caimari CNRS Éditions, 2019, 203 p., 20 €.



Au tournant du xx° siècle, Buenos Aires a peur. Cambrioleurs, anarchistes et gangsters rôdent dans une ville quintuplée par l'immigration européenne. C'est ce

qu'affirment les journaux, la radio et le cinéma. Le phénomène a-t-il vraiment l'ampleur qu'on lui prête? Dans un essai d'une fluidité remarquable, l'historienne argentine Lila Caimari nous emmène autant dans le monde du crime que dans les pages des canards qui le chroniquent. La culture de masse émergente transforme en icônes les grandes figures de la pègre, qui fascinent et divertissent. Qui terrorisent, aussi, parce que ces archétypes cristallisent les craintes d'une époque chamboulée, amplifient les volontés d'ordre. En somme, le voyage à Buenos Aires n'est pas si dépaysant - il évoque irrésistiblement le Paris de la Belle Époque de Dominique Kalifa.

#### XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

#### Voyager avec Vidal

Carnet 9. Allemagne & Varia

**Paul Vidal de la Blache** Éditions Macula, 2019, 204 p., 18 €.



Le carnet de notes d'un auteur risque fort d'être un matériau trop brut pour intéresser au-delà d'un cercle de spécialistes. C'est bien le cas du contenu de ce carnet rem-

pli par le fondateur de la géographie française durant les années 1885 et 1886. Pourtant, le livre qui le donne à voir est séduisant, justement parce que la collection « Opus incertum » est fondée sur le principe du plein emploi de l'archive : la photo intégrale du carnet, page par page, et sa transcription en visà-vis. Comme la technique romaine de maçonnerie, un assemblage de pierres irrégulières, qui donne son nom à la collection, les notes sont inconstantes, disposées en archipels, ponctuées de croquis et de petites comptabilités domestiques. On voyage ainsi très concrètement avec Vidal en Allemagne où il se rend trois fois à cette période. Une curiosité et un beau petit objet.

#### Archéologie

#### Sous-sol en danger

Aux origines, l'archéologie. Une science au cœur des grands débats de notre temps Jean-Paul Demoule La Découverte, 2020, 240 p., 19,90 €.



Professeur émérite à l'université Paris-I et premier président de l'Inrap, Jean-Paul Demoule est un acteur marquant de l'archéologie des quarante dernières

années. Durant celles-ci, le ministère de la Culture commanda au moins une quarantaine de rapports destinés à structurer la recherche archéologique, en particulier préventive, la plupart ayant été enterrés. Ce livre résume ce qui s'est passé depuis la création de l'Inrap en 2001, laquelle dotait

enfin la France de moyens pour sauver son patrimoine. Il relate les espoirs et les avancées de la recherche ainsi que les stagnations et les reculs qui la fragilisent, alors que ses résultats ont permis de déconstruire divers mythes identitaires. Le livre dénonce des politiques publiques ne prenant pas la mesure de ces apports, imprégnées qu'elles sont de dogmes libéraux aboutissant à une mise en concurrence avec des entreprises privées là où il ne devrait y avoir que production fédérée de savoirs.

#### Général

#### Comme du bon pain

**Pour le pain Steven L. Kaplan** Fayard, 2020, 368 p., 22 €.



L'œuvre de l'historien américain Steven Kaplan vise à réenchanter le pain en rappelant à tous que dans le moelleux de sa mie se niche l'épaisseur historique d'un

pays et peut-être une certaine idée du vivre ensemble. Depuis plus d'un siècle, les Français se détournent progressivement d'une denrée qui, après avoir exercé sur eux sa tyrannie au nom d'une nécessaire survie, est devenue simple source d'agrément. Face à une telle mutation d'ordre civilisationnel, les acteurs de la filière économique du pain n'ont pas toujours su faire les bons choix. Cet essai, loin de se limiter à retracer les débats qui les agitent, vise in fine à leur prodiguer des conseils en leur rappelant qu'à l'heure de l'émergence d'un goût planétaire et standardisé, il convient de provoquer chez leurs clients une variété d'émotions sensorielles. Une réflexion stimulante sur les enjeux d'une démocratisation du goût.

#### Général

#### Animaux en cage

Histoire des zoos par les animaux. Contrôle, conservation, impérialisme

**Violette Pouillard** Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, 467 p., 29 €.

Violence, cruauté, séquestration : la description des zoos dans le livre



érudit de Violette Pouillard est une vision à travers des barreaux. L'histoire commence avec la ménagerie du Muséum et se poursuit à Londres et à Anvers – ces

grands zoos qui prélèvent leur cheptel dans les colonies. Économie, politique et sciences sont alors très liées. Ces zoosinventaires, à rôle éducatif, déciment la faune avec un énorme gâchis : pour un gorillon on tue 28 adultes et 11 petits, pour 12 éléphanteaux on tue 138 adultes et 46 jeunes. La science prend le relais et l'éthologie promet des jours meilleurs. En fait, c'est pire, car les prélèvements désorganisent les sociétés animales et les fragilisent. Alors apparaissent les sociétés de protection qui gèrent désormais une faune sauvage en perdition. Ce long procès contre les zoos suggère que l'avenir est peutêtre aux films animaliers réalisés en pleine nature où la poésie, la beauté et le respect de la liberté l'emportent sur l'ignominie des cages. ■

#### Les membres du comité scientifique ont publié

Tu seras un homme, mon fils Pierre Assouline

Gallimard, 2020, 304 p., 20 €.

Pierre Assouline livre ici le récit des vingt-cinq dernières années de Kipling, tressant deux thèmes : le traumatisme qu'a représenté pour l'écrivain la mort de son fils au combat, à l'été 1915 ; la traduction du grand poème If... par un professeur d'anglais admirateur du grand homme. Précisément documenté. il peint chemin faisant, à travers le parcours du poète devenu membre de la commission de sépultures de querre, le douloureux après-querre, la question des soldats sans sépulture, les formes du deuil. Et l'on découvrira une version décapée du poème qu'on connaît généralement par la traduction largement fantaisiste d'André Maurois.



D'autres comptes rendus à lire sur www.lhistoire.fr

86 / GUIDE

#### Revues

#### La couleur des Lumières

Le xvIII<sup>e</sup> siècle vit l'émergence d'une véritable culture de la couleur.

#### Dix-huitième siècle n° 51

L'imposant dossier, dirigé par Aurélia Gaillard et Catherine Lanoë, souligne et analyse la profusion des couleurs dans la consommation des élites des Lumières, mais aussi dans des catégories sociales plus populaires. Et de fait, elles sont partout : sur les vêtements, les textiles d'ameublement, les papiers peints, les faïences, les porcelaines, les objets d'agrément, portatifs et de parure, les cosmétiques... mais aussi les feux d'artifice, comme celui tiré le 10 octobre 1744 pour célébrer la convalescence de Louis XV, qui dessina dans le ciel un grand soleil tournant, au milieu duquel était écrit « Vive le roi » en lettres lumineuses.

Le blanc, l'argent, l'or et les couleurs des fusées servent une vision magnifiée du pouvoir, nous dit Pauline Valade dans un article sur les couleurs dans les réjouissances monarchiques. La couleur est plus globalement un symbole de la domination sociale (droit d'en arborer certaines comme le rouge et le bleu, d'associer des couleurs issues de plantes tinctoriales onéreuses...). Tout

cela, bien sûr, est permis par une meilleure maîtrise technique (notamment à la suite des travaux de Newton sur l'optique), qui permet aussi la multiplication des teintes. Ainsi les teinturiers ontils décliné la couleur « puce », un grenat sombre très à la mode à la cour autour de 1775, en de multiples nuances : vieille puce, jeune puce, ventre de puce, dos de puce, cuisse de puce ou encore tête de puce!

Dans le domaine artistique, les choses sont moins simples. Certes, l'esthétique coloriste domine depuis la fin du



xvII<sup>e</sup> siècle; certes, le pouvoir de la couleur est reconnu, valorisé, voire salué et les techniques perfectionnées, mais des critiques sont également énoncées (ainsi l'argument antique de son immoralité). Christophe Martin met en avant le paradoxe d'un Rousseau anticoloriste dans *La* 

Nouvelle Héloïse (il développe une critique du pouvoir passager et purement mécanique de la couleur), mais peintre de la nature colorée dans les Confessions. Le dossier s'achève par un entretien avec Michel Pastoureau, qui voit dans le xviire siècle une « oasis colorée », un « îlot de clarté » entre les sombres xviire et xixe siècles. Le spécialiste défend notamment une approche transdisciplinaire de la couleur, entre histoire, littérature, chimie, histoire des sciences... Un parti-pris qui rejoint largement celui de ce dossier de Dix-huitième siècle.

#### Le mois prochain dans « L'Histoire »

EN VENTE DÈS LE 30 AVRIL

# 1420 : la France anglaise ou l'«infâme» traité de Troyes



Azincourt : comment Henri V a conquis la Normandie

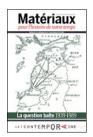
Charles VI a-t-il livré la France aux Anglais ?

La double monarchie ou ce que disait vraiment le traité

Débat : le patriotisme est-il né pendant la guerre de Cent Ans ?

#### Une « région balte »?

Matériaux pour l'histoire de notre temps n° 133-134



Durant l'été 1944, l'URSS envahit les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie). C'est le début d'une nouvelle occupation soviétique, après celle de 1940-1941, qui allait durer jusqu'à

la fin des années 1980. Si le cas de la Pologne dépecée durant la Seconde Guerre mondiale est assez connu, celui des pays baltes l'est beaucoup moins : c'est un manque que le dernier numéro de Matériaux pour l'histoire de notre temps s'attache à combler, notamment par les articles de Juliette Denis, Éric Le Bourhis ou Sabine Dullin. Les auteurs s'intéressent aux clauses secrètes du pacte germano-soviétique du 23 août 1939 concernant les pays baltes, une région qui n'était alors aucunement unifiée. C'est le pacte qui rapproche définitivement les trois entités nationales, progressivement regroupées dans la « sphère d'intérêt soviétique ». Une uniformisation de la région que l'occupation allemande (1941-1945) puis soviétique (1945-1991) n'ont fait que renforcer.

#### Pinot noir

**Crescentis** revue en ligne n° 2



Deuxième numéro pour la revue en ligne *Crescentis*, consacrée à l'histoire de la vigne et du vin. On y lira notamment un article de Thomas Labbé sur les débuts de la

culture du pinot noir en Bourgogne. Cépage prestigieux avec lequel sont produits les crus les plus réputés, son développement est en général associé à une ordonnance émise en 1395 par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi afin de chasser le « déloyal gamay », plan productif dont sont tirés les vins de consommation courante.

De nouvelles archives montrent cepen-

dant que le pinot n'a pas attendu le duc pour se développer : d'abord objet d'une consommation de prestige, il fut aussi une réponse à la grave crise de l'économie viticole dans la seconde moitié du xive siècle (due à la Grande Peste). A cette époque, dans une ville comme Dijon, ce ne sont pas moins de 45 % des recettes fiscales qui reposent sur le commerce du vin. In vino pecunia. Le pinot permit aux Bourguignons de continuer à vendre aux importateurs de la riche Flandre, qui avaient été quelque peu échaudés par la production massive de vins médiocres. Philippe le Hardi ne fut pas à l'origine du mouvement : il le sanctionna plusieurs décennies après son début.

#### La révolte du Lanturlu

Annales de Bourgogne tome 91



Fin février 1630 a lieu à Dijon la révolte populaire du Lanturlu, en opposition à un édit mettant en cause la fiscalité. Les émeutiers décident de détruire les bâtiments représentant

le pouvoir. Le retour à l'ordre s'organise alors par la milice bourgeoise, ce qui cause quelques dizaines de morts mais arrête l'émeute. Si la révolte est achevée, elle est transformée par le pouvoir royal en une crise « nationale ». Jérôme Loiseau montre dans son article le rapport entre les « états » de Bourgogne et le roi après la révolte. Il replace celle-ci dans le contexte national : plus que de simples réformes fiscales et locales, les édits royaux s'inscrivent dans un projet global d'uniformisation de la fiscalité, contre les « états », c'est à dire les magistrats chargés de l'évaluation et de la répartition de la fiscalité, et bénéficiant pour cela d'une certaine autonomie, contrairement à d'autres régions soumises à un règlement assuré par des agents royaux. La révolte cherche donc à conserver l'autonomie et le particularisme régional face à un processus de centralisation du pouvoir royal qui annonce déjà le règne de Louis XIV. ■

> Rubrique réalisée par Fabien Paquet

#### Lettres de l'étranger

Pourquoi détruire Dresde?

Le bombardement incendiaire de Dresde par l'aviation britannique dans la nuit du 13 février 1945 détruisit l'un des iovaux de la culture allemande et emporta la vie de 25 000 civils, femmes, enfants et vieillards. Beaucoup v ont vu un épouvantable crime de querre. Soixante-quinze ans plus tard, l'historien Sinclair McKay l'explore en détail, dans un livre qui traite le sujet sous tous les angles. Sa conclusion est nuancée. Il y voit d'abord le produit d'une erreur collective des Alliés, poussés par Staline. L'illusion partagée était que l'opération allait détruire le moral des populations, qui se rebelleraient contre le pouvoir nazi, accélérant la fin de la guerre. Mais il y voit aussi un désir incontrôlé de revanche, se traduisant par un acte de cruauté délibérée. Fait significatif, Churchill, qui avait donné son feu vert, n'y fait pas même allusion dans ses Mémoires. A lire dans The Spectator, 1er février 2020.

Le martyre de l'Amazonie

Avant l'arrivée des Européens, l'Amazonie n'était pas un désert vert habité par quelques tribus primitives. Elle était peuplée de 5 à 6 millions de personnes, héritières pour partie de civilisations qui pratiquaient l'agriculture et l'élevage et maîtrisaient l'art de la poterie et différentes techniques de terrassement et de construction. Elles ont été décimées par le travail forcé et surtout par les épidémies apportées par les colons. L'histoire de l'Amazonie a été marquée à la fin du xixe siècle par les pratiques cruelles des barons du caoutchouc, puis, à partir de la fin des années 1940, par la triade « avion, tronçonneuse, bulldozer », au service des exploitants du bois et des minerais ainsi que de l'élevage bovin et de l'agriculture intensive. Bien que la moitié environ de cette immense région soit en principe protégée par des réserves, le pillage perdure. A lire dans Books, avril 2020.

#### Bande dessinée

# La Suisse, pays sans histoire?

L'album excelle à nuancer la vision romancée d'un pays qui se voudrait à l'abri des affres du monde.

Le siècle d'Emma. Une famille suisse dans les turbulences du xx<sup>e</sup> siècle Éric Burnand, Fanny Vaucher Antipodes, 2019.

es peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit la sagesse populaire. En vertu de quoi la Suisse serait un pays de gens « sans histoire », dans tous les sens du mot.

Vu d'un peu haut, ce n'est pas inexact : il suffit de comparer le destin des cantons à partir de leur fameuse victoire sur Charles le Téméraire en 1476 pour se rendre compte que, plus on avance vers notre époque, moins le bruit et la fureur des pays voisins trouvent écho en leur sein. Pour ne prendre que deux dates extrêmes: la manière dont au xv1e siècle les Suisses règlent par un compromis leurs conflits de religion et celle dont en plein cœur du xixe siècle ils soldent leur dernière guerre civile en 27 jours et 93 morts devraient laisser rêveurs Autrichiens, Allemands, Français et Italiens, si fiers de leur prestigieuse histoire remplie jusqu'à la gueule de violences de toutes sortes.

L'album du journaliste Éric Burnand et de la dessinatrice Fanny Vaucher vient à point nommé nuancer cette romance, mais, disons-le tout de suite : il ne fait que la nuancer, sans la contredire. L'Emma du titre, née en 1900, est un personnage synthétique en qui se résume, dans sa propre vie et dans celle de ses proches – son frère Franz, son neveu Thomas, sa petite-fille Véronique – la face obscure du xx° siècle suisse. D'abord parce qu'elle est une ouvrière, fille d'ouvrier, issue

du monde horloger jurassien. Un monde dont les propriétaires de Rolex ignorent sans doute qu'il constitua en son temps une forte classe ouvrière qui fit dire à Marx que La Chaux-de-Fonds était le modèle de la ville industrielle du futur. L'histoire qu'on nous raconte commence ainsi le 11 novembre 1918, qui ne fut pas le jour du retour à la paix - puisque le pays avait réussi à rester neutre pendant les quatre années du massacre mondial – mais le premier jour d'une vaste grève, soldée par des morts. Quant au destin de Franz, il nous rappelle qu'il y eut dans les années 1930 un nazisme suisse et des Suisses condamnés à mort et exécutés pour trahison.

La dernière partie de cette fable didactique, placée sous l'égide de Véronique,

est sans doute la plus originale, centrée sur ce que notre époque appellera du vilain mot de « sociétal ». Le combat mis en valeur est d'abord celui d'une avantgarde féministe, dressée vent debout, comme ses voisines, pour le droit à la contraception et à l'avortement. Mais aussi pour le droit de vote étendu aux femmes, qui ne sera obtenu à l'échelle fédérale qu'en 1971 et dans les cantons montagnards fondateurs qu'en 1990 : démocratie participative...



#### **Regard humaniste**

Il n'y a pas de fable sans morale. Celle du *Siècle d'Emma* peut se lire à deux niveaux. Celui du scénariste s'attache à mettre à mal la bonne conscience d'une société où, au reste, le rigorisme pèse encore plus lourd que le capitalisme. En quoi il ajoute sa voix à celle de toute une tradition radicale qui, de Rous-

seau à Jean-Luc Godard en passant par Frisch ou Dürrenmatt, puise son énergie dans l'hégémonie de cette bonne conscience. Mais l'honnêteté de son regard humaniste lui fait avouer autre chose, sans le vouloir : par exemple que le choix nazi pouvait être l'expression d'un radicalisme inversé, comme le montre le destin de Franz, ancien pacifiste retourné. Ou encore que face à Hitler, justement, les deux plus farouches adversaires de 1918, le militaire Guisan et le socialiste Nobs, pouvaient finir par se retrouver au coude à coude contre les menées du Reich. Le final autour de Véronique dit tout de la victoire de l'individualisme libéral, si complète en Suisse que les grandes mobilisations y sont aujourd'hui plus culturelles (le genre, la nation, l'écologie) que fondamentalement économiques. Au vrai, est-ce une particularité suisse ? ■

#### Pascal Ory

Professeur émérite à l'université Paris-I

#### À LIRE AUSSI CE MOIS-CI

Pot-Bouille, d'après le roman d'Émile Zola C. Simon, E. Stalner, Les Arènes BD, 2020.

USS Constitution. T. 1, La justice à terre est souvent pire qu'en mer

F. Bonnet, Glénat BD, 2020. Le Banquier du Reich. T. 1.

P. Boisserie, P. Guillaume, C. Ternon, Glénat BD, 2020.



# « La Peur en Occident » de Jean Delumeau

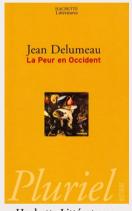
L'historien des mentalités a montré combien la peur transpirait dans toutes les strates de la société occidentale moderne.

Par Laurent Theis\*

#### **LA THÈSE**

En 1978, la publication d'un maître-livre, *La Peur* en Occident, xıve-xvııle siècle. Une cité assiégée, installa Jean Delumeau parmi les plus grands historiens de ce que, depuis une décennie, on appelait les mentalités. En effet il avait constaté que les sensibilités collectives, la peur en particulier, n'avaient guère atteint à la dignité d'objet historique. Peut-être parce que la peur, au début des Temps modernes, était tenue pour une faiblesse impossible à avouer sauf à se déshonorer. Sans doute aussi parce que la Renaissance était considérée comme un moment de libération, d'optimisme et de joie dont l'admirable expression artistique et littéraire enchantait le regard et l'intelligence. Pourtant, pour peu qu'on s'y arrêtât, la peur partout transpirait. Jean De-

lumeau s'en saisit, identifiant deux étages où elle se logeait : au ras du sol ; à un niveau social et culturel plus élevé. D'où les deux parties de son ouvrage : 1. « Les peurs du plus grand nombre ». 2. « La culture dirigeante et la peur ». Les premières – peur de la mer, des revenants, de la peste, du manque de pain, de la pression fiscale... –, disséminées dans les populations, n'auraient pas envahi massivement le champ social et culturel si la théologie et la pastorale puis, en relais, le pouvoir civil ne s'en étaient emparé. Obsédée par l'imminence de la fin du monde, subvertie par le Grand Schisme puis la fracture de la Réforme, la culture dirigeante assénée par les élites débusqua partout Satan et ses suppôts. Des prédicateurs ré-



Hachette Littératures, « Pluriel », 2003.

pandirent la panique de leurs sermons enflammés. Par milliers, des textes s'acharnèrent à décrire les agents de l'œuvre démoniaque : Turcs, morisques, Juifs, hérétiques, femmes, sorciers et surtout sorcières. De sorte que les dirigeants, à cause de leur prétendu savoir, en vinrent à éprouver des peurs plus intenses que les masses réputées crédules, auxquelles ils s'efforcèrent de les communiquer. L'Église, cette « cité assiégée », tomba ainsi entre 1550 et 1650 dans une véritable folie persécutrice.

#### CE QU'IL EN RESTE

On reste confondu par la masse des matériaux réunis par Jean Delumeau à l'appui de sa démarche, qui couvre l'ensemble de l'Occident chrétien et introduit les variables chronologiques et les nuances

régionales nécessaires. Son livre demeure pour longtemps une mine de pépites pour les historiens des Temps modernes, auxquels il ouvre des pistes désormais balisées. En outre, *La Peur en Occident* a été conçue, expliqua d'entrée son auteur, comme la première de trois étapes qui conduisent de la peur des autres à la peur de soi (*Le Péché et la Peur*, 1983) et à la sortie du pays de la peur (*Rassurer et protéger*, 1989) pour s'ouvrir à la joie (*Une histoire du Paradis*, trois tomes, 1992, 1995, 2000). Cette entreprise sans précédent a conduit à considérer autrement la Renaissance et les débuts de l'âge réputé classique. ■

\* Membre du comité scientifique de L'Histoire



#### **Iean Delumeau**

Né le 18 juin 1923, Jean Delumeau est admis à l'ENS en 1943. Pensionnaire à l'École française de Rome, il y trouve les matériaux de sa thèse, Vie économique et sociale de Rome dans la seconde moitié du xvs siècle, soutenue en 1955. Puis il s'oriente vers l'étude des mentalités religieuses dans l'Occident moderne. Tel est l'intitulé de sa chaire au Collège de France, inaugurée en 1975. Catholique engagé, il intervient dans l'actualité, publiant en 1977 un retentissant *Le Christianisme va-t-il mourir?* Huit ans plus tard, il y revient avec *Ce que je crois*, l'ouvrage, disait-il, auquel il tenait le plus. Entre 1978 et 2000, il mène à bien l'énorme chantier dont *La Peur en Occident* était la première pierre, le complétant avec un étonnant essai

biographique sur Campanella (2008). Dans son dernier ouvrage, *L'Avenir de Dieu* (2015), il a récapitulé son itinéraire intellectuel et spirituel, animé par la lucidité et la bienveillance. Membre de l'Institut depuis 1988, Jean Delumeau est mort le 13 janvier 2020.



# MUSÉE DE LA LIBÉRATION DE PARIS-MUSÉE DU GÉNÉRAL LECLERC-MUSÉE JEAN MOULIN/PARIS MUSÉES – RÉSEAU CANOPÉ-LE MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION

# **GUIDE** Sorties

**■ Expositions** *p. 90* **■ Cinéma** *p. 94* **■ Médias** *p. 96* 

#### **Expositions**

#### Fuir à tout prix

On l'avait un peu oublié : en mai-juin 1940, ce sont 6 millions de Français qui se sont jetés sur les routes. Dont un quart d'enfants.

ur la gouache que la jeune Régine Laurensou a rendue à son enseignante (page de droite), une vingtaine de personnes, essentiellement des femmes de tous âges, marchent quelque part vers Fontainebleau. Une vieille dame en chignon pousse un landau encombré de ballots, certains portent des valises et des étuis de masque à gaz, plusieurs baissent la tête ou pleurent, tous ont le visage fermé. L'écolière a dessiné, probablement à la fin de l'année 1940, ce qu'elle avait vu et ressenti de l'exode qu'elle avait elle-même connu.

L'attaque allemande du 10 mai 1940 et la déroute des armées britannique et française jettent en effet sur les routes des cohortes de civils, hommes, femmes et enfants, dans un chaos indescriptible. Belges et Néerlandais, puis Français des départements du Nord affluent à Paris, vite débordé. Le départ du gouvernement accélère le mouvement.

#### Peu de traces matérielles

Environ huit millions de personnes, dont six millions de Français, parmi lesquels beaucoup de Parisiens – la capitale perd les deux tiers de sa population –, fuient en voiture tant qu'il y a de l'essence, à vélo, ou le plus souvent à pied, poussant des brouettes et portant des sacs, dans la confusion la plus totale. Jours de chaos, parfois même de panique lorsque les avions allemands mitraillent les routes. Une débâcle massive et précipitée à laquelle on cherche un nom nouveau, ce sera exode, directement emprunté à la Bible. Étrangement, alors que de nom-



■ Masques à gaz distribués aux civils.

breuses expositions ont évoqué la Seconde Guerre mondiale dans ses différentes dimensions, aucune encore ne s'était intéressée à cette page sombre. Peut-être parce que le traumatisme de l'exode est indissociable de la défaite. Mais aussi parce qu'il reste très peu de traces matérielles : quasiment pas d'archives ou d'objets, peu de photographies sur le départ des Parisiens – celles des réfugiés belges sont antérieures – à l'exception de clichés d'amateurs, de reporters américains ou de photographes allemands.

En revanche, chaque famille a sa propre histoire de l'exode, entre ceux qui sont partis et revenus, ou partis sans retour, ceux qui ont accueilli de plus ou moins bonne grâce, ceux qui ont vu passer les colonnes de déplacés, ceux qui ont entendu les autres. Des vidéos d'époque ou des témoignages actuels animent les salles, un choix pédagogique revendiqué par Sylvie Zaidman, directrice du musée et co-commissaire de l'exposition.

#### 90 000 enfants perdus

Car l'exposition que propose le nouveau musée de la Libération – installé depuis l'été 2019 place Denfert-Rochereau – est innovante comme le souligne son autre commissaire, Hanna Diamond, professeure à l'université de Cardiff (Royaume-Uni) et auteure de *Fleeing Hitler: France 1940* (Oxford University Press, 2007).

Parmi les documents les plus émouvants, des dessins prêtés par le Munae (musée national de l'Éducation) et réalisés par des jeunes filles qui ont ellesmêmes connu la fuite éperdue sur les routes, comme Régine Laurensou : parmi les civils, on estime la proportion des enfants à au moins un quart. 90 000 d'entre eux se sont égarés, ou retrouvés seuls si leurs parents étaient tués par un bombardement, ou ont été confiés par leur mère épuisée à des voitures ou à des convois militaires. En écho à des images actuelles ailleurs dans le monde.

**Huguette Meunier** 

#### À VOIR

1940 : les Parisiens dans l'exode jusqu'au 30 août au musée de la Libération de Parismusée du général Leclerc-musée Jean Moulin, 4, avenue du colonel Henri Rol-Tanguy, 75014 Paris.



■ Sur la route de Fontainebleau, des civils fuient l'avancée allemande. On emporte ce que l'on peut, sans oublier les canaris dans leur cage (dessin de Régine Laurensou).

# PARIS, MUSÉE DU LOUVRE/DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS GRECQUES, ÉTRUSQUES ET ROMAINES

#### Expositions

#### Napoléon III dans les pas de César

C'est à l'empereur que l'on doit les premières fouilles scientifiques sur la Gaule.



■ Équipe de fouilleurs aux « palais des Césars » (photo de Pietro Dovizielli, 1862).

n 1865, Napoléon III signe le premier volume d'une ambitieuse *Histoire de Jules* César. L'empereur français, en effet, entend se mesurer au grand conquérant. Et, à défaut de succès sur le terrain, il en cherche dessous. Il lance donc un vaste programme de fouilles sous l'égide de la CTG, la Commission de topographie des Gaules, investie dès 1858. Son directeur, Félicien Caignart de Saulcy, tisse un réseau de correspondants locaux, enseignants et curés, militaires et notables, membres de sociétés savantes.

Travail de fourmi qui permet de collecter objets et informations. La démarche s'inscrit dans un courant généralisé dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle : l'écriture d'une identité nationale par la réappropriation des cultures autochtones disparues, en l'occurrence les Gaulois. Mais, on le sait moins, Napoléon va plus loin en acquérant en 1861 à Rome les jardins Farnèse. Il devient ainsi propriétaire des « palais des Césars », selon la dénomination qui

leur est donnée durant le Risorgimento, et charge Pietro Rosa des fouilles. Ici aussi, les relevés, photographies, rapports, estampages témoignent d'une activité intense qui jette les bases d'une archéologie scientifique. Dernier jalon, un décret impérial de 1862 fait du château de Saint-Germain-en-Laye le Musée gallo-romain, devenu en 2009 musée d'Archéologie nationale.

Après le Second Empire, la plupart de ces objets ont été dispersés. L'exposition retrace pour la première fois l'histoire de ces collections et permet au grand public de découvrir des œuvres éclairantes sur cette « épopée archéologique » bien plus réussie que l'expédition mexicaine. A compléter par le site que le musée consacre à la Commission. 

H. M.

#### À VOIR

D'Alésia à Rome, l'aventure archéologique de Napoléon III jusqu'au 13 juillet au musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye (78).

#### Dans les musées

#### Gramsci le francophile

L'intellectuel italien mort en 1937 se passionnait pour l'histoire politique et culturelle française. Parmi les documents exposés figurent des autographes et, pour la première fois en France, plusieurs de ses Cahiers de prison (il y passa onze ans), ainsi que des livres, revues et journaux de sa bibliothèque.

Du 1<sup>er</sup> au 30 avril à l'Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, Paris.

#### Max Lingner, peintre des ouvriers

Son art a érigé Max Lingner en « maître de la réalité », ses dessins de presse l'ont transformé en militant politique. De son arrivée à Paris en 1929 à son retour en RDA en 1949, le « portraitiste de l'ouvrier parisien » n'a cessé de dépeindre la réalité des travailleurs.

Jusqu'au 17 mai au musée de l'Histoire vivante, Montreuil (93).

#### Le Goulag au quotidien

De 1929 à 1963, le Goulag s'est incarné en camps de « travail correctif » et en villages d'exilés où ont transité des millions de personnes. Sur tout le territoire soviétique, des grandes métropoles aux plaines glacées de Sibérie, il a bouleversé les populations de l'URSS.

Jusqu'au 31 mai à la Cité Miroir, Liège (Belgique).

#### Une histoire culturelle du bain

Qu'il soit individuel ou collectif, public ou privé, sacré ou profane, le bain possède, à toutes époques, des significations sociales, économiques ou politiques. En associant objets patrimoniaux et œuvres d'artistes contemporains, le Mucem propose, dans la ville thermale de Baden-Baden, une histoire originale du bain en Europe.

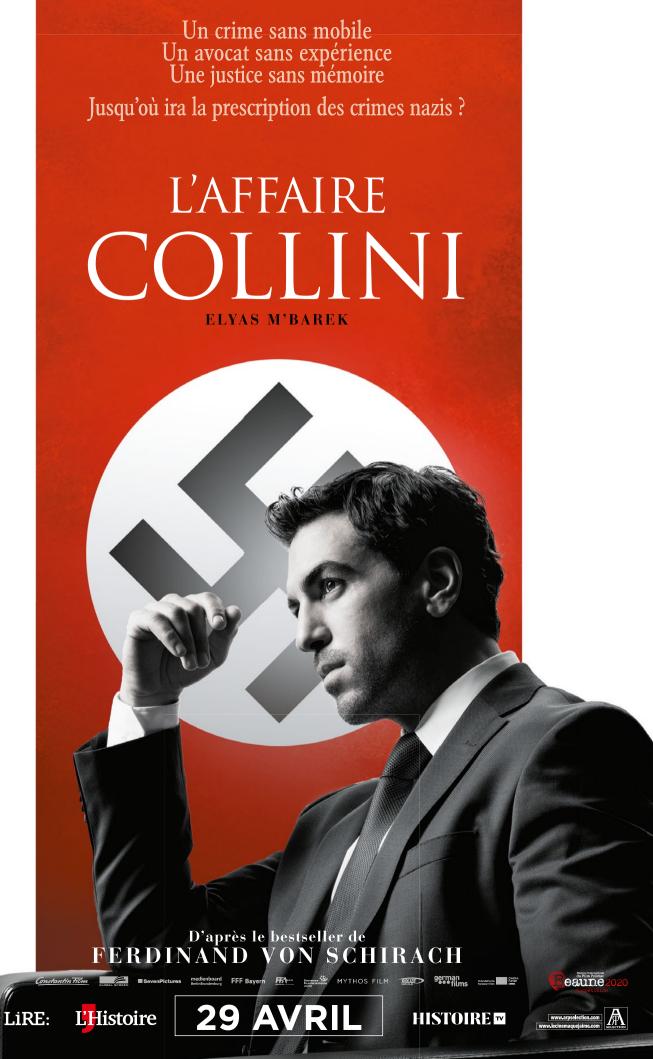
Jusqu'au 21 juin à la Staatliche Kunsthalle, Baden-Baden (Allemagne).

#### Construire des écoles

De la loi Guizot de 1833 au début de la Seconde Guerre mondiale, l'évolution des pratiques pédagogiques transforme l'espace de l'école et son architecture. Jusqu'au 21 juin au musée d'Histoire sociale et urbaine, Suresnes (92).



Plus d'expositions sur www.lhistoire.fr



©CARACTÈRES - CRÉDITS NON CONTR

#### Cinéma

#### Le droit de se venger

Marco Kreuzpaintner adapte L'Affaire Collini et livre une réflexion puissante sur la justice, la violence et l'oubli.





A gauche : l'avocat Casper Leinen (incarné par Elyas M'Barek) en pleine enquête. A droite : juges allemands effectuant le salut nazi en 1934.

abrizio Collini, un immigré italien de près de 70 ans, assassine sauvagement Hans Meyer, un puissant industriel de la bonne société allemande, âgé de 80 ans, dans la chambre d'un hôtel chic de Berlin. L'homme, qui se livre à la police, se mure dans le silence.

Un jeune avocat commis d'office trouve là sa première affaire. Il se lance dans le travail, épluchant des dossiers quasi vides, devant des collègues goguenards se demandant pourquoi le blanc-bec, cependant métissé – il est fils de l'immigration turque par sa mère -, s'investit tant dans une cause perdue d'avance. Certes, il connaît la victime, dont il était un jeune protégé en tant que meilleur ami de son petit-fils, mort brutalement en pleine jeunesse dans un accident de voiture. Surtout, l'affaire l'intrigue car le meurtre a été perpétré à l'aide d'une arme de guerre relativement rare, un pistolet d'officier de la Wehrmacht durant la Seconde Guerre mondiale.

Tel est le synopsis de *L'Affaire Collini* (2011), roman de Ferdinand von Schirach devenu l'un des best-sellers de la littérature allemande récente. Avocat de formation, petit-fils du haut dignitaire nazi Baldur von Schirach, l'écrivain

s'est inspiré du procès de Friedrich Engel, officier SS surnommé le « bourreau de Gênes », jugé en 2002 à Hambourg.

Ferdinand von Schirach possède le talent de transformer un codicille de loi en suspense: le juridique prend chez lui la puissance de la dramaturgie la plus palpitante. Ses recueils de nouvelles, *Crimes* (2009), *Coupables* (2010), *Sanction* (2018), un autre roman, *Tabou* (2013), ou sa pièce de théâtre, *Terreur* (2015), sont à chaque reprise des événements. Aussi, il s'agit souvent d'enquête et de procès mis en parallèle, où les victimes, les coupables, les accusateurs voient leurs rôles attendus vaciller au regard de l'histoire allemande.

#### Des crimes nazis prescrits dès 1968

C'est bien sûr le cas avec L'Affaire Collini – adapté au cinéma par Marco Kreuzpaintner – quand remonte à la surface du procès le passé SS d'Hans Meyer, et ses crimes de guerre alors qu'il commandait un régiment battant en retraite dans le centre et le nord de l'Italie à la fin de la guerre. La victime se change en bourreau, et l'assassin en victime de l'histoire. Le détail de cette ancienne strate du passé compte – mais nous n'en révélons pas davantage –, moins pour-

tant que le « rejeu » de l'histoire en Allemagne à la fin des années 1960, ses effets d'oubli et de frustration, ce qui est le véritable sujet de ce film d'une redoutable efficacité narrative.

En 1968, le haut magistrat Eduard Dreher devient chef du département de la justice criminelle au ministère de la Justice de la RFA. Sous le Troisième Reich, il avait été un procureur public très zélé à la Cour spéciale d'Innsbruck. Dreher conçoit alors une loi, votée à l'unanimité au Bundestag à l'automne 1968 comme un texte purement administratif, dans laquelle il insère au paragraphe 50 quelques lignes à propos des « complices de meurtres pour lesquels les mobiles ne peuvent être prouvés ». Par exemple, des nazis ayant tué des Juifs, mais pour lesquels il est impossible de prouver que leurs actes ont été motivés par une haine raciale personnelle et explicite. Cette nouvelle disposition stipule que ces complices de meurtre ne sont plus punis pour meurtre, mais uniquement pour « homicide involontaire », ce qui a des conséquences graves puisque cet acte est prescrit au bout de vingt ans. Autrement dit, l'astuce de la loi Dreher permet à l'essentiel des crimes commis par

les nazis d'être considérés comme prescrits en 1968.

Même s'il s'agit d'une fiction, le cas Collini se situe à l'intersection de l'histoire et de cette disposition juridique : l'Italien, ne pouvant plus obtenir réparation par un procès pénal contre Hans Meyer, décide, après bien des hésitations, de se faire justice directement en assassinant l'ancien SS. Ce film-procès, porté par de très bons acteurs, souligne combien l'histoire qui ressurgit peut être violente, d'autant plus si le présent tente d'organiser cyniquement l'oubli et la prescription. Car l'on ne peut pas décréter l'oubli par la loi : l'histoire revient sans cesse hanter les vivants.

Antoine de Baecque

#### À VOIR

L'Affaire Collini M. Kreuzpaintner, en salle le 15 avril.

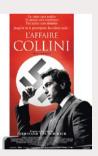
#### Pour nos abonnés





21 AVRIL 20 HEURES

aris



Ciné-club de L'Histoire au Champo

#### « L'Affaire Collini » de Marco Kreuzpaintner

Avant-première suivie d'une discussion avec **Antoine de Baecque** et **Johann Chapoutot**, historien

**Pour chaque projection** 50 places sont offertes aux abonnés de *L'Histoire* 

Inscription : privilege -abonnes@histoire.presse.fr

Cinéma Le Champo, 51, rue des Écoles, 75005 Paris

#### www.cinema-lechampo.com

En vous inscrivant à l'adresse privilege-abonnes@histoire.presse.fr, vous pourrez recevoir la newsletter et les informations de L'Histoire.

## Le journaliste face à la famine ukrainienne

Agnieszka Holland raconte comment un journaliste gallois a porté aux yeux de tous le crime de Staline contre l'Ukraine.



■ Le reporter gallois Gareth Jones (interprété par James Norton) enquête sur la famine qui sévit en Ukraine en 1932-1933.

a Grande famine de 1932-1933 en Ukraine, qui a causé la mort d'environ 4 millions de personnes, est restée l'événement caché, tabou, de l'histoire soviétique. Et tout particulièrement sur le plan des images. Une dizaine de photographies prises en cachette par un ingénieur autrichien en poste à Kharkov sont la seule source visuelle de cet effroyable crime contre l'humanité. Comment, dans ces conditions, faire un film sur le sujet ?

La réalisatrice Agnieszka Holland a fait le pari de traiter cette famine en racontant l'histoire du seul journaliste étranger qui ait vu, de ses propres yeux, l'insoutenable réalité. Au début de 1933, Gareth Jones, jeune reporter gallois, secrétaire de Lloyd George, obtient un visa pour Moscou. Il v découvre la vie fastueuse menée par les journalistes occidentaux dûment accrédités en Union soviétique. Le plus célèbre d'entre eux, Walter Duranty, lauréat du prestigieux Prix Pulitzer, a, de toute évidence, été acheté par le pouvoir soviétique pour célébrer la marche en avant du pays vers la modernité et le socialisme.

Mais la rumeur d'une terrible famine résonne y compris dans les couloirs feutrés de l'hôtel Métropole qui accueille tout ce beau monde. Alors l'intrépide Gareth Jones prend le train pour Kharkov, descend, au nez et à la barbe de ses « anges gardiens » du NKVD, dans une petite gare perdue, et marche, trois jours et nuits durant, à travers les villages affamés.

Comment rendre l'horreur de la mort de masse de paysans à qui les « brigades d'activistes » ont tout pris pour les punir de mal travailler dans les kolkhozes honnis ? Du cannibalisme de malheureux rendus fous par la faim ? L'expédition de Gareth Jones tourne au cauchemar, avant qu'il ne soit arrêté et expulsé du pays, libre enfin de clamer sa vérité, la vérité sur le plus grand crime de masse du stalinisme. Un film-coup de poing, remarquablement construit et admirablement documenté.

Nicolas Werth

À VOIR

L'Ombre de Staline A. Holland, en salle.

96 / GUIDE

#### Médias

#### Bienvenu à Gaudiopolis

A Budapest, en 1945, Gábor Sztehlo fonde, avec 300 orphelins, la « République des enfants ».



■ Reconstitution de la manifestation des petits contre le pouvoir des grands.

n mars 1944, la Wehrmacht occupe militairement la Hongrie. Débute alors une vaste entreprise de déportation systématique des Juifs hongrois vers les camps d'extermination.

Le pasteur luthérien Gábor Sztehlo entreprend de recueillir, avec l'aide du Comité protestant du bon troupeau, de la Croix-Rouge et de diplomates suédois et suisses, tous les enfants sans distinction. Près de 2000 personnes sont ainsi cachées dans 32 refuges (appartements ou abris) disséminés à travers Budapest.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans les décombres de la capitale hongroise, beaucoup sont devenus des orphelins qui errent, tentant désespérément de survivre. Les institutions débordées demandent alors à Gábor Sztehlo de prendre en charge ceux qu'elles ne peuvent accueillir.

Sur les hauteurs de Budapest, le pasteur regroupe 300 jeunes, âgés de 4 à 18 ans, et leur propose de créer une république au fonctionnement autonome : Gaudiopolis, la « cité de la joie ». Les plus grands votent une Constitution, élisent un président, des ministres et des juges, lancent des journaux et inventent une monnaie. Pour une heure de travail – non obligatoire –, on peut gagner un dollar Gapo qui vaut le prix d'un ticket de tramway.

Cette république – aidée par la Croix-Rouge - connaît même sa révolution quand les plus jeunes manifestent contre l'« oppression » des plus âgés. De nouvelles élections ont lieu et le gouvernement est désormais plus ouvert! Inspirée par les idées d'Aristote ou de Rousseau, cette utopie ne résiste pas à l'arrivée au pouvoir des communistes en 1949. Le 13 ianvier 1951, Gaudiopolis ferme ses portes. Mais lorsqu'ils évoquent son souvenir, les anciens pensionnaires – aujourd'hui octogénaires - racontent combien cette expérience transforma leur existence.

**Olivier Thomas** 

#### À VOIR

1945, la République des enfants perdus F. Tonolli, le dimanche 19 avril à 22 h 40 sur France 5.

#### Radio-Télé

#### **Concordance des temps**

Jean-Noël Jeanneney accueille le 4 avril Céline Léger pour parler de Jules Vallès. Xavier Pons évoque le 11 avril « L'Australie face à son espace ».

Tous les samedis à 10 heures sur France Culture.

#### **Les Guerriers**

Mongols, Romains, Gaulois ou vikings... comment étaient formés les combattants ? De l'apprentissage du maniement des armes dès l'enfance aux stratégies développées sur les champs de bataille, cette série relate l'expérience militaire de différents peuples.

Les jeudis 3, 10 et 17 avril à 20 h 40 sur Toute l'histoire.

#### James Tissot, l'étoffe d'un peintre

Évoluant par sa famille dans l'industrie du vêtement au xix<sup>e</sup> siècle, James Tissot se passionne pour la mode. A Londres, le peintre français observe la société britannique avec malice. Changeant de style, tour à tour impressionniste, réaliste, ou préraphaélite, il provoque le trouble chez ses contemporains. Le dimanche 5 avril à 17h 45 sur Arte.

#### Sigmund Freud, un Juif sans Dieu

Grâce à de nombreuses images d'archives et en s'appuyant sur sa correspondance, David Teboul raconte un Freud intime. Un portrait touchant et un roman familial. Le lundi 6 avril 2020 à 20 h 35 sur Arte.

#### Croix-Rouge, femmes en guerre

Face à l'horreur des combats de la Grande Guerre, près de 100000 infirmières vont assister les médecins et soigner les blessés. Au point de créer le mythe de l'ange blanc. Un documentaire qui montre leur engagement, leur dévouement mais aussi leur émancipation. Le vendredi 10 avril à 20 h 40 sur Histoire.



Plus d'émissions sur www.lhistoire.fr



#### Le « Non! » de Miguel de Unamuno

12 octobre 1936 : à l'université de Salamanque, face aux franquistes, l'écrivain espagnol est entré dans l'histoire, comme le montre le film Lettre à Franco.

uand la fin d'un grand homme est tragique, il nous est impossible de revisiter sa vie sans que notre vision soit hantée par sa mort. Ainsi du grand philosophe espagnol Miguel de Unamuno (1864-1936), une conscience parmi les plus respectées de son pays, le principal représentant de l'existentialisme chrétien, dont l'œuvre était lue bien au-delà des Pyrénées, notamment son maître livre Le Sentiment tragique de la vie (1913) commenté dans les universités partout dans le monde. Il n'a pas mis fin à ses jours mais a volontairement cessé de lutter, à 72 ans, quelques mois après une épreuve demeurée mémorable dans la chronique de la guerre civile.

Cette journée du 12 octobre 1936, qui eut pour théâtre l'université de Salamanque dont il était le recteur, est au

centre du dernier film d'Alejandro Amenábar, Mientras dure la guerra (« Pendant la durée de la guerre »), que le distributeur en France a choisi d'intituler Lettre à Franco – ce qui en dénature le sens et crée une confusion avec la fameuse Lettre au général Franco (1972) d'Arrabal. Mais si le film est

« Pour persuader il vous faudrait avoir ce qui vous manque: la raison et le droit dans votre combat »

d'une facture classique, sinon conventionnelle, il n'en est pas moins réussi tant il est bien construit, interprété, mis en scène, et animé d'une intensité qui ne se dément pas de bout en bout.

Ce 12 octobre 1936, Salamanque célèbre à l'université le « Jour de la race », la fête de l'hispanité commémorant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Nous sommes trois mois après le coup d'État en réaction à la victoire du Front populaire ; Franco, généralissime des armées, venait d'être investi des pleins pouvoirs et proclamé chef du gouvernement de l'Espagne nationaliste. L'attitude d'Unamuno était d'autant plus guettée que dans un premier temps le philosophe avait accueilli favorablement ce soulèvement contre la république qui plongeait l'Espagne dans le désordre. Bien vite cependant, il a déchanté devant le tour pris par la guerre civile, sa dimension pathologique, cette folie qui se manifestait de tous côtés et annonçait le pire.

n sa qualité de recteur, sa présence à l'événement était obligatoire; mais il savait d'ores et déjà que l'amphithéâtre, comme la ville, serait investi par des partisans du camp nationaliste : le général Millán Astray, fondateur de la Légion étrangère, Mgr Plá y Deniel, l'évêque de Salamanque, celui-là même qui avait comparé le soulèvement à une croisade, et Carmen Polo, la propre femme du général Franco. Il y aurait des prises de parole. Alors que faire?

Il se résolut à improviser un discours d'une sagesse et d'une dignité exemplaires entrecoupé des « Viva la muerte! » (cri de ralliement des troupes franquistes) ou « España! » hurlés par le public. Sa harangue devint légendaire : « Cette université est le temple de l'intelligence et je suis son grand prêtre. Vous profanez son enceinte sacrée. [...] Vous vaincrez mais vous ne convaincrez pas. Vous vaincrez parce que vous possédez une surabondance de force brutale, vous ne convaincrez pas parce que convaincre signifie persuader. Et pour persuader il vous faudrait avoir ce qui vous manque : la raison et le droit dans votre combat. Il me semble inutile de vous exhorter à penser à l'Espagne. »

Voilà de quoi était fait ce « Non! » historique d'une incontestable élévation. S'ensuivit un long silence pesant. Puis, violemment conspué, le recteur fut exfiltré en catastrophe sous les fourches Caudines des saluts fascistes par la femme du Caudillo qui l'emmena par le bras jusqu'à la sortie de l'université, ce qui lui évita d'être lynché. Le conseil de l'université demanda et obtint sa révocation du rectorat.

Encore assigné à résidence chez lui deux mois après cette journée historique, en exil intérieur, accablé de tristesse, exténué, lui qui passait pour un homme de passions, Miguel de Unamuno se laissa mourir un soir, quelques heures avant que ne s'achevât l'année 1936, alors que la guerre se poursuivait. ■

Pierre Assouline est membre du comité scientifique de L'Histoire, il vient de publier Tu seras un homme, mon fils (Gallimard, 2020)



Gérard Miller remonte le temps avec Zabou Breitman et revient sur la naissance du Frankenstein de Mary Shelley.

SAMEDI 18 AVRIL À 18H



L'AVENIR A UNE HISTOIRE







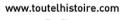














#### MARTIN FOURCADE

CHAMPION DU MONDE & CHAMPION OLYMPIQUE DE BIATHLON